

The background of the slide is a wide-angle photograph of a rural landscape. In the foreground, there are rolling green hills and a small village with several white houses with red-tiled roofs. A church with a steeple is visible among the houses. In the middle ground, a high-speed train is traveling through a valley, crossing a bridge. The background is dominated by dense green forests and more rolling hills under a clear sky.

# Portrait de territoires des EPCI du SCoT Nord-Isère

---

## Atlas commenté

# Préambule

Ce portrait de territoires par EPCI est composé de 29 indicateurs évolutifs et actualisables couvrant l'ensemble des dynamiques territoriales : démographie, construction de logements, économie, transitions écologiques et énergétiques. Un zoom a également été fait sur le foncier économique en présentant les principaux résultats de l'Atlas du foncier économique développé par le SCoT.

Ces différents indicateurs sont issus pour la plupart de l'évaluation du SCoT et ont été déclinés, selon leur pertinence, à l'échelle des trois EPCI.

Cette étude a pour objectif de proposer aux EPCI constitutifs du SCoT un document reprenant un certain nombre d'indicateurs illustrant les dynamiques qui leurs sont propres dans le but d'alimenter les réflexions locales et aider à la décision.

L'analyse prend en compte les 2 SCoT successifs approuvés en 2012 puis révisé en 2019, la période de mise en œuvre du SCoT restant la même à horizon 2030, au regard des objectifs chiffrés.

Dans les présentations ci-après, les périodes de comparaison ont pour objectif de se référer à un « état zéro » du SCoT qui peut se traduire soit par un pas de temps (ex : 2006-2012) ou une année considérée (ex : 2012). Le pas de temps ou l'année retenue correspond selon l'indicateur et sa périodicité d'actualisation, à la date la plus proche avant la mise en œuvre du SCoT dès 2013. L'état zéro (2006-2012) est comparé à la période la période de mise en œuvre du SCoT (2013-2019).

## Introduction

Préambule...p1

Le périmètre du SCoT Nord Isère...p3

Mise en compatibilité progressive des documents d'urbanisme...p4

Documents d'urbanisme approuvés et procédures en cours...p6

## Démographie

Evolution de la population...p7

Evolution de la structure de la population par âge ...p9

Evolution de la taille des ménages ...p11

## Logements

Volume et nature des nouveaux logements construits...p13

Diversification des formes urbaines...p15

Répartition des logements construits dans l'armature urbaine...p18

Densité à l'hectare des opérations nouvelles...p21

Part des logements construits en réinvestissement urbain...p23

Part des logements construits à proximité des gares...p25

Suivi du nombre de logements aidés...p26

Informations sur les marchés immobiliers...p27

## Economie

Evolution des catégories socio - professionnelles...p33

Revenu disponible par unité de consommation...p34

Evolution des emplois locaux et de la concentration de l'emploi...p36

Evolution des établissements actifs et des emplois salariés...p39

Répartition des surfaces activités construites...p42

Surfaces commerciales accordées en CDAC...p45

Evolution des espaces et de l'activité agricole...p47

## Mobilité

Mobilité professionnelle: modes et flux de déplacements...p50

Evolution de la fréquentation des gares...p56

Localisation des parkings relais et de covoiturage...p57

## Transitions

Evolution de l'emprise des espaces naturels ...p59

Préservation des espaces pour la biodiversité dans les PLU(i)...p62

Prise en compte des corridors règlementaires dans les PLU(i)...p65

Evolution de la qualité des eaux superficielles...p68

Prise en compte des périmètres de protection des captages d'AEP...p70

Emissions de gaz à effet de serre et production d'énergie renouvelable...p71

Suivi des émissions des principaux polluants...p72

## Atlas du foncier économique

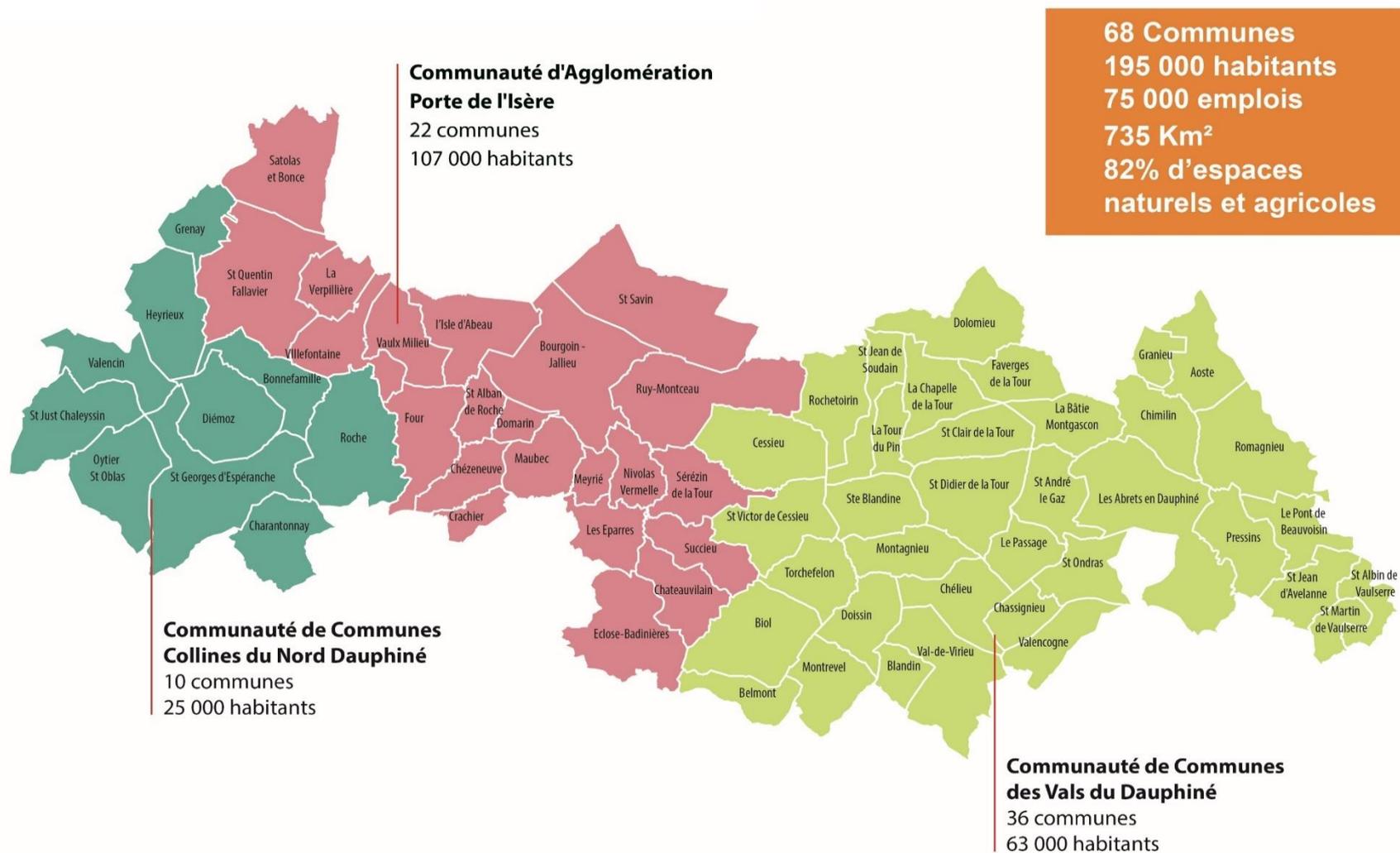
Atlas du foncier économique...p77

COLL'in...p78

CAPL...p81

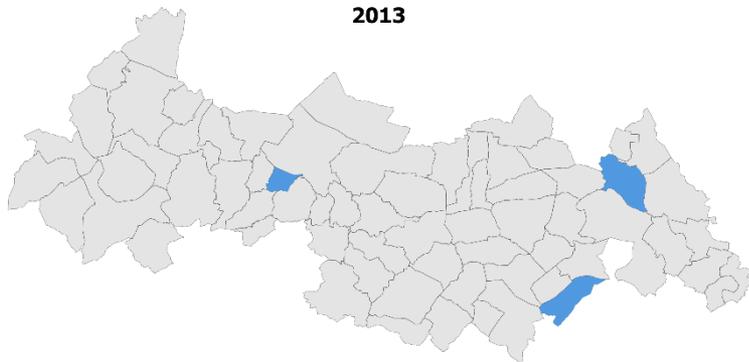
CCVDD...p84

# Le périmètre du SCoT Nord-Isère

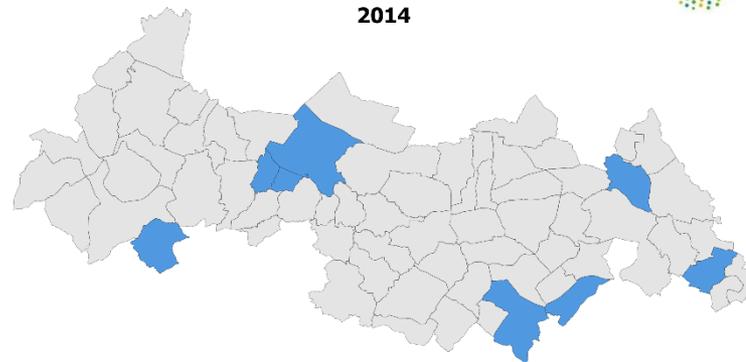


# Mise en compatibilité progressive des documents d'urbanisme

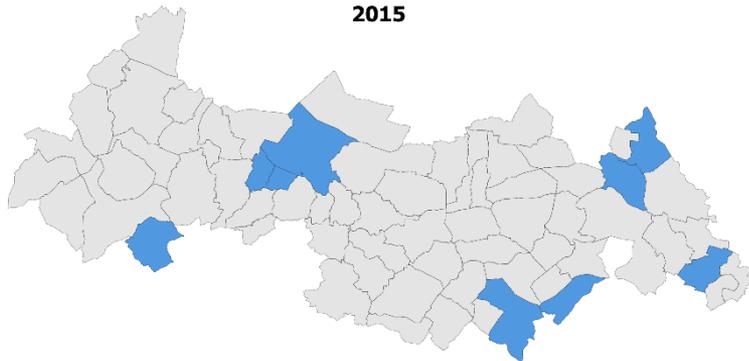
2013



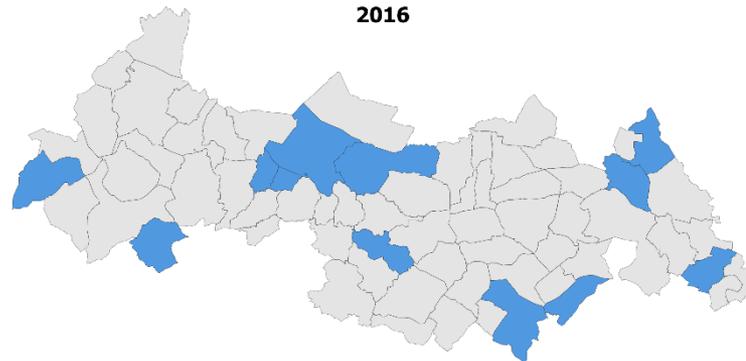
2014



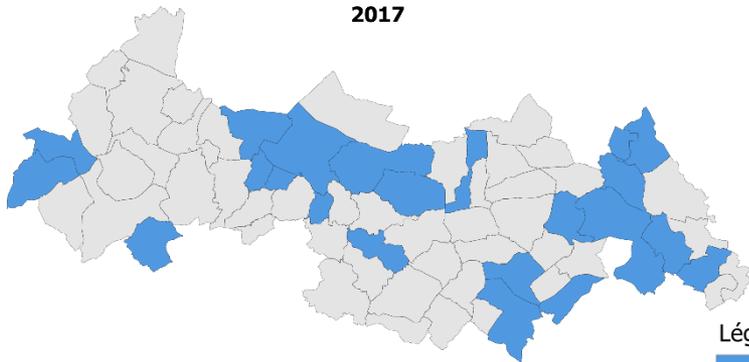
2015



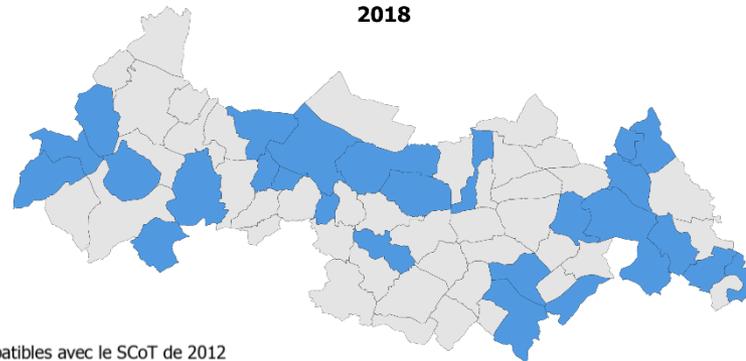
2016



2017



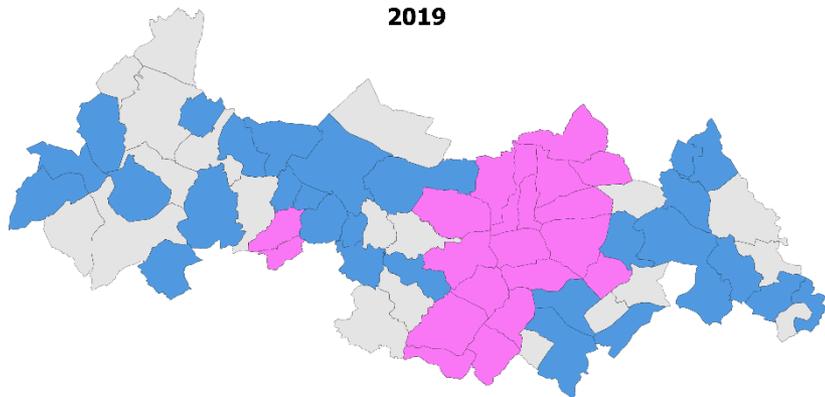
2018



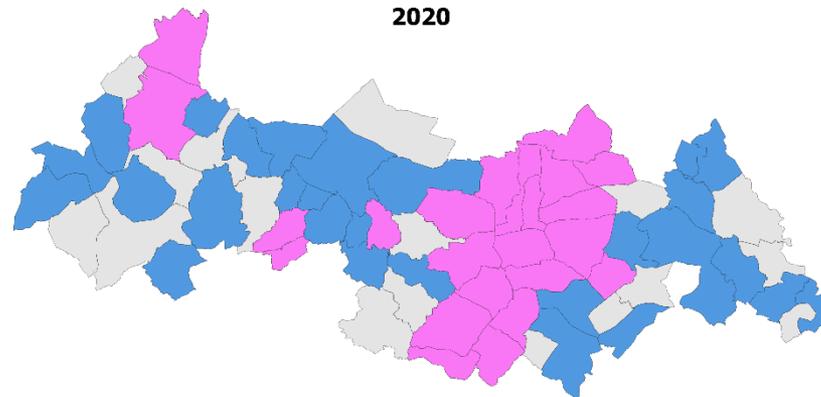
Légende :

-  Documents compatibles avec le SCoT de 2012
-  Documents non compatibles avec le SCoT

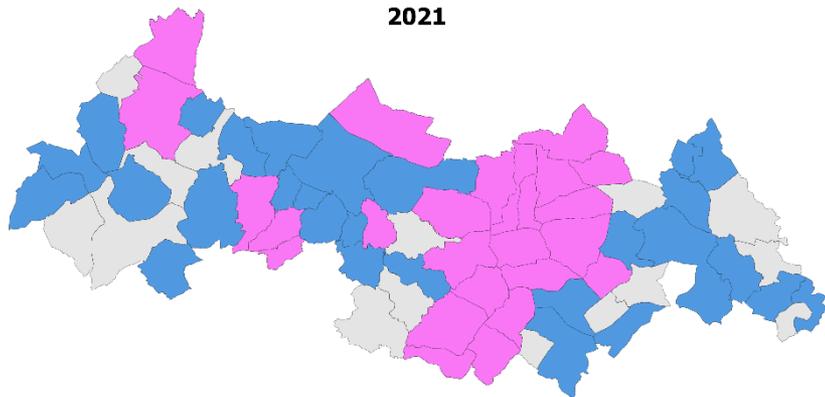
2019



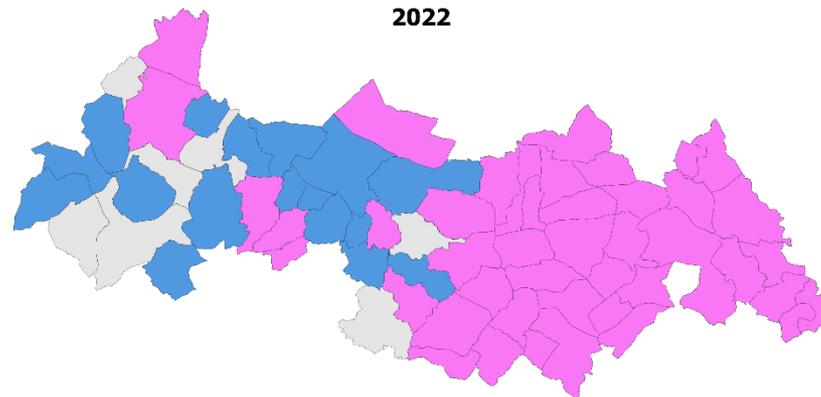
2020



2021



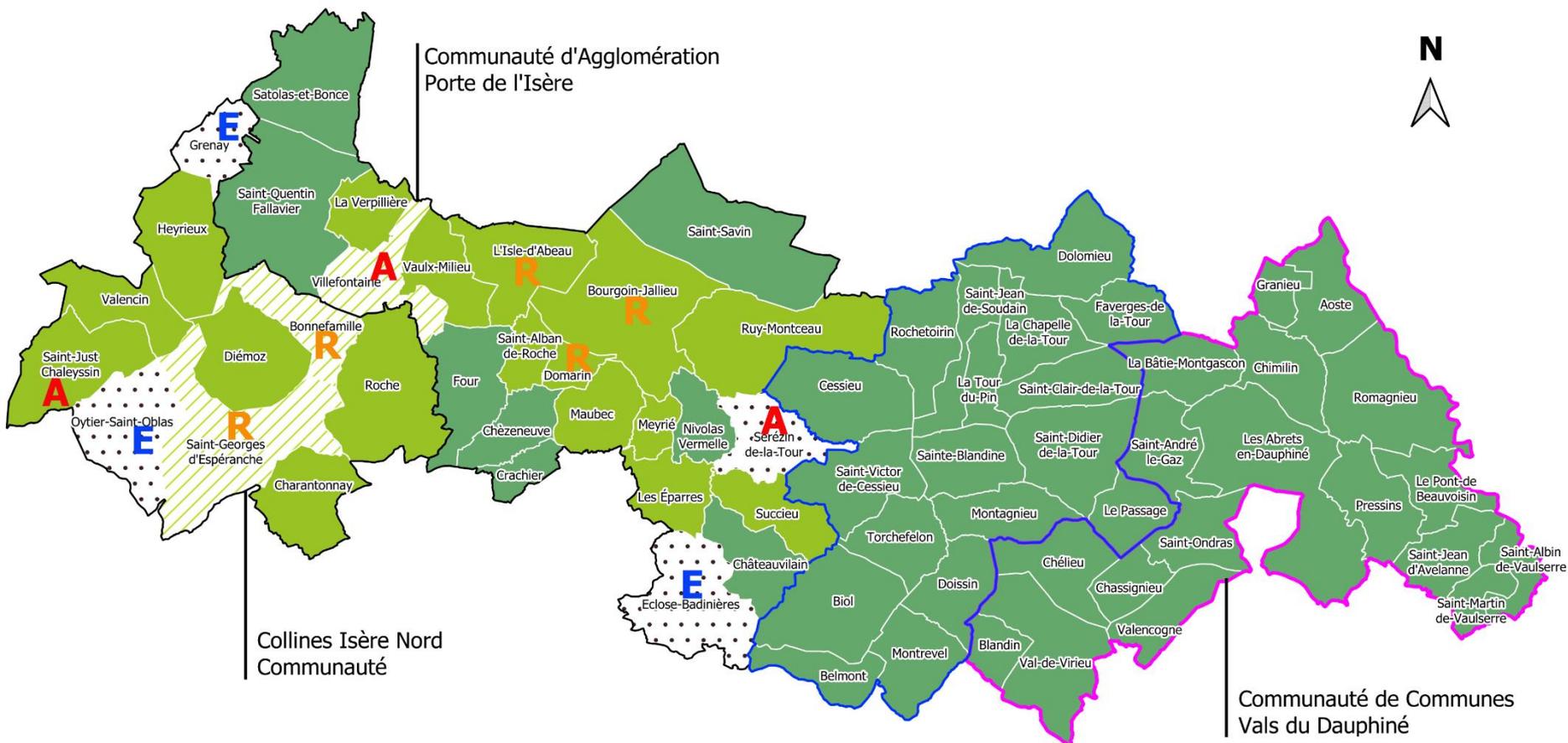
2022



Légende :

-  Documents compatibles avec le SCoT de 2019
-  Documents compatibles avec le SCoT de 2012
-  Documents non compatibles avec le SCoT

# Documents d'urbanisme approuvés et procédures en cours



## Légende

⋯⋯⋯ 4 Applications du Règlement National d'Urbanisme

/// 3 PLU non compatibles avec le SCoT

■ 17 PLU approuvés compatibles avec le SCoT de 2012

■ 2 PLUi et 8 PLU approuvés compatibles avec le SCoT de 2019

■ PLUi Est (18 communes) approuvé le 7 juillet 2022

□ PLUi Ouest (18 communes) approuvé le 19 décembre 2019

R 5 Procédures de révision en cours

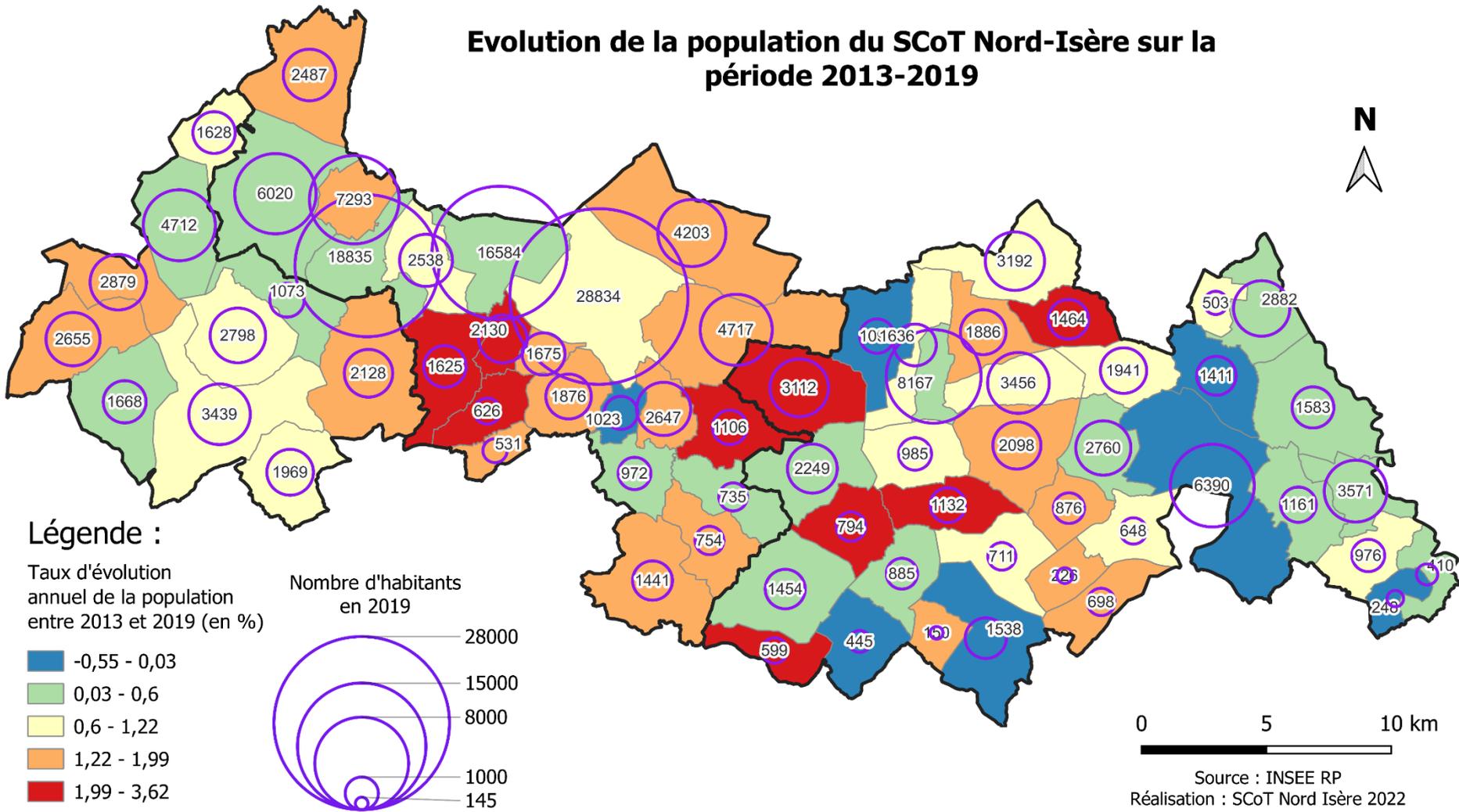
E 3 Procédures d'élaboration en cours

A 3 PLU Arrêtés

0 5 10 km

SCoT Nord-Isère - 31/01/2023

## Evolution de la population du SCoT Nord-Isère sur la période 2013-2019



# Evolution de la population par EPCI

	Population 2013	Population 2018	Taux d'évolution 2013-2018	Nouveaux habitants	Poids dans l'accueil de population du SCoT 2013-2018
<b>COLL'in</b>	23 610	24 695	+4,6%	1 085	13%
<b>CAPI</b>	102 511	107 395	+4,8%	4 884	59%
<b>CC VDD</b>	60 555	62 888	+3,9%	2 333	28%
<b>SCoT Nord-Isère</b>	186 676	194 978	+4,4%	8 302	100%

Le territoire des Collines Isère Nord Communauté connaît un certain dynamisme avec un taux d'évolution de la population de 4.6% sur 2013-2018, taux supérieur à la moyenne du SCoT (4.4%). Du fait d'une population moins importante que les deux autres EPCI ce dynamisme ne se traduit pas dans une évolution significative du poids démographique des COLL'in dans le SCoT (autour des 13%).

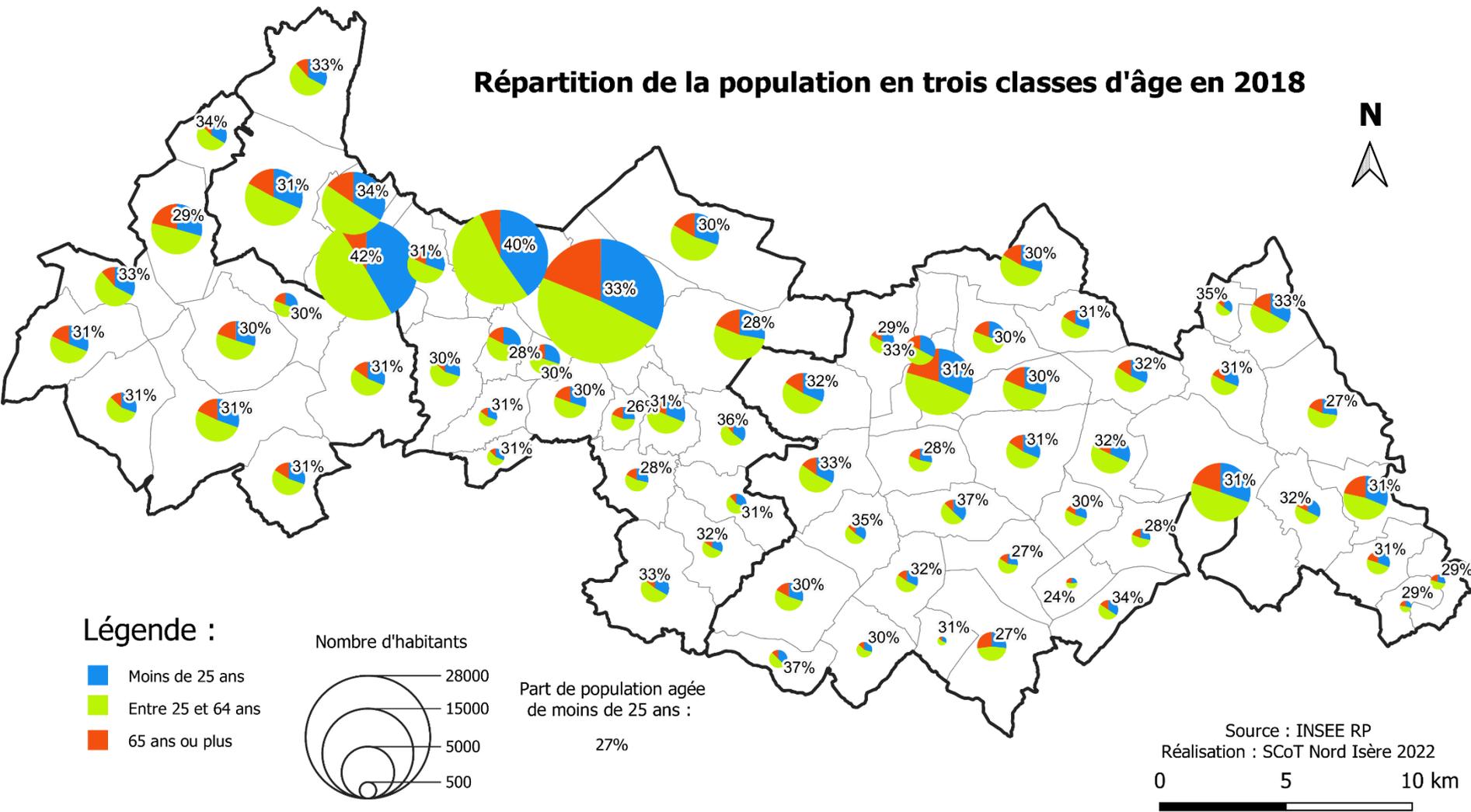
	2013	2018
<b>Poids démographique des COLL'in dans le SCoT</b>	12,7%	12,7%
<b>Poids démographique de la CAPI dans le SCoT</b>	54,9%	55,1%
<b>Poids démographique de la CCVDD dans le SCoT</b>	32,4%	32,2%

Avec 107 395 habitants, le poids démographique de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est en légère augmentation. Il représente 55.1% de la population du SCoT Nord-Isère en 2018 contre 54.9% en 2013. L'accroissement de la population au sein de la CAPI est plus rapide que la moyenne du SCoT avec 4.8% contre 4.4%. A l'échelle du SCoT, l'accueil de population s'effectue en majorité sur cette intercommunalité avec 4 884 nouveaux habitants sur les 8 302 accueillis sur l'ensemble du SCoT. Cela représente environ 60 % du total de l'accueil de population.

Avec un taux d'évolution de la population inférieur à la moyenne du SCoT (3,9 contre 4,4%) le poids relatif de la Communauté de Commune des Vals du Dauphiné est moins important en termes d'accueil de population que les deux autres EPCI du SCoT. Néanmoins, la dynamique démographique reste largement positive avec 2 333 nouveaux habitants accueillis entre 2013 et 2030 représentant 28.1% de l'accueil de population du SCoT.

La tendance d'évolution de la population observée entre 2013 et 2018 est moindre au regard de celle observée au milieu des années 2000 (période de référence lors de la définition des objectifs du SCoT). La poursuite de la tendance observée sur les six premières années de mise en œuvre du SCoT aboutirait à un accueil d'environ 29 500 nouveaux habitants à l'horizon 2030, soit 50% de l'objectif initial. L'INSEE dans son étude de projection démographique « Omphale 2070 » indique que le territoire du SCoT Nord-Isère devrait accueillir entre 20 800 et 26 300 nouveaux habitants à l'horizon 2030, soit moins de la moitié de l'objectif initial.

## Répartition de la population en trois classes d'âge en 2018



# Evolution de la structure de la population par âge

<b>COLL'in</b>	Moins de 25 ans	Entre 25 et 64 ans	65 ans ou plus
Part de la pop en 2008	34%	55%	11%
Part de la pop en 2013	33%	53%	14%
Part de la pop en 2019	31%	52%	17%

<b>CAPI</b>	Moins de 25 ans	Entre 25 et 64 ans	65 ans ou plus
Part de la pop en 2008	37%	53%	11%
Part de la pop en 2013	36%	52%	12%
Part de la pop en 2019	35%	51%	14%

<b>CCVDD</b>	Moins de 25 ans	Entre 25 et 64 ans	65 ans ou plus
Part de la pop en 2008	32%	53%	15%
Part de la pop en 2013	32%	52%	16%
Part de la pop en 2019	31%	51%	18%

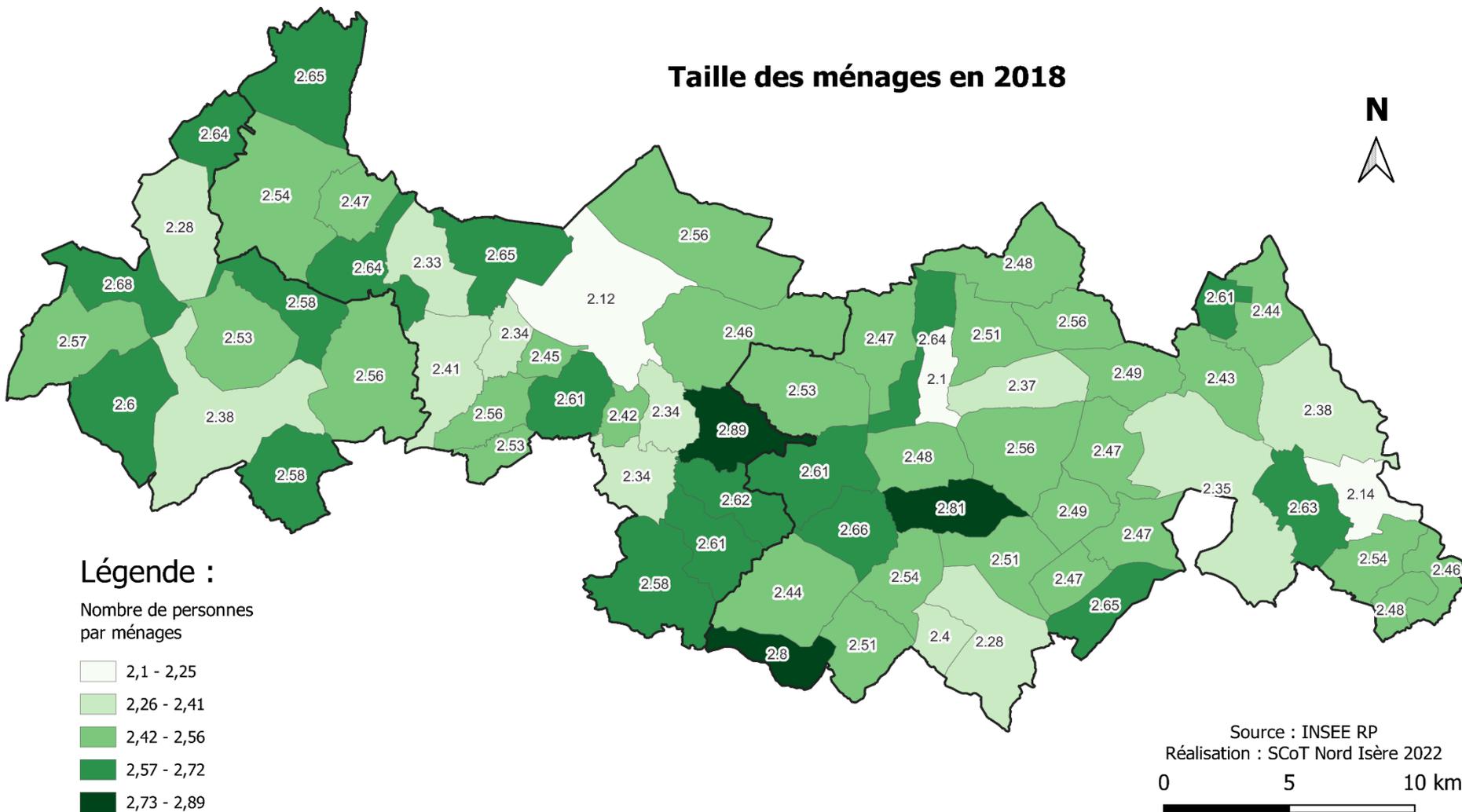
Avec une part des plus de 65 ans en augmentation de +4% sur la période 2008 - 2018, la population du SCoT Nord Isère est globalement vieillissante. La part des plus de 65 ans reste cependant légèrement inférieure au niveau départemental (18% en 2018). En parallèle, la part des moins de 25 ans, en recul de 2 points sur la période, reste néanmoins au dessus de la moyenne iséroise (31,5% en 2018).

En termes d'évolution de la structure de la population par âge, les dynamiques des trois EPCI constitutifs du SCoT sont à peu près similaires. Elles comprennent une diminution progressive de la part des moins de 25 ans, ainsi que celle des 25 - 64 ans, et une augmentation de la part des 65 ans ou plus.

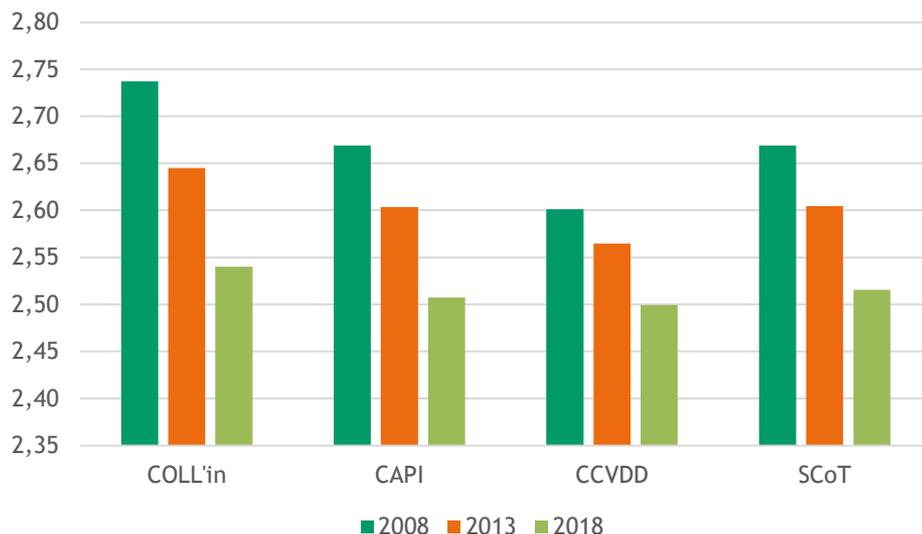
Ces évolutions sont cependant à nuancer avec un vieillissement plus marqué aux COLL'in (+6%) qu'aux VDD (+2%). La CAPI se caractérise quant à elle avec une part importante de population âgée de moins de 25 ans, (35% en 2018), même si l'on observe tout de même une diminution sur la période 2008-2018. Plus précisément, cette proportion est particulièrement élevée à L'Isle d'Abeau et Villefontaine avec une population constituée respectivement de 40 et 42% de moins de 25 ans. Enfin, la baisse de la part des 25 - 64 ans sur cette même période représente une tendance commune à l'échelle des 3 EPCI du SCoT.

<b>SCoT</b>	Moins de 25 ans	Entre 25 et 64 ans	65 ans ou plus
Part de la pop en 2008	35%	53%	12%
Part de la pop en 2013	34%	52%	14%
Part de la pop en 2019	33%	51%	16%

## Taille des ménages en 2018



# Evolution de la taille des ménages



Similairement à l'évolution de la structure de la population observée précédemment, la dynamique d'évolution de la taille des ménages suit la même tendance à la baisse sur l'ensemble des EPCI constituant le SCoT. En 2008, les COLL'in se démarquaient avec un ménage moyen composé d'environ 2,75 individus, suivie par la CAPI avec un ménage moyen de 2,67 et les VDD avec 2,60.

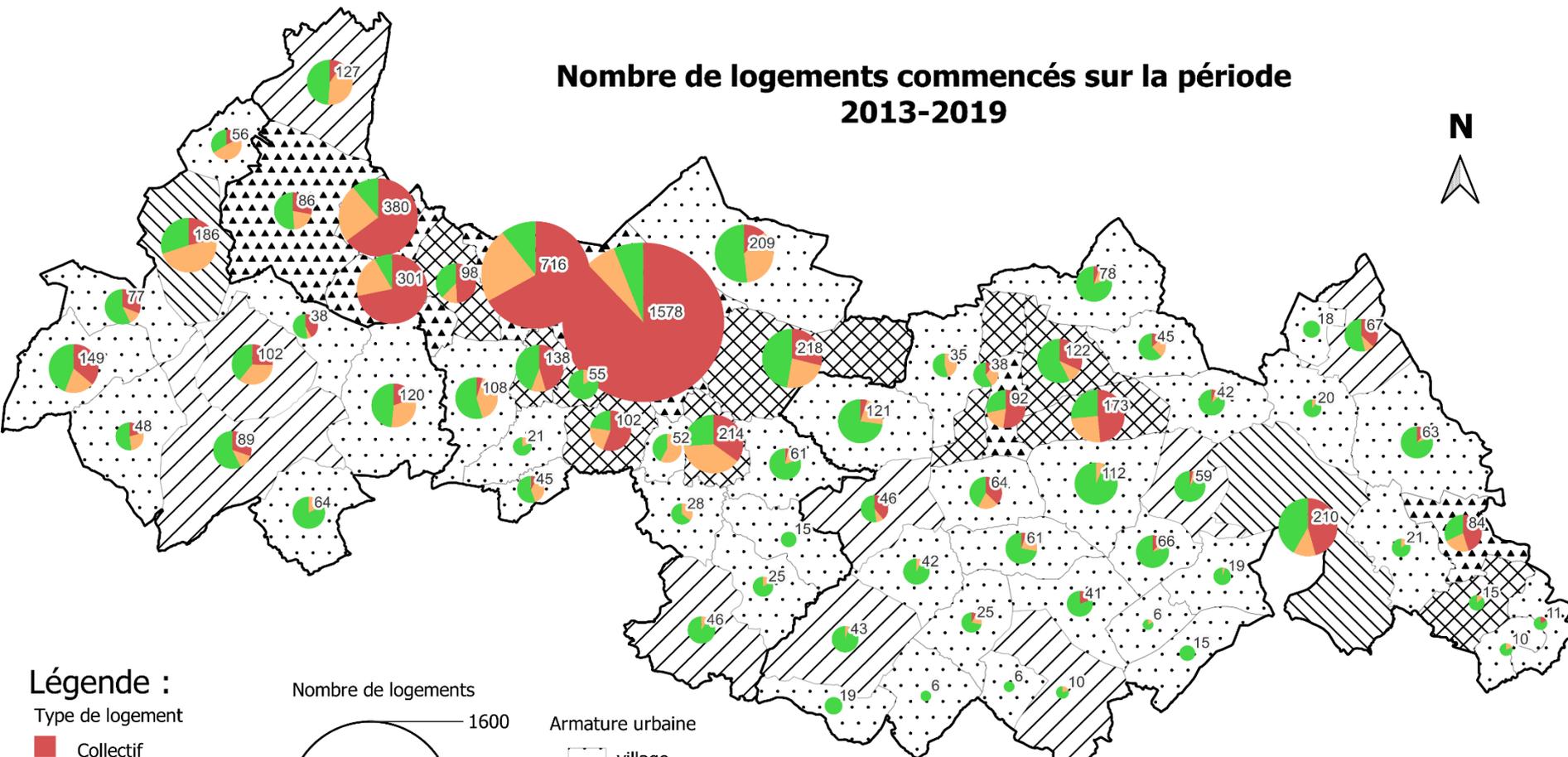
En 2018, la situation est moins contrastée avec des ménages composés d'environ 2,50 individus sur l'ensemble du SCoT.

A l'échelle du SCoT, la taille des ménages a diminué de 0,15 sur la période 2008 - 2018. Cette baisse est structurelle et se poursuit depuis 1968, époque à laquelle les ménages étaient composés de 3,17 individus. En 2018, la taille des ménages du SCoT reste cependant légèrement au dessus de la moyenne iséroise plafonnant à 2,37 individus par ménage.

	2008	2013	2018
<b>COLL'in</b>	2,74	2,65	2,54
<b>CAPI</b>	2,67	2,60	2,51
<b>CCVDD</b>	2,60	2,56	2,50
<b>SCoT</b>	2,67	2,60	2,52

# Volume et nature des nouveaux logements construits

## Nombre de logements commencés sur la période 2013-2019

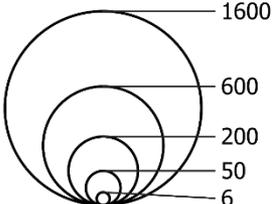


### Légende :

Type de logement

- Collectif
- Individuel groupé
- Individuel pur

Nombre de logements



Armature urbaine

- village
- bourg relais
- ville relais
- com peri urbaine
- ville centre

Source : SITADEL  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2022

# Volume et nature des nouveaux logements construits

## Logements commencés sur la période 2013-2019

	Habitat individuel	Habitat groupé et intermédiaire	Habitat collectif	Total
<b>COLL'in</b>	<b>46%</b>	<b>29%</b>	<b>25%</b>	<b>100%</b>
bourg relais	91	47	53	21%
village	285	130	137	59%
ville relais	56	90	40	20%
<b>CCVDD</b>	<b>63%</b>	<b>15%</b>	<b>22%</b>	<b>100%</b>
bourg relais	163	17	45	12%
com peri urbaine	151	70	127	18%
village	744	130	72	50%
ville centre	53	37	86	9%
ville relais	88	26	96	11%
<b>CAPI</b>	<b>23%</b>	<b>19%</b>	<b>58%</b>	<b>100%</b>
bourg relais	104	57	12	4%
com peri urbaine	326	193	306	18%
village	334	194	36	12%
ville centre	280	428	2353	66%

Sur la période 2013-2019, la CAPI concentre 60% des nouveaux logements construits sur l'ensemble du SCoT. Il s'agit principalement de logements collectifs construits dans les principales villes centres de la vallée urbaine. Aux COLL'in, ce sont les villages qui portent la dynamique regroupant la majorité des nouvelles constructions. La situation est plus contrastée aux VDD avec une concentration de construction de logements répartie majoritairement dans les villages et les communes péri-urbaines. Le poids des villes centre étant très faible (-10%).

A l'échelle SCoT, se sont les villes centre qui soutiennent principalement la construction de logements neufs se caractérisant principalement par du collectif. Les villages portent quand à eux plus du ¼ de la construction neuve se déclinant en majorité par de l'individuel pur.

	Habitat individuel	Habitat groupé et intermédiaire	Habitat collectif	Total
Bourg-relais	358	121	110	<b>8%</b>
Commune péri-urbaine	477	263	433	<b>16%</b>
Village	1363	454	245	<b>28%</b>
Ville-Centre	333	465	2439	<b>43%</b>
Ville-relais	144	116	136	<b>5%</b>
<b>SCoT</b>	<b>36%</b>	<b>19%</b>	<b>45%</b>	<b>100%</b>

## COLL'in

COLL'in	2006-2012					
	Habitat individuel		Habitat groupé et intermédiaire		Habitat collectif	
Villes-relais et Bourgs-relais	191	60%	61	19%	66	21%
Villages	327	68%	103	21%	51	11%
Total	518	65%	164	20%	117	15%

Objectifs SCoT		
Habitat individuel	Habitat groupé et intermédiaire	Habitat Collectif
< 30 %	35%	> 35 %
< 50 %	35%	> 15 %

2013-2019					
Habitat individuel		Habitat groupé et intermédiaire		Habitat collectif	
147	39%	137	36%	93	25%
285	52%	130	23%	137	25%
432	46%	267	29%	230	25%

Objectif du SCoT dépassé
  Objectif du SCoT atteint
  Objectif du SCoT non réalisé

En comparaison avec la période de référence 2006-2012, la répartition des nouveaux logements sur la période 2013 et 2019 pour les villages atteint les objectifs du SCoT pour l'habitat individuel et dépasse ceux de l'habitat collectif avec un écart à l'objectif de 10 %.

Les villes et bourgs relais atteignent leurs objectifs en termes d'habitat groupé et intermédiaire mais pas ceux concernant l'habitat individuel et collectif, malgré une amélioration en comparant avec les chiffres de la période de référence.

\* Sur les COLL'in : Ville-relais = Heyrieux, Bourgs-relais = Diémoz et Saint-Georges d'Espéranche.

## CAPI

CAPI	2006-2012					
	Habitat individuel		Habitat groupé et intermédiaire		Habitat collectif	
Villes-centres et communes périurbaines	671	16%	560	14%	2829	70%
Villes-relais et Bourgs-relais	91	61%	26	18%	32	21%
Villages	314	48%	162	25%	178	27%
<b>Total</b>	<b>1076</b>	<b>22%</b>	<b>748</b>	<b>15%</b>	<b>3039</b>	<b>63%</b>

Objectifs SCoT		
Habitat individuel	Habitat groupé et intermédiaire	Habitat Collectif
< 15 %	35%	> 50 %
< 30 %	35%	> 35 %
< 50 %	35%	> 15 %

2013-2019					
Habitat individuel		Habitat groupé et intermédiaire		Habitat collectif	
606	16%	621	16%	2659	68%
104	60%	57	33%	12	7%
334	59%	194	35%	36	6%
<b>1044</b>	<b>22%</b>	<b>872</b>	<b>19%</b>	<b>2707</b>	<b>59%</b>

Objectif du SCoT dépassé
  Objectif du SCoT atteint
  Objectif du SCoT non réalisé

La répartition des nouveaux logements construits dans les villes centres et communes périurbaines reste à peu près la même sur les deux périodes étudiées, atteignant toujours les objectifs imposés par le SCoT pour l'habitat individuel et dépassant ceux de l'habitat collectif, avec un écart à l'objectif d'environ 20 points.

Pour les autres formes urbaines, les objectifs concernant l'habitat groupé et intermédiaire sont atteints sur la période 2013-2019. Cependant ceux concernant l'habitat individuel et collectif ne sont toujours pas atteints, et l'on observe même une augmentation de la proportion d'habitat individuel construit entre les deux périodes étudiées.

\* Sur la CAPI : Bourgs-relais = Satolas-et-Bonce et Ecluse-Badinières.

## CCVDD

CCVDD	2006-2012					
	Habitat individuel		Habitat groupé et intermédiaire		Habitat collectif	
Villes-centres et communes périurbaines	419	39%	115	11%	539	50%
Villes-relais et Bourgs-relais	469	61%	122	16%	173	23%
Villages	935	80%	103	9%	134	11%
<b>Total</b>	<b>1823</b>	<b>61%</b>	<b>340</b>	<b>11%</b>	<b>846</b>	<b>28%</b>

Objectifs SCoT		
Habitat individuel	Habitat groupé et intermédiaire	Habitat Collectif
< 15 %	35%	> 50 %
< 30 %	35%	> 35 %
< 50 %	35%	> 15 %

2013-2019					
Habitat individuel		Habitat groupé et intermédiaire		Habitat collectif	
204	39%	107	20%	213	41%
251	58%	43	10%	141	32%
744	79%	130	14%	72	7%
<b>1199</b>	<b>63%</b>	<b>280</b>	<b>15%</b>	<b>426</b>	<b>22%</b>

Objectif du SCoT dépassé
  Objectif du SCoT atteint
  Objectif du SCoT non réalisé

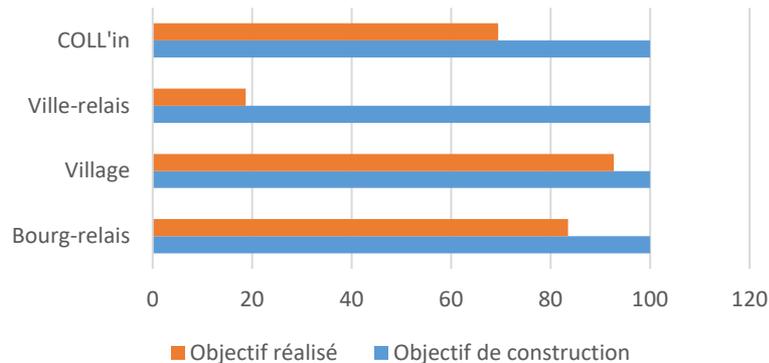
Dans les villes centre et communes périurbaines, l'objectif d'habitat collectif atteint sur la période de référence 2006-2012 ne l'est plus sur la période 2013-2019 avec un écart d'environ 10 points. Concernant les villes et bourgs relais, le niveau de répartition pour l'habitat collectif atteint les objectifs du SCoT sur la même période. A l'inverse pour les villages, les objectifs pour l'ensemble des formes urbaines ne sont pas atteints quelle que soit la période observée.

En comparant les deux période étudiées, force est de constater une diminution significative du nombre de logements construits dans les villes centre, commune périurbaine, villes et bourgs relais. Cette diminution est moins marquée dans les villages qui soutiennent majoritairement la construction de logements sur période 2013 -2019

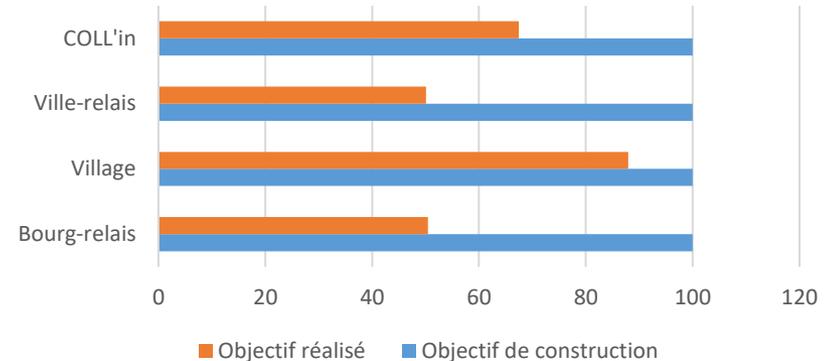
\* Sur les VDD : Ville-relais = Les Abrets-en-Dauphiné, Bourgs-relais = Saint-Victor-de-Cessieu, Biol, Val-de-Virieu, Aoste

## COLL'in

Différence à l'objectif de construction de logements 2006-2012



Différence à l'objectif de construction de logements 2013-2019



La tendance de construction de logements est globalement à la hausse sur le territoire des COLL'in entre les deux périodes étudiées. L'ensemble des typologies de commune voient leur production de logements augmenter à l'exception des bourgs-relais. A noter également une différence à l'objectif théorique de constructions moins importante sur 2013-2019 pour les ville-relais mais plus importante s'agissant des bourgs-relais. De manière globale, les différentes communes des COLL'in, indépendamment de leur place dans l'armature urbaine n'atteignent pas les objectifs de construction de logements fixés par le SCoT sur la période 2013-2019.

Construction de logements 2013-2019				
	Objectif de construction de logements / an / 1000 habitants	Théorique	Réellement réalisées	Objectif réalisé
Bourg-relais	8	379	191	50%
Village	6	627	551	88%
Ville-relais	10	371	186	50%
<b>Total</b>		<b>1376</b>	<b>928</b>	<b>67%</b>

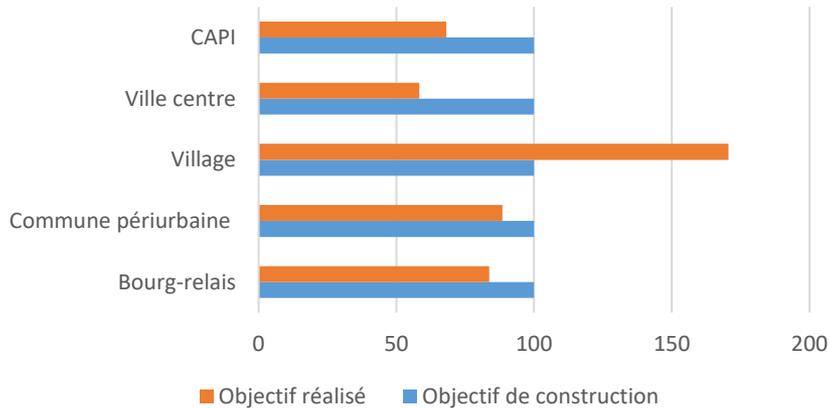
Objectif plafond

\* Sur les COLL'in : Ville-relais = Heyrieux, Bourgs-relais = Diémoz et Saint-Georges d'Espéranche.

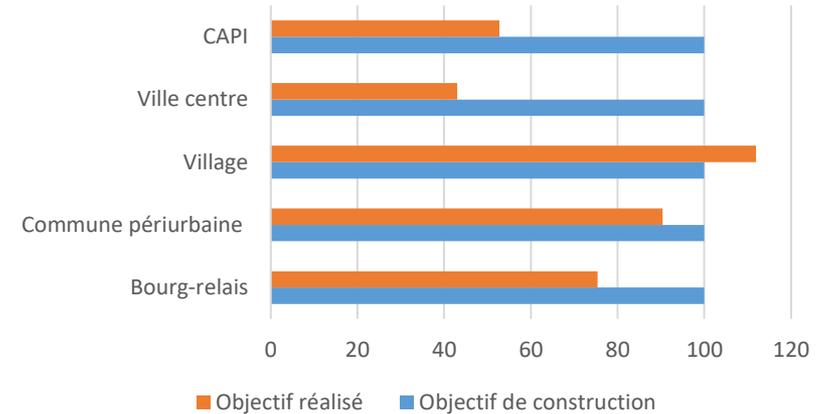
# Répartition des logements construits dans l'armature urbaine

## CAPI

Différence à l'objectif de construction de logements  
2006-2012



Différence à l'objectif de construction de  
logements 2013-2019



Sur la CAPI, la tendance de construction de logements est légèrement plus soutenue sur la période 2013-2019 en comparaison avec 2006-2012. Les dynamiques de construction par typologie de commune varient entre une baisse du nombre de constructions pour les bourgs-relais et les villages, une augmentation pour les communes péri-urbaines et une stagnation pour les villes-centres. A noter des objectifs dépassés pour les villages. Pour les communes périurbaines, il s'agit de mettre en perspective la possibilité de mutualisation de la production de logement en appui des villes-centres. Sur la période 2013-2019, les communes de la CAPI sont globalement en dessous des objectifs de construction de logement imposés par le SCoT, exceptés pour les villages qui les dépassent.

\* Sur la CAPI : Bourgs-relais = Satolas-et-Bonce et Eclose-Badinières.

Construction de logements 2013-2019				
	Objectif de construction de logements / an / 1000 habitants	Théorique	Réellement réalisées	Objectif réalisé
Bourg-relais	8	230	173	75%
Commune périurbaine	8	913	825	90%
Village	6	504	564	112%
Ville centre	12	7119	3061	43%
<b>Total</b>		<b>8766</b>	<b>4623</b>	<b>53%</b>

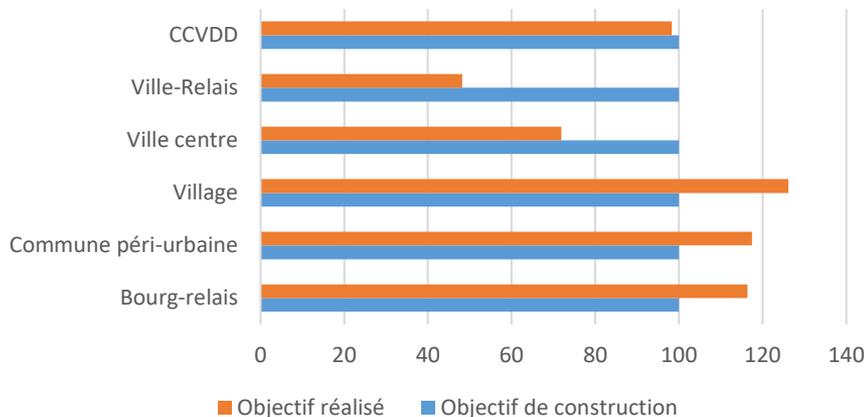
Objectif plafond

Objectif plancher

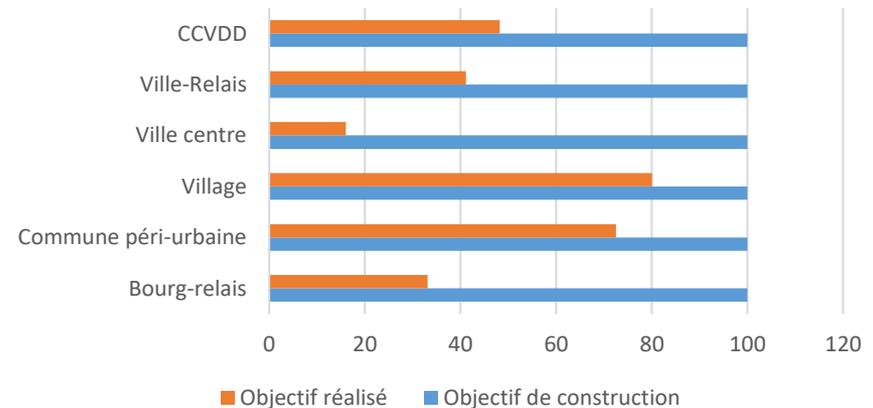
# Répartition des logements construits dans l'armature urbaine

## CCVDD

Différence à l'objectif de construction de logements  
2006-2012



Différence à l'objectif de construction de logements  
2013-2019



La tendance de production de logements sur les VDD est globalement à la baisse entre les deux périodes étudiées. Entre 2006 et 2012, la CCVDD dépassait son objectif global de production de logements (Objectif fictif sur cette période en l'absence de SCoT). Sur la période 2013-2019, moins de 50% des constructions prévues ont été réalisées. Cette baisse est particulièrement significative sur les villes centres et les bourgs-relais ayant réalisé respectivement 16 et 33% de leur objectif de construction. Globalement, l'ensemble communes des VDD, n'atteignent pas leurs objectifs de construction de logements fixés par le SCoT sur la période 2013-2019.

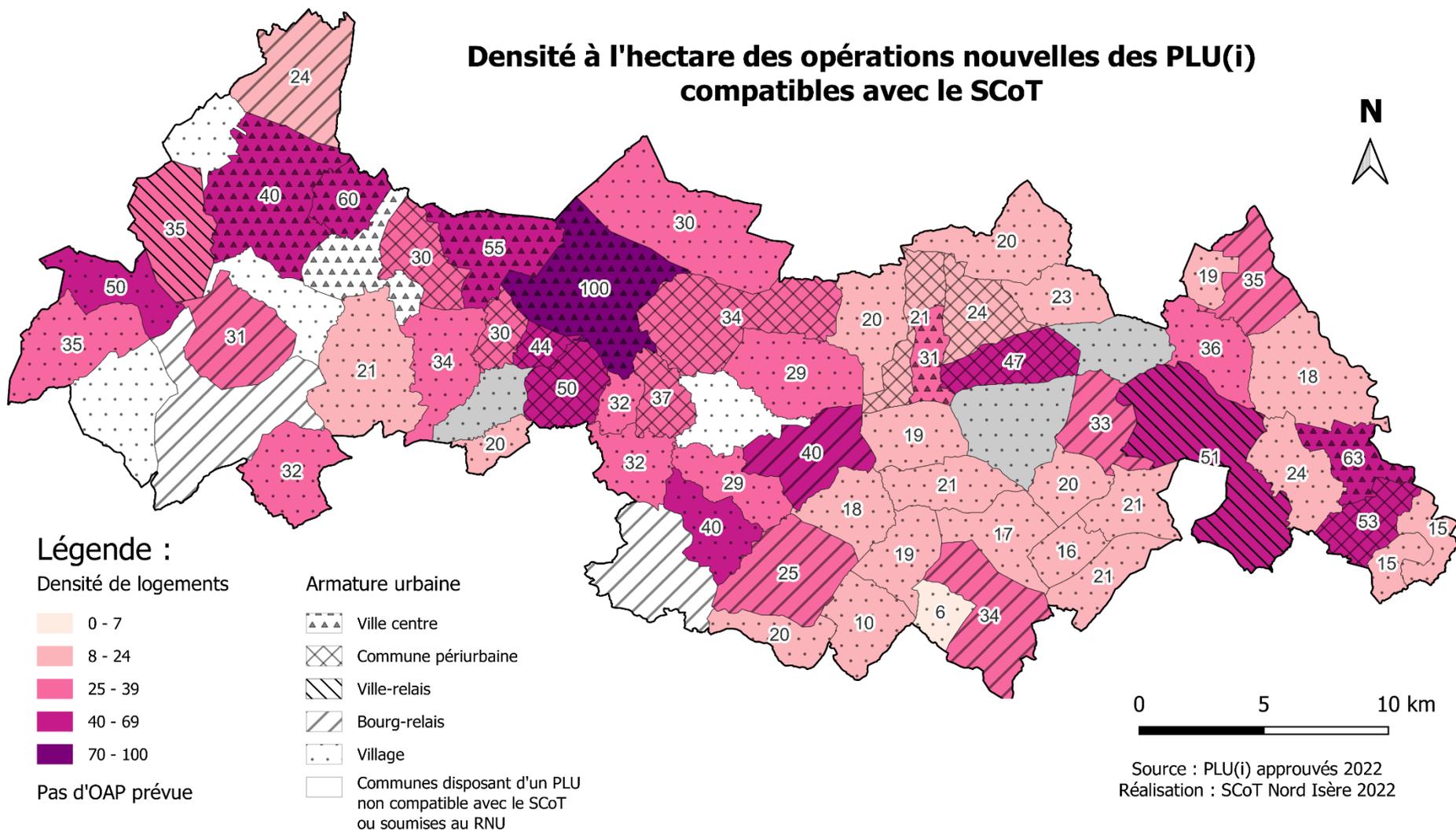
Construction de logements 2013-2019				
	Objectif de construction de logements / an / 1000 habitants	Théorique	Réellement réalisées	Objectif réalisé
Bourg-relais	8	680	225	33%
Commune péri-urbaine	8	480	348	72%
Village	6	1181	946	80%
Ville centre	12	1099	176	16%
Ville-Relais	10	510	210	41%
<b>Total</b>		<b>3950</b>	<b>1905</b>	<b>48%</b>

Objectif plafond

Objectif plancher

\* Sur les VDD : Ville-relais = Les Abrets-en-Dauphiné, Bourgs-relais = Saint-Victor-de-Cessieu, Biol, Val-de-Virieu, Aoste

## Densité à l'hectare des opérations nouvelles des PLU(i) compatibles avec le SCoT



# Densité à l'hectare des opérations nouvelles

<b>COLL'in</b>	Objectif de densité	Densité moyenne observée
Ville-relais	35 logements/ha	35
Bourg-relais	30 logements/ha	31
Village	20 logements/ha	35

<b>CAPI</b>	Objectif de densité	Densité moyenne observée
Ville-Centre	40 logements/ha (50 dans les centres et les quartiers gares)	64
Commune périurbaine	20 logements/ha (50 dans les quartiers gares)	38
Bourg-relais	30 logements/ha	24
Village	20 logements/ha	31

<b>CCVDD</b>	Objectif de densité	Densité moyenne observée
Ville-Centre	40 logements/ha (50 dans les centres et les quartiers gares)	44
Commune périurbaine	20 logements/ha (50 dans les quartiers gares)	36
Ville-relais	35 logements/ha	45
Bourg-relais	30 logements/ha	33
Village	20 logements/ha	20

Sur les COLL'in, l'ensemble des communes ayant un document d'urbanisme compatible avec le SCoT dépassent les objectifs de densité imposés. Il est à noter les densités particulièrement élevées pour les villages, notamment sur Valencin (50 logts/ ha).

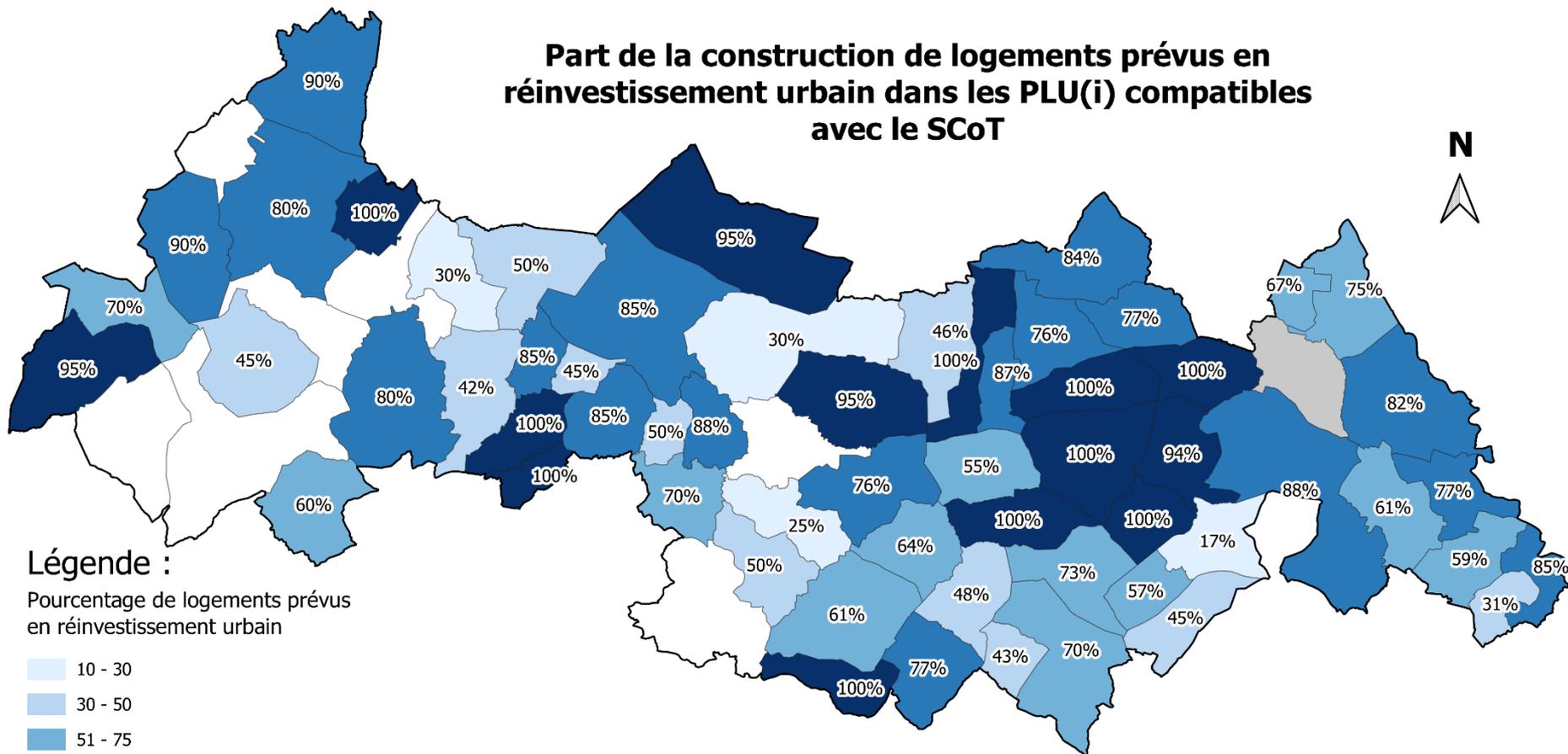
Les documents d'urbanisme de la CAPI compatibles avec le SCoT atteignent globalement les objectifs de densité imposés, excepté pour Satolas-et-Bonce identifié comme Bourg relais avec 24 logts/ha. La commune de Bourgoin-Jallieu porte l'objectif pour les villes centres avec une densité de 100 logts/ ha pour les nouvelles opérations.

Pareillement aux 2 autres EPCI, les objectifs de densité de logements des deux 2 PLU(i) des VDD sont globalement compatibles avec le SCoT. A noter cependant les objectifs de la Tour-du-Pin (31 logts/ ha) et d'un certain nombre de villages du PLUi Est comme étant en deçà de ceux imposés par le SCoT.

Source : PLU(i) approuvés

# Part des logements construits en réinvestissement urbain

## Part de la construction de logements prévus en réinvestissement urbain dans les PLU(i) compatibles avec le SCoT



### Légende :

Pourcentage de logements prévus en réinvestissement urbain

- 10 - 30
- 30 - 50
- 51 - 75
- 76 - 90
- 91 - 100

- Absence de données
- Communes disposant d'un PLU non compatible avec le SCoT ou soumises au RNU

0 5 10 km

Source : PLU(i) approuvés 2022  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2022

# Part des logements construits en réinvestissement urbain

<b>COLL'in</b>	Seuil minimum prévu en réinvestissement urbain	Moyenne de réinvestissement urbain observée
Autre classe de l'armature	30%	73%

<b>CAPI</b>	Seuil minimum prévu en réinvestissement urbain	Moyenne de réinvestissement urbain observée
Ville-Centre	45%	79%
Autre classe de l'armature	30%	66%

<b>CCVDD</b>	Seuil minimum prévu en réinvestissement urbain	Moyenne de réinvestissement urbain observée
Ville-Centre	45%	82%
Autre classe de l'armature	30%	73%

Le seuil minimum de 30% (45% dans les villes-centres) prescrit par le SCoT est systématiquement atteint sur l'ensemble des communes des 3 EPCI, à l'exception de Succieu (CAPI) et Saint-Ondras (CCVDD). De plus, les taux de production en réinvestissement urbain de la majorité des communes dépassent largement l'objectif du SCoT. Ainsi, les taux de réinvestissement pour les villes centres sont en moyenne de 79% sur la CAPI et 82% aux VDD, donc bien plus importants que celui de 45% prescrit par le SCoT. Pour les autres typologies de communes, ce taux d'effort est encore plus important par rapport à l'objectif du SCoT : 71% en moyenne à l'échelle de l'ensemble du SCoT. Ces divergences s'expliquent par des disponibilités foncières plus ou moins importantes au sein des tissus bâtis préexistants.

Source : PLU(i) approuvés

# Part des logements construits à proximité des gares

Secteurs gare du SCoT	Commune	2006-2012 (Etat 0) (logements construits)	2013-2019 (logements construits)	Evol dynamique construction logements
La Verpillière	La Verpillière	418	146	<b>-71%</b>
	Villefontaine	98	1	
	<b>ss total</b>	<b>515</b>	<b>147</b>	
L'Isle d'Abeau	L'Isle d'Abeau	19	128	<b>+491%</b>
	St Alban de Roche	4	8	
	<b>ss total</b>	<b>23</b>	<b>136</b>	
Bourgoin-Jallieu	Bourgoin-Jallieu	895	446	<b>-44%</b>
	Maubec	19	64	
	Domarin	1	0	
	<b>ss total</b>	<b>915</b>	<b>510</b>	
La Tour du Pin	La Tour-du-Pin	363	80	<b>-77%</b>
	St Clair de la Tour	38	12	
	St Didier de la Tour	0	0	
	<b>ss total</b>	<b>401</b>	<b>92</b>	
St André le Gaz	St André le Gaz	133	54	<b>-60%</b>
	<b>ss total</b>	<b>133</b>	<b>54</b>	
Le Pont-de-Beauvoisin	Le Pont de Beauvoisin	80	16	<b>-80%</b>
	St Jean d'Avelanne	16	4	
	<b>ss total</b>	<b>96</b>	<b>20</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>2 083</b>	<b>959</b>	<b>-54%</b>

Le SCoT a ciblé des quartiers-gares, identifiés comme « à structurer et à densifier » dans le DOO.

La dynamique de construction de logements dans ces quartiers (rayon de 1km autour des gares) est en net recul sur la période 2013-2019 en comparaison avec 2006-2012. Passant de 2083 logements construits entre 2006 et 2012 à 959 entre 2013 et 2019 soit une baisse de 54%.

Cependant, plusieurs projets sont prévus à proximité des gares du territoire (Bourgoin, La Verpillière, St André le Gaz, St Jean d'Avelanne, Val de Virieu).

## Suivi du nombre de logements aidés

Si le nombre de logements aidés a bien augmenté entre 2012 et 2019, leur proportion dans le total de logements est variable en fonction des EPCI.

Aux COLL'in, la proportion de logements aidés s'est globalement maintenue. Leur nombre a augmenté dans la ville-relais (Heyrieux) et les villages et n'a pas bougé dans les bourgs-relais.

Sur la CAPI cette proportion a diminué de 2 points entre 2012 et 2019. Cette évolution est due au nombre très important de logements sociaux dans les villes-centres qui n'a pas augmenté sur la période étudiée. En revanche, cette proportion s'est bien accrue dans les autres communes de l'armature urbaine.

Aux VDD, le nombre de logements aidés a bien augmenté en nombre et en proportion du total. Cette dynamique a été portée par l'ensemble des communes de l'armature urbaine à l'exception des villes centres. Dans ces dernières, même constat que sur la CAPI où l'on observe initialement un nombre de logements aidés important, n'ayant pas évolué au cours de la période étudiée. Leur proportion s'en voit donc diminuée entre 2012 et 2019.

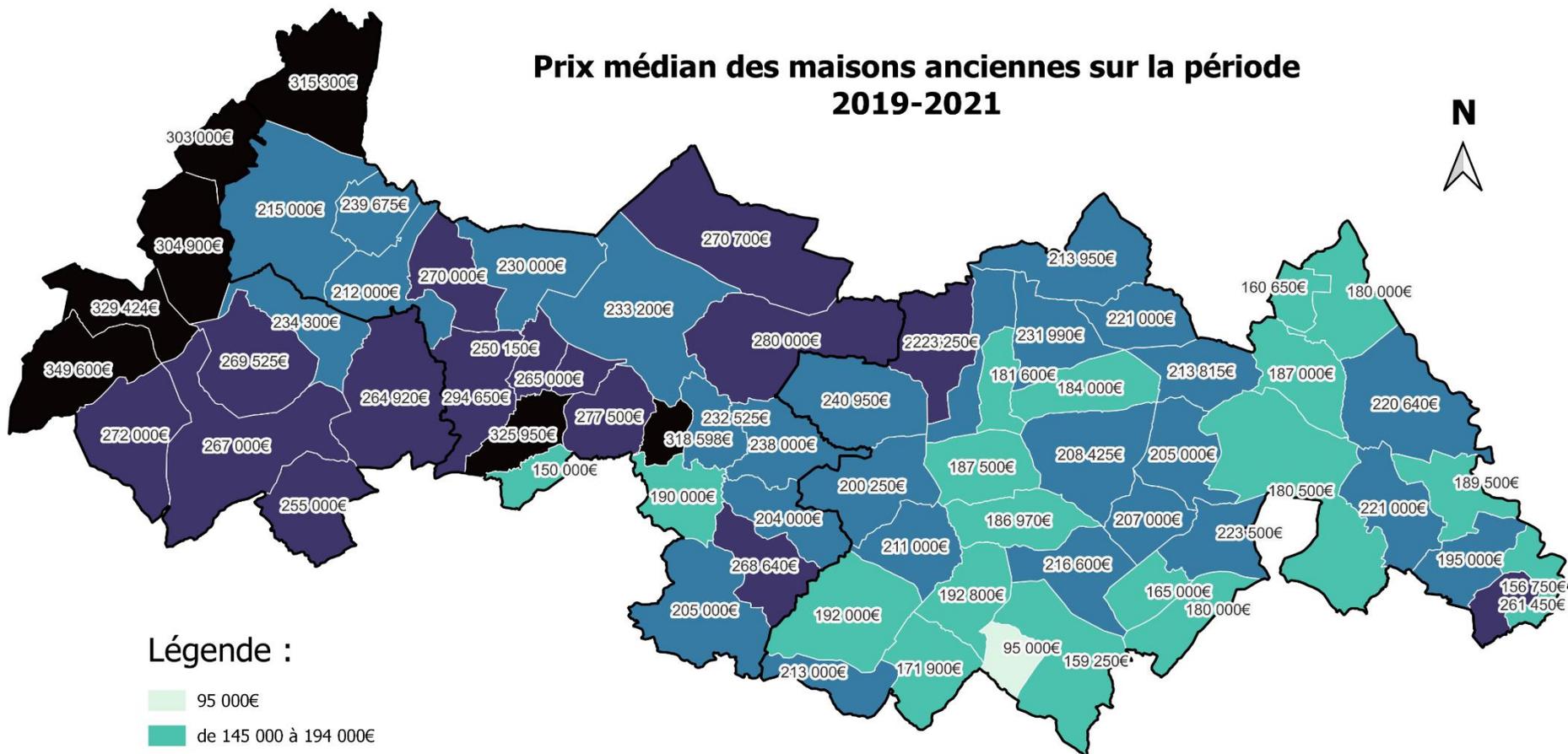
COLL'in	2012 / 2013			2019		
	Logements 2013	Dont logements aidés 2012		Logements 2019	Dont logements aidés 2019	
Bourg-relais	2 477	133	5,4%	2 701	133	4,9%
Village	5 175	144	2,8%	5 759	172	3%
Ville-relais	1 937	240	12,4%	2 156	278	12,9%
<b>Total</b>	<b>9 589</b>	<b>517</b>	<b>5,4%</b>	<b>10 616</b>	<b>583</b>	<b>5,5%</b>

CAPI	2012 / 2013			2019		
	Logements 2013	Dont logements aidés 2012		Logements 2019	Dont logements aidés 2019	
Bourg-relais	1 486	25	1,7%	1 621	41	2,5%
Commune périurbaine	6 131	572	9,3%	6 869	737	10,7%
Village	4 207	197	4,7	4 894	281	5,7%
Ville-centre	31 726	12 251	38,6%	34 260	12 219	35,7%
<b>Total</b>	<b>43 550</b>	<b>13 045</b>	<b>30%</b>	<b>47 644</b>	<b>13 278</b>	<b>27,9%</b>

CCVDD	2012 / 2013			2019		
	Logements 2013	Dont logements aidés 2012		Logements 2019	Dont logements aidés 2019	
Bourg-relais	4 578	432	9,4%	4 777	498	10,4%
Commune périurbaine	3 247	149	4,6%	3 542	197	5,6%
Village	10 818	634	5,9%	11 755	723	6,2%
Ville-centre	5 908	1 426	24,1%	6 195	1 425	23%
Ville-relais	2 888	191	6,6%	3 086	268	8,7%
<b>Total</b>	<b>27 439</b>	<b>2 832</b>	<b>10,3%</b>	<b>29 355</b>	<b>3 111</b>	<b>10,6%</b>

Source : INSEE RPLS

## Prix médian des maisons anciennes sur la période 2019-2021



### Légende :

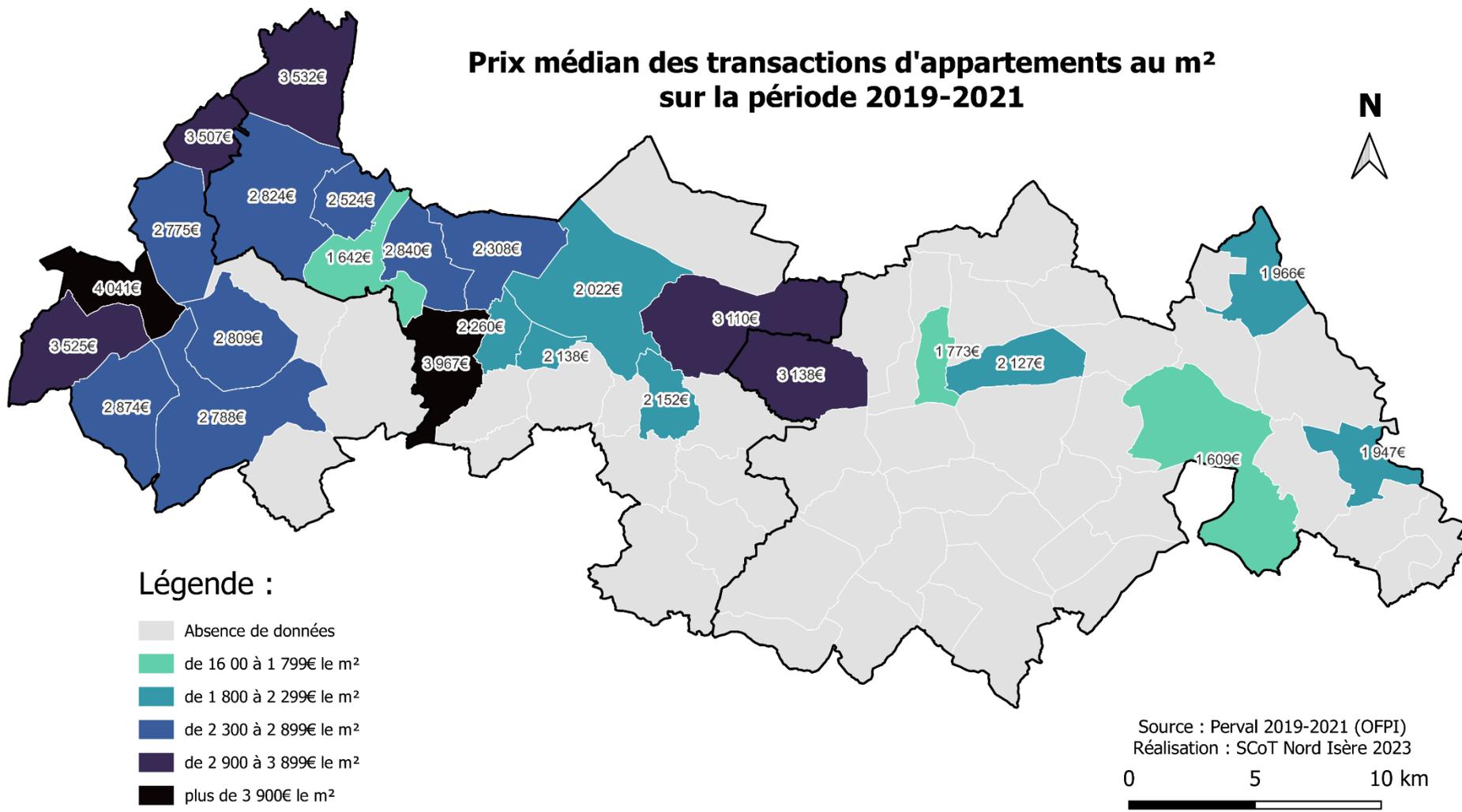
- 95 000€
- de 145 000 à 194 000€
- de 195 000 à 249 000€
- de 250 000 à 299 000€
- plus de 300 000€

Source : Perval 2019-2021 (OFPI)  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

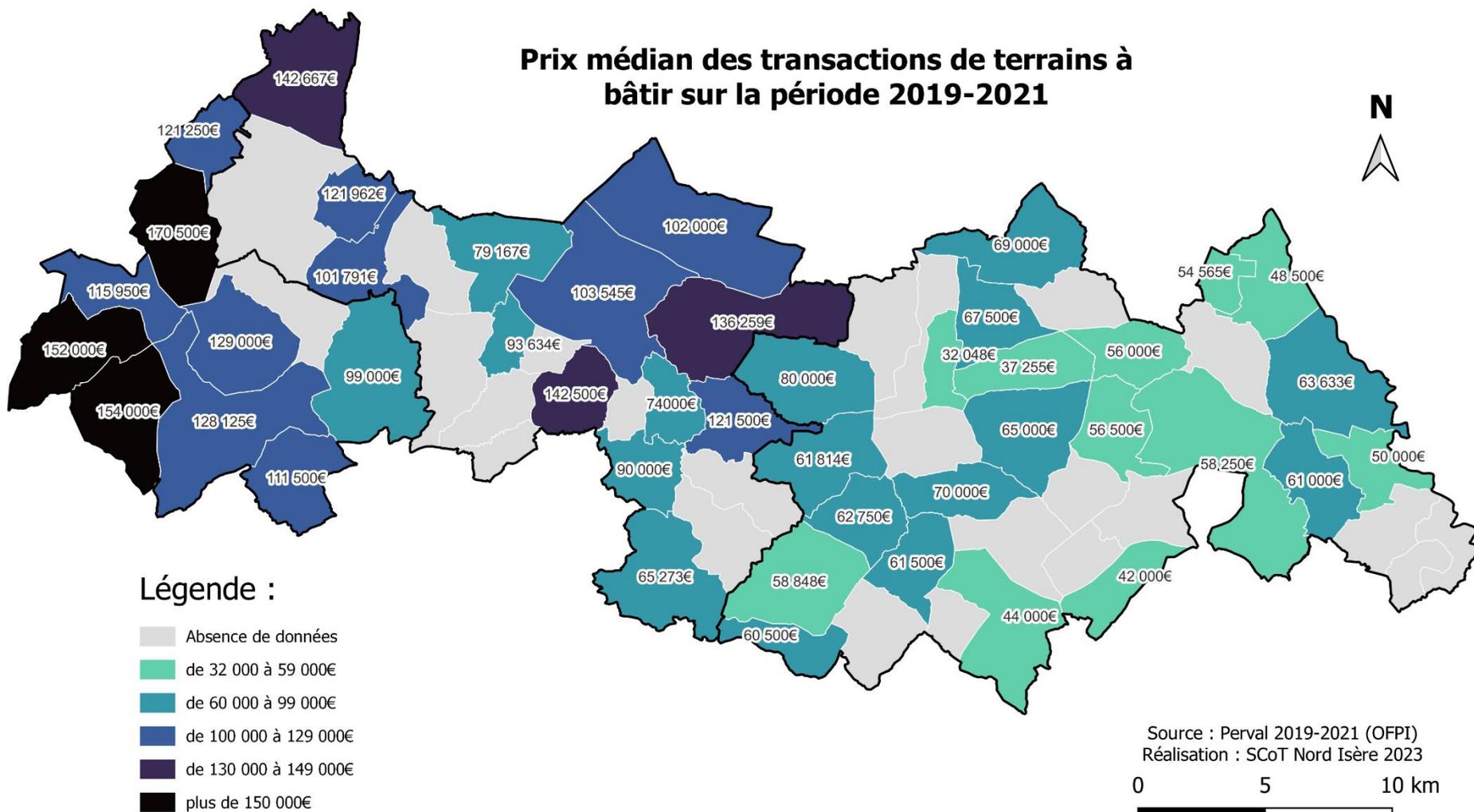
0 5 10 km



## Prix médian des transactions d'appartements au m<sup>2</sup> sur la période 2019-2021



## Prix médian des transactions de terrains à bâtir sur la période 2019-2021



## COLL'in

Evolution du prix médian de l'individuel ancien



Evolution du prix médian au m<sup>2</sup> du collectif ancien



Evolution du prix médian des terrains à bâtir



	Prix médian			Volume de transaction		
	2012	2021	Tx évol	2012	2021	Tx évol
<b>Maisons anciennes</b>	236 460 €	328 000 €	+39%	113	168	+49%
<b>Appartements anciens</b>	3 090 €	2 740 €	-11%	18	33	+83%
<b>Terrains à bâtir</b>	130 000 €	149 000 €	+15%	21	46	+119%

Sur la période 2012-2021, les prix des différents biens immobiliers sur le territoire des COLL'in sont globalement à la hausse à l'exception du collectif ancien qui enregistre une légère baisse. Les maisons individuelles anciennes sont les types de bien qui ont augmenté le plus sur la période avec +39%. C'est d'ailleurs sur les communes de Saint-Just-Chaleyssin et Valencin que l'on trouve les prix médians des maisons anciennes les plus élevés de l'ensemble du SCoT avec des transactions à plus 330 000€ sur la période 2019-2021. Ces prix semblent s'expliquer par la proximité de ce territoire avec l'agglomération lyonnaise. Au niveau des volumes de transactions, ce sont les biens individuels anciens qui dominent le marché et ce tout au long de la période étudiée. Par ailleurs, l'ensemble des biens enregistre une augmentation de leur volumes de transaction mais ce sont les terrains à bâtir qui enregistrent la hausse de volume la plus importante avec +119% entre 2012 et 2021.

Source : Perval (OFPI)

## CAPI

Evolution du prix médian de l'individuel ancien



Evolution du prix médian au m<sup>2</sup> du collectif ancien



Evolution du prix médian des terrains à bâtir



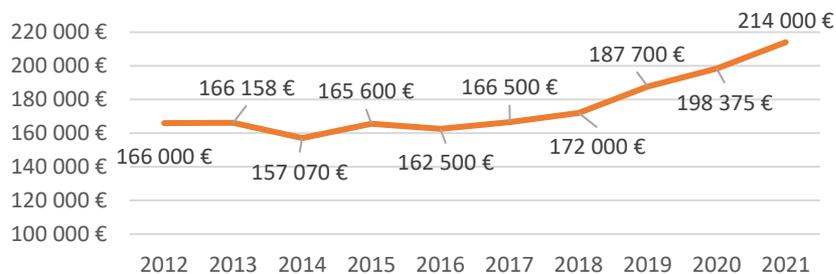
	Prix médian			Volume de transaction		
	2012	2021	Tx évol	2012	2021	Tx évol
<b>Maisons anciennes</b>	192 000 €	257 000 €	+34%	274	604	+120%
<b>Appartements anciens</b>	1 788 €	2 300 €	+29%	138	419	+204%
<b>Terrains à bâtir</b>	74 825 €	112 000 €	+50%	78	118	+51%

Sur la période étudiée, l'ensemble des types de bien immobilier a connu des augmentations que ce soit en termes de prix ou de volumes de transaction. L'augmentation des prix des terrains à bâtir est la plus importante sur la période avec un doublement des prix entre 2012 et 2021, ce qui n'a pas empêché un doublement du nombre des transactions de terrains à bâtir depuis 2012. Le marché immobilier de la CAPI a toujours été dominé par les biens individuels anciens avec des volumes de transaction qui ne cessent de gonfler au fil des années, jusqu'à atteindre plus de 600 transactions par an en 2021. Il est à noter également l'explosion de la part des appartements anciens dans le volume total des transactions au cours de la période, enregistrant une augmentation de +204%.

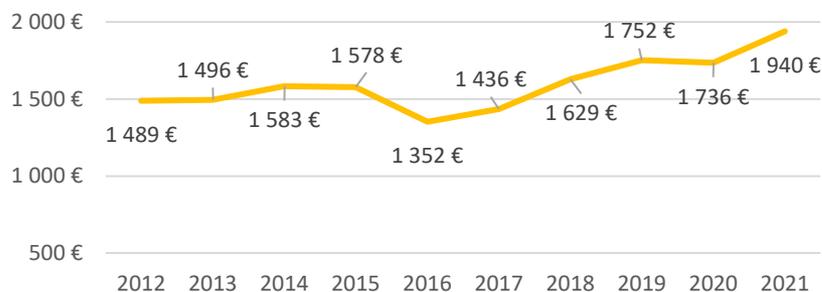
Source : Perval (OFPI)

## CCVDD

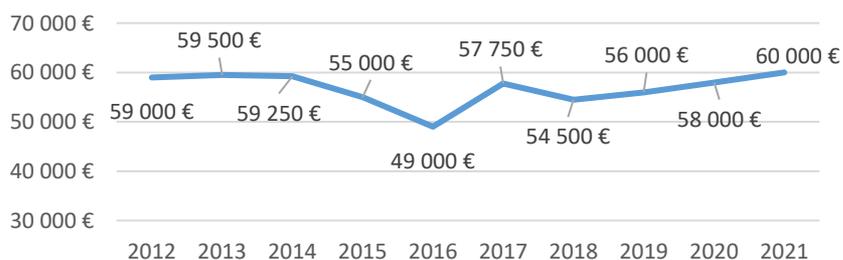
Evolution du prix médian de l'individuel ancien



Evolution du prix médian au m<sup>2</sup> du collectif ancien



Evolution du prix médian des terrains à bâtir



	Prix médian			Volume de transaction		
	2012	2021	Tx évol	2012	2021	Tx évol
<b>Maisons anciennes</b>	166 000 €	214 000 €	+29%	279	520	+86%
<b>Appartements anciens</b>	1 489 €	1 940 €	+30%	61	130	+113%
<b>Terrains à bâtir</b>	59 000 €	60 000 €	+2%	112	135	+21%

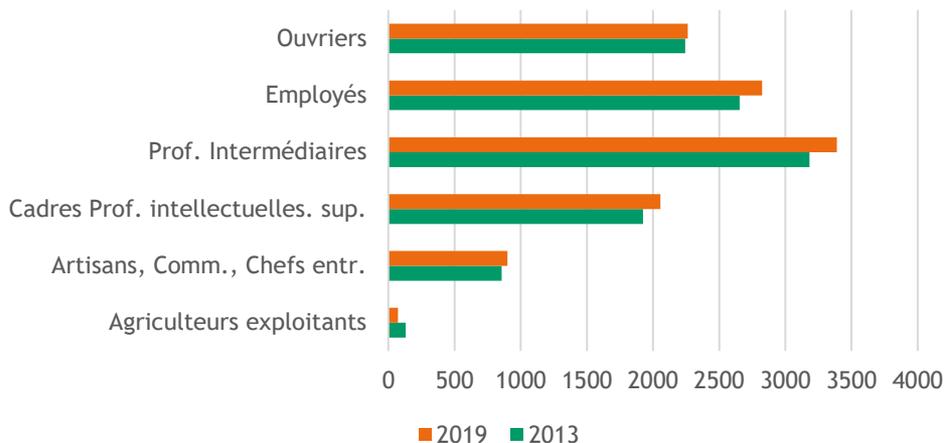
Similairement à la dynamique observée sur les deux autres intercommunalités, les VDD enregistrent globalement une augmentation des prix médians et des volumes de transaction entre 2012 et 2021. Au niveau des prix des biens immobiliers, les maisons anciennes et les appartements enregistrent des augmentations de +30% sur la période étudiée.

Les volumes de transaction sont marqués par une sur représentation de l'individuel ancien tout au long de la période, similairement à la dynamique observée sur les COLL'in. Les transactions de maisons anciennes augmentent également de +86%. Mais c'est sur les appartements anciens que les volumes de transactions enregistrent la plus grande hausse avec +113% de transaction. A noter également une stagnation des prix des terrains à bâtir et augmentation des volumes de transaction plus modérée.

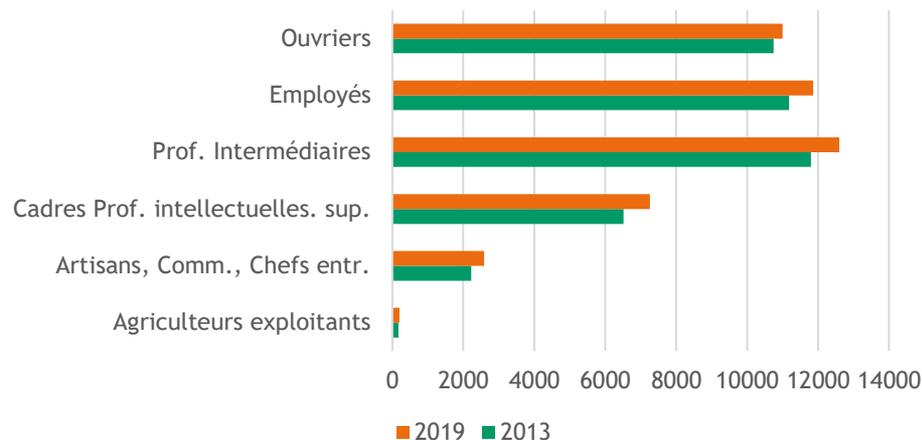
Source : Perval (OFPI)

# Evolution des catégories socio - professionnelles

### COLL'in



### CAPI



### CCVDD

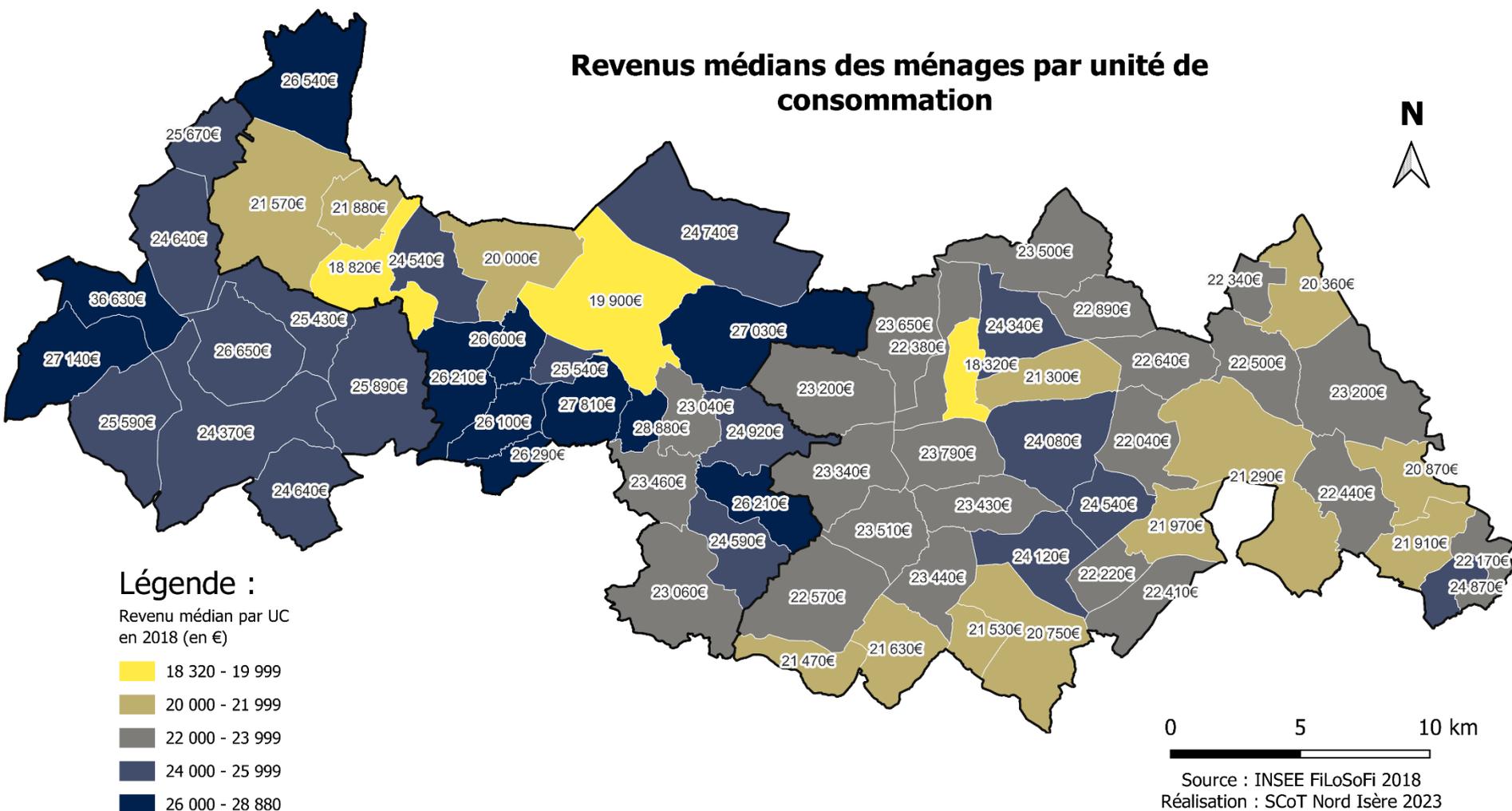


### Evolution de la part des catégorie socio-professionnelles entre 2013 et 2019

	COLLIN	CAPI	CCVDD
Ouvriers	+1%	+2,4%	-1,2%
Employés	+6,4%	+6,2%	-0,1%
Prof. Intermédiaires	+6,5%	+6,7%	+11%
Cadres Prof. intellectuelles. sup.	+6,7%	+11,4%	+15,6%
Artisans, Comm., Chefs entr.	+5,1%	+16,1%	+12,3%
Agriculteurs exploitants	-45%	+14,8%	+13,3%

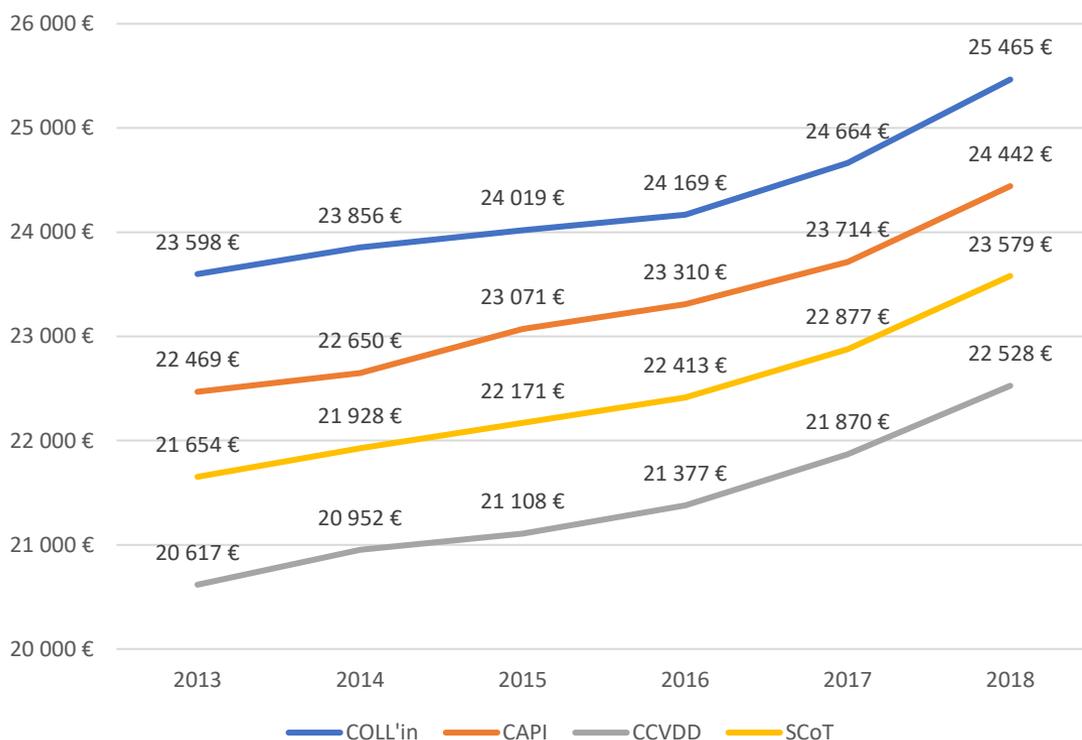
# Revenu disponible par unité de consommation

## Revenus médians des ménages par unité de consommation



# Revenu disponible par unité de consommation

Évolution des revenus disponibles par UC



	Revenu médian par UC en 2018	Evolution 2013 - 2018
<b>COLL'in</b>	25 465 €	7,9%
<b>CAPI</b>	24 442 €	8,8%
<b>CCVDD</b>	22 528 €	9,3%
<b>SCoT</b>	23 579 €	8,9%
<b>Isère</b>	22 950 €	8,2%
<b>France</b>	21 395 €	7,7%

En 2018, les revenus disponibles par UC au sein des EPCI du SCoT sont tous supérieurs à la médiane nationale et départementale (à l'exception des VDD). De plus, leurs évolutions sur la période 2013-2019 sont également plus rapides en comparaison avec les échelles départementales et nationales (à l'exception des COLL'in).

Ces médianes cachent cependant de fortes disparités au sein des intercommunalités, avec des revenus médians plutôt faibles au sein des villes centres de la CAPI et des VDD.

A l'échelle SCoT, la répartition des revenus est assez polarisée. Les plus hauts se situant à l'Ouest du territoire (COLL'in et CAPI), à proximité de Lyon et son agglomération. Les revenus les plus faibles se trouvant à l'est avec une limite marquée à l'entrée des VDD.

## COLL'in

	2012		
	Nb actifs occupés	Nb emplois au lieu de travail	Tx concentration d'emploi*
Village	6 217	2 250	36%
Bourg-Relais	2 726	1 447	53%
Ville-Relais	2 084	1 770	85%
<b>Total</b>	<b>11 027</b>	<b>5 468</b>	<b>50%</b>

	2018		
	Nb actifs occupés	Nb emplois au lieu de travail	Tx concentration d'emploi
	6 582	2 627	40%
	2 838	1 707	60%
	2 176	1 754	81%
<b>Total</b>	<b>11 596</b>	<b>6 089</b>	<b>53%</b>

\* Le taux de concentration d'emploi (ou indicateur de concentration d'emploi) rapporte le nombre d'emplois existants dans une zone d'emploi, au nombre de personnes en activité (actifs occupés qui y vivent).

Sur les COLL'in, on observe globalement une augmentation du nombre d'actifs occupés ainsi que du nombre d'emplois au lieu de travail sur la période 2012-2018, malgré une légère stagnation de ce dernier paramètre sur Heyrieux (ville-relais). Le taux de concentration en emplois est donc globalement en croissance avec une augmentation d'environ +3%.

Avec un taux de concentration d'emploi de 53% en 2018, le territoire des COLL'in occupe une fonction davantage résidentielle que de pôle d'emploi représentant 53 emplois locaux pour 100 actifs occupés.

	2012	2018	Évolution
Nombre d'actifs occupés	11 027	11 596	+5 %
Nombre d'emplois au lieu de travail	5 468	6 089	+11 %
Tx de concentration d'emploi	50%	53%	+3 %

## CAPI

	2012		
	Nb actifs occupés	Nb emplois au lieu de travail	Tx concentration d'emploi*
Village	4 833	1 568	32%
Bourg-Relais	1 438	1 874	130%
Commune périurbaine	6 474	4 786	74%
Ville-Centre	29 750	38 874	131%
<b>Total</b>	<b>42 495</b>	<b>47 102</b>	<b>111%</b>

	2018		
	Nb actifs occupés	Nb emplois au lieu de travail	Tx concentration d'emploi
	5 401	1 740	32%
	1 876	2 371	126%
	6 956	4 976	72%
	30 936	42 138	136%
<b>Total</b>	<b>45 168</b>	<b>51 225</b>	<b>113%</b>

\* Le taux de concentration d'emploi (ou indicateur de concentration d'emploi) rapporte le nombre d'emplois existants dans une zone d'emploi, au nombre de personnes en activité (actifs occupés qui y vivent).

Sur le territoire de la CAPI, ce taux est également en hausse, tout type de commune confondu. Cette augmentation est principalement portée par les villes centres avec +6 points sur la période étudiée. Concernant les villages, bourgs-relais et communes périurbaines, on assiste plutôt à une légère baisse du taux de concentration d'emploi avec un nombre d'actifs occupés qui a tendance à augmenter plus rapidement que le nombre d'emplois au lieu de travail.

Le taux de concentration d'emploi de 113% démontre que la CAPI joue véritablement le rôle de pôle employeur avec 113 emplois locaux pour 100 actifs occupés.

	2012	2018	Évolution
Nombre d'actif occupés	42 495	45 168	+6 %
Nombre d'emploi au lieu de travail	47 102	51 225	+9 %
Tx de concentration d'emploi	111%	113%	+2 %

Source : INSEE

## CCVDD

	2012		
	Nb actifs occupés	Nb emplois au lieu de travail	Tx concentration d'emploi*
Village	10 999	5 075	46%
Bourg-Relais	4 833	3 419	71%
Ville-Relais	2 565	2 080	81%
Commune périurbaine	3 204	2 261	71%
Ville-Centre	4 226	5 840	138%
<b>Total</b>	<b>25 827</b>	<b>18 675</b>	<b>72%</b>

	2018		
	Nb actifs occupés	Nb emplois au lieu de travail	Tx concentration d'emploi
	11 939	5 157	43%
	4 646	3 107	67%
	2483	2 146	86%
	3 372	2 514	75%
	4 227	5 604	133%
<b>Total</b>	<b>26 666</b>	<b>18 528</b>	<b>70%</b>

\* Le taux de concentration d'emploi (ou indicateur de concentration d'emploi) rapporte le nombre d'emplois existants dans une zone d'emploi, au nombre de personnes en activité (actifs occupés qui y vivent).

L'évolution de l'emploi sur les VDD se caractérise par une légère diminution du taux de concentration d'emploi entre 2012 et 2018. Cette baisse s'explique davantage par le recul du nombre d'emplois au lieu de travail que du nombre d'actifs occupés, qui lui a tendance à augmenter. Ce taux est en baisse sur tous les types de communes à l'exception des Abrets-en-Dauphiné (ville-relais) qui enregistre une augmentation du nombre d'actifs occupés et du nombre d'emplois au lieu de travail sur la période.

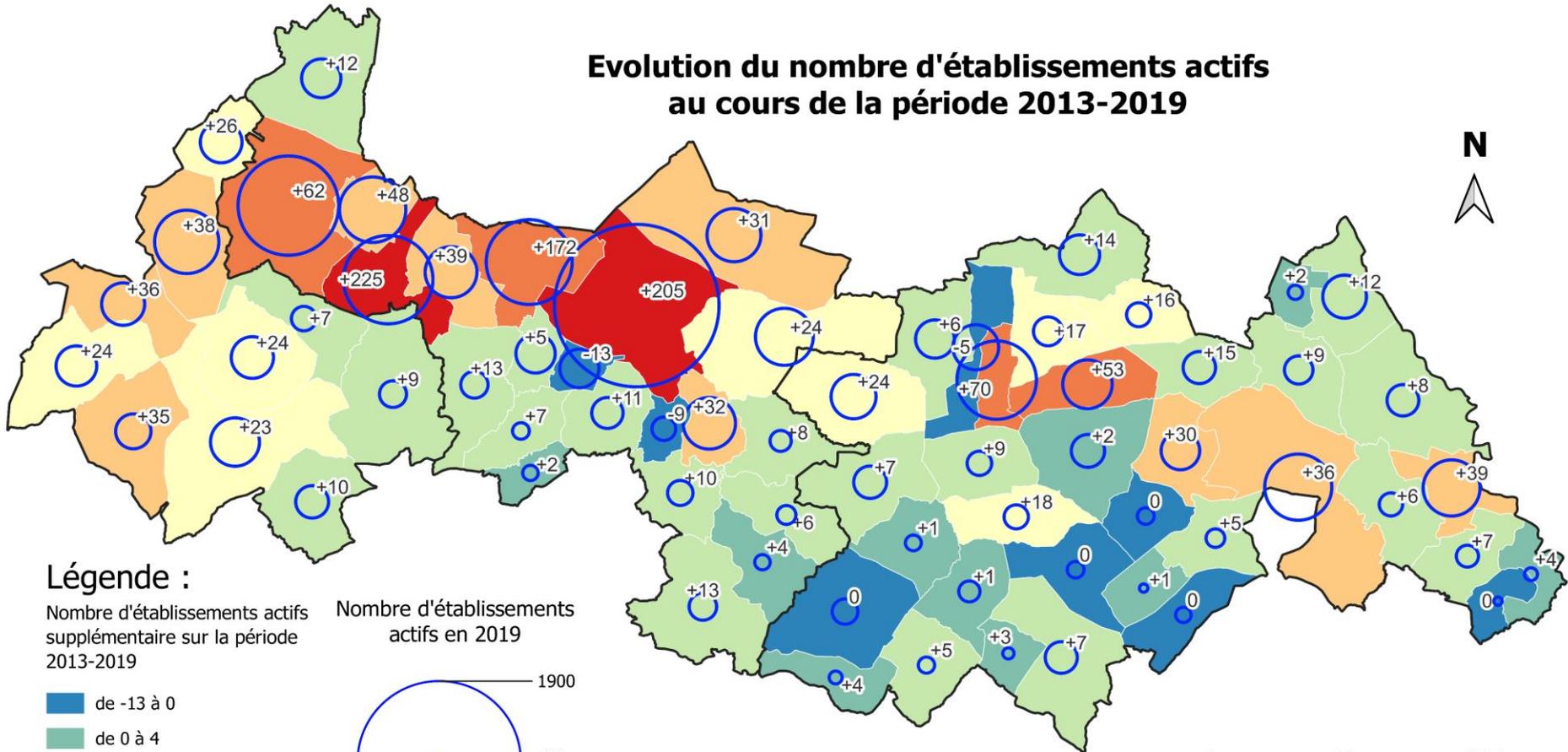
Avec un taux de concentration de l'emploi de 70%, représentant 70 emplois au lieu de travail pour 100 actifs occupés, les VDD occupent une fonction majoritairement résidentielle mais comportant un nombre d'emplois locaux relativement important.

	2012	2018	Évolution
Nombre d'actif occupés	25 827	26 666	+3 %
Nombre d'emploi au lieu de travail	18 675	18 528	-1 %
Tx de concentration d'emploi	72%	69%	-4 %

Source : INSEE

# Evolution des établissements actifs et des emplois salariés

## Evolution du nombre d'établissements actifs au cours de la période 2013-2019

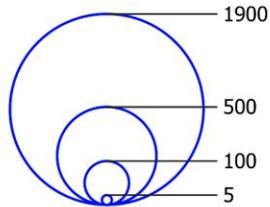


### Légende :

Nombre d'établissements actifs supplémentaire sur la période 2013-2019

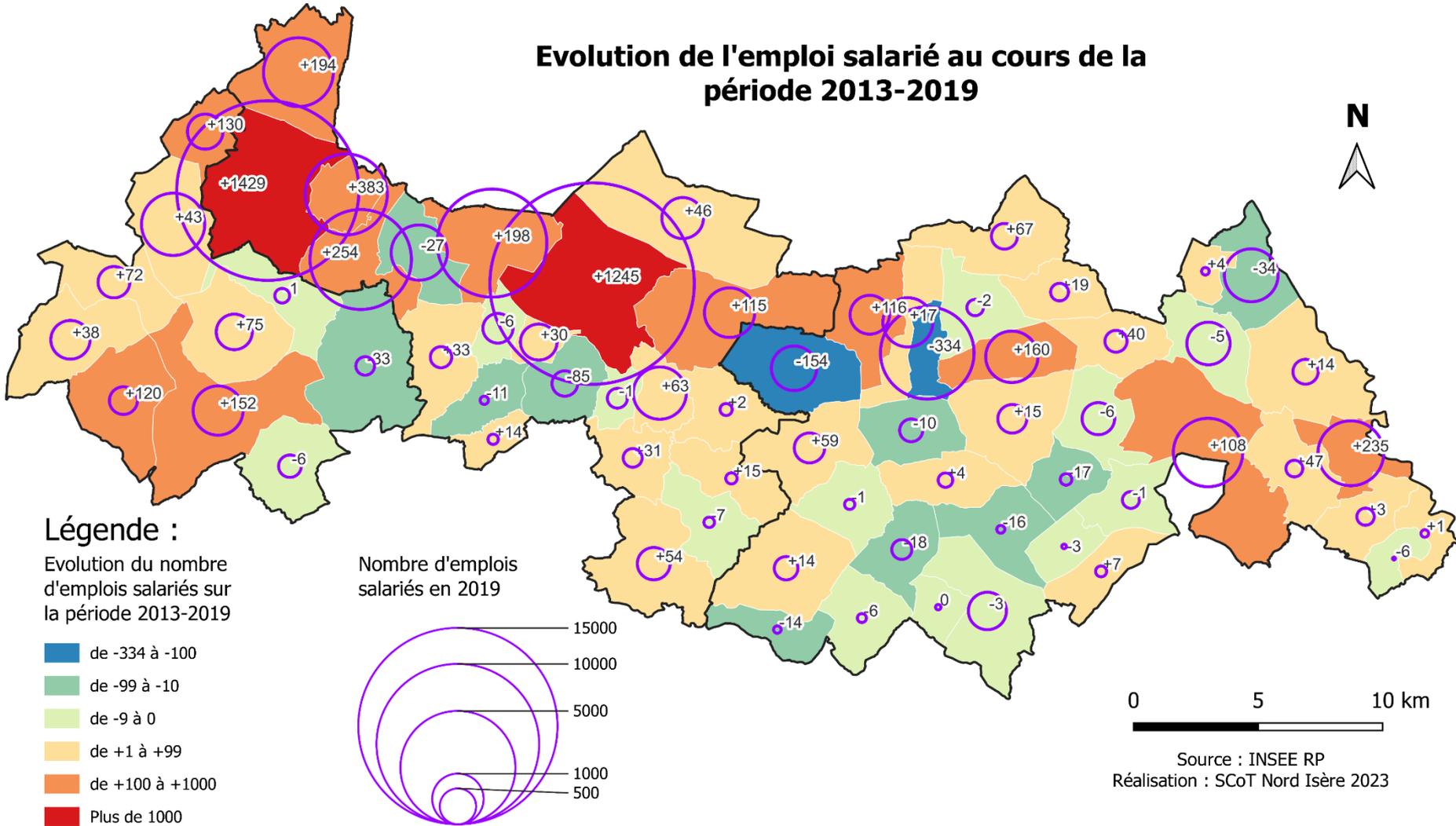
- de -13 à 0
- de 0 à 4
- de 5 à 14
- de 15 à 24
- de 25 à 49
- de 50 à 199
- plus de 200

Nombre d'établissements actifs en 2019



Source : Registre du Commerce et des Sociétés, CCI 2013-2019  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

## Evolution de l'emploi salarié au cours de la période 2013-2019



# Evolution des établissements actifs et des emplois salariés

COLL'in	Nombre d'étabs en 2013	Nombre d'étabs en 2019	Evolution étabs 2013-2019
Villes-Relais	256	294	+15%
Bourgs-Relais	251	298	+19%
Villages	489	636	+30%
<b>Total</b>	<b>996</b>	<b>1128</b>	<b>+23%</b>

Nombre d'emplois salariés en 2013	Nombre d'emplois salariés en 2019	Evolution emplois salariés 2013-2019
1 467	1 510	+3%
1 206	1 434	+19%
1 830	2 148	+17%
<b>4 502</b>	<b>5 092</b>	<b>+13%</b>

Sur la période 2013-2019, l'évolution du nombre d'établissements actifs est positive sur l'ensemble des typologies de communes des intercommunalités constitutives du SCoT.

CAPI	Nombre d'étabs en 2013	Nombre d'étabs en 2019	Evolution étabs 2013-2019
Villes-Centres	3 354	4 066	+21%
Communes périurbaines	815	913	+12%
Bourgs-Relais	139	164	+18%
Villages	386	458	+19%
<b>Total</b>	<b>4 694</b>	<b>5 601</b>	<b>+19%</b>

Nombre d'emplois salariés en 2013	Nombre d'emplois salariés en 2019	Evolution emplois salariés 2013-2019
35 796	39 304	+10%
4 209	4 299	+2%
2 001	2 249	+12%
1 204	1 326	+10%
<b>43 210</b>	<b>47 178</b>	<b>+9%</b>

Sur la même période, le nombre d'emplois salariés est également globalement à la hausse sur l'ensemble des trois intercommunalités. Elle est plus importante en proportion sur les COLL'in avec +13% et en nombre sur la CAPI +4 000 emplois. Cette hausse se manifeste de manière hétérogène au sein des EPCI. Les augmentations les plus significatives ont eu lieu sur Bourgoin-Jallieu et Saint-Quentin-Fallavier. A noter également une baisse du nombre d'emplois sur la Tour-du-Pin.

CCVDD	Nombre d'étabs en 2013	Nombre d'étabs en 2019	Evolution étabs 2013-2019
Villes-Centres	572	681	+19%
Communes périurbaines	347	419	+21%
Villes-Relais	285	321	+13%
Bourgs-Relais	383	439	+15%
Villages	872	1 025	+18%
<b>Total</b>	<b>2 459</b>	<b>2 885</b>	<b>+17%</b>

Nombre d'emplois salariés en 2013	Nombre d'emplois salariés en 2019	Evolution emplois salariés 2013-2019
5 049	4 949	-2%
2 010	2 188	+9%
1 714	1 822	+6%
2 567	2 595	+1%
4 024	4 106	+2%
<b>15 363</b>	<b>15 661</b>	<b>+2%</b>

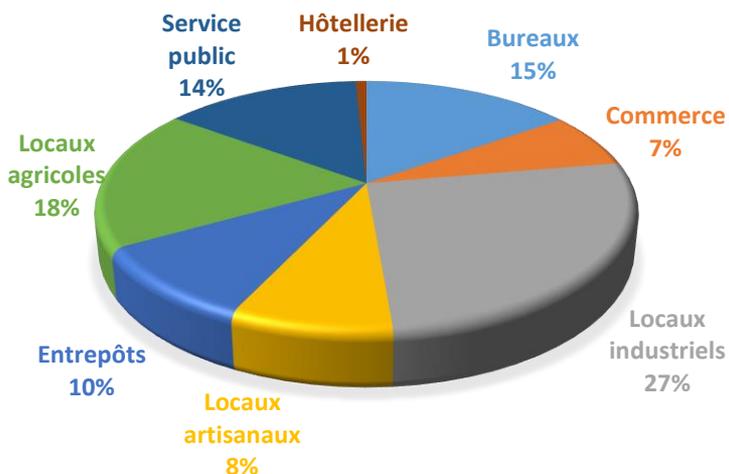
# Répartition des surfaces d'activités construites

## COLL'in

Nouveaux locaux construits entre 2006 et 2012									
	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	Locaux artisanaux	Entrepôts	Locaux agricoles	Service public	Hôtellerie	Total
Village	5%	8%	4%	42%	0%	37%	33%	0%	<b>7%</b>
Bourg-Relais	45%	51%	93%	58%	79%	63%	51%	0%	<b>87%</b>
Ville-relais	50%	41%	3%	0%	21%	0%	16%	0%	<b>6%</b>
Superficie totale (m <sup>2</sup> )	<b>2 587</b>	<b>3 523</b>	<b>128 878</b>	<b>428</b>	<b>9 112</b>	<b>6 244</b>	<b>9 057</b>	<b>0</b>	<b>159 829</b>

Nouveaux locaux construits entre 2013 et 2019									
	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	Locaux artisanaux	Entrepôts	Locaux agricoles	Service public	Hôtellerie	Total
Village	20%	69%	35%	92%	60%	4%	29%	0%	<b>36%</b>
Bourg-Relais	25%	2%	7%	8%	4%	96%	23%	100%	<b>28%</b>
Ville-relais	55%	29%	58%	0%	36%	0%	49%	0%	<b>36%</b>
Superficie totale (m <sup>2</sup> )	<b>6 165</b>	<b>2 915</b>	<b>10 782</b>	<b>3 412</b>	<b>3 971</b>	<b>7 501</b>	<b>5 749</b>	<b>312</b>	<b>40 807</b>

Nouveaux locaux construits 2013-2019



En comparant les deux périodes 2006-2012 et 2013-2019, on constate une importante diminution, de l'ordre de -76%, de l'ensemble des surfaces des locaux construits sur les COLL'in. Cette diminution s'explique principalement par l'importante diminution du nombre de m<sup>2</sup> de locaux industriels construits entre ces deux périodes. Par ailleurs, les surfaces des locaux artisanaux et de bureaux ont tendance à augmenter entre les périodes étudiées.

Principalement localisée sur les bourg-relais sur la période 2006-2012, les surfaces de locaux construits se répartissent davantage entre les différentes typologies de l'armature urbaine sur la période suivante. C'est notamment le cas des surfaces commerciales, industrielles et des entrepôts. Sur 2013-2019, les villages concentrent la majorité des constructions de locaux artisanaux, les bourg-relais les locaux agricoles et la ville-relais les bureaux et les locaux industriels.

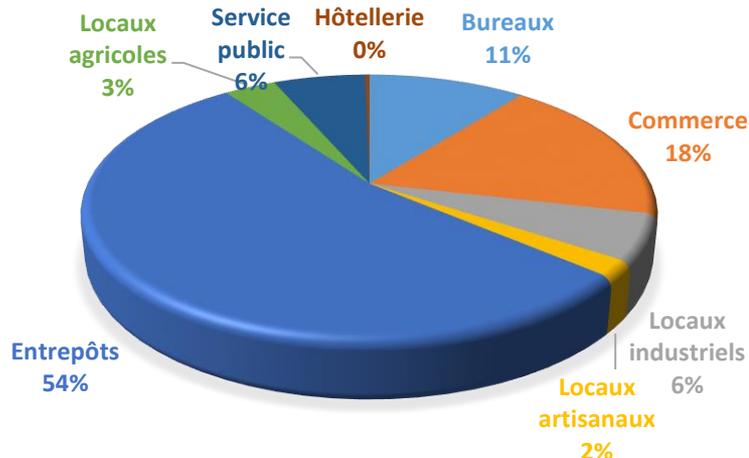
# Répartition des surfaces d'activités construites

## CAPI

	Nouveaux locaux construits entre 2006 et 2012								
	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	Locaux artisanaux	Entrepôts	Locaux agricoles	Service public	Hôtellerie	Total
Village	3%	15%	3%	9%	3%	45%	10%	2%	5%
Bourg-Relais	23%	5%	17%	0%	7%	0%	2%	0%	13%
Commune périurbaine	46%	24%	19%	18%	5%	55%	8%	37%	19%
Ville-centre	27%	56%	61%	73%	86%	0%	80%	61%	63%
Superficie totale (m <sup>2</sup> )	<b>66 692</b>	<b>31 898</b>	<b>201 042</b>	<b>7 025</b>	<b>109 738</b>	<b>5 666</b>	<b>42 840</b>	<b>7 278</b>	<b>472 179</b>

	Nouveaux locaux construits entre 2013 et 2019								
	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	Locaux artisanaux	Entrepôts	Locaux agricoles	Service public	Hôtellerie	Total
Village	2%	1%	2%	7%	0%	15%	7%	0%	2%
Bourg-Relais	5%	0%	6%	0%	4%	1%	14%	0%	4%
Commune périurbaine	20%	2%	36%	27%	14%	9%	1%	11%	13%
Ville-centre	73%	97%	56%	66%	82%	74%	68%	89%	81%
Superficie totale (m <sup>2</sup> )	<b>73 191</b>	<b>125 033</b>	<b>39 367</b>	<b>13 421</b>	<b>372 369</b>	<b>24 063</b>	<b>42 840</b>	<b>1 895</b>	<b>692 179</b>

Nouveaux locaux construits 2013-2019



Entre les deux périodes étudiées, les surfaces de locaux construits sur la CAPI augmentent d'environ 46% ; croissance portée en grande partie par l'explosion du nombre de surfaces commerciales et des entrepôts. Il est également à noter l'augmentation des surfaces de locaux agricoles, artisanaux et de bureaux ainsi que la baisse notable de la construction de locaux à vocation industrielle sur cette même période.

Concernant la répartition des surfaces de locaux entre les différentes typologies de communes, le poids des villes-centres s'est renforcé au cours des deux périodes étudiées, portant la grande majorité des locaux construits. Entre temps, le poids des autres typologies de commune a diminué, en particulier celui des communes périurbaines et des bourgs-relais.

Source : SITADEL

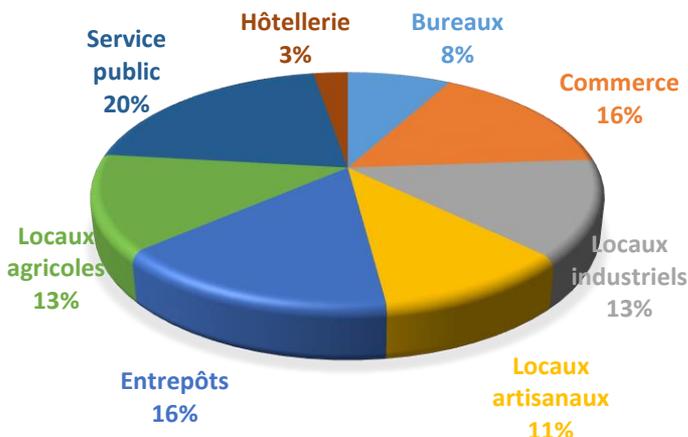
# Répartition des surfaces d'activités construites

## CCVDD

	Nouveaux locaux construits entre 2006 et 2012								
	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	Locaux artisanaux	Entrepôts	Locaux agricoles	Service public	Hôtellerie	Total
Village	55%	11%	44%	91%	54%	51%	29%	0%	<b>38%</b>
Bourg-Relais	6%	14%	21%	6%	8%	29%	17%	68%	<b>19%</b>
Ville-relais	13%	24%	6%	0%	31%	14%	4%	0%	<b>11%</b>
Commune périurbaine	10%	50%	25%	3%	0%	5%	17%	0%	<b>19%</b>
Ville-centre	15%	2%	4%	0%	7%	0%	34%	32%	<b>13%</b>
Superficie totale (m <sup>2</sup> )	<b>10 417</b>	<b>23 459</b>	<b>37 705</b>	<b>6711</b>	<b>8767</b>	<b>32 874</b>	<b>50 251</b>	<b>4452</b>	<b>176 636</b>

	Nouveaux locaux construits entre 2013 et 2019								
	Bureaux	Commerce	Locaux industriels	Locaux artisanaux	Entrepôts	Locaux agricoles	Service public	Hôtellerie	Total
Village	41%	26%	45%	31%	54%	77%	23%	100%	<b>43%</b>
Bourg-Relais	17%	15%	26%	5%	32%	18%	16%	0%	<b>18%</b>
Ville-relais	11%	1%	0%	47%	7%	0%	16%	0%	<b>11%</b>
Commune périurbaine	5%	17%	21%	9%	5%	4%	15%	0%	<b>11%</b>
Ville-centre	27%	41%	9%	9%	1%	1%	30%	0%	<b>17%</b>
Superficie totale (m <sup>2</sup> )	<b>8509</b>	<b>17 176</b>	<b>14 525</b>	<b>11 448</b>	<b>16 780</b>	<b>14 362</b>	<b>22 102</b>	<b>2817</b>	<b>107 719</b>

Nouveaux locaux construits 2013-2019

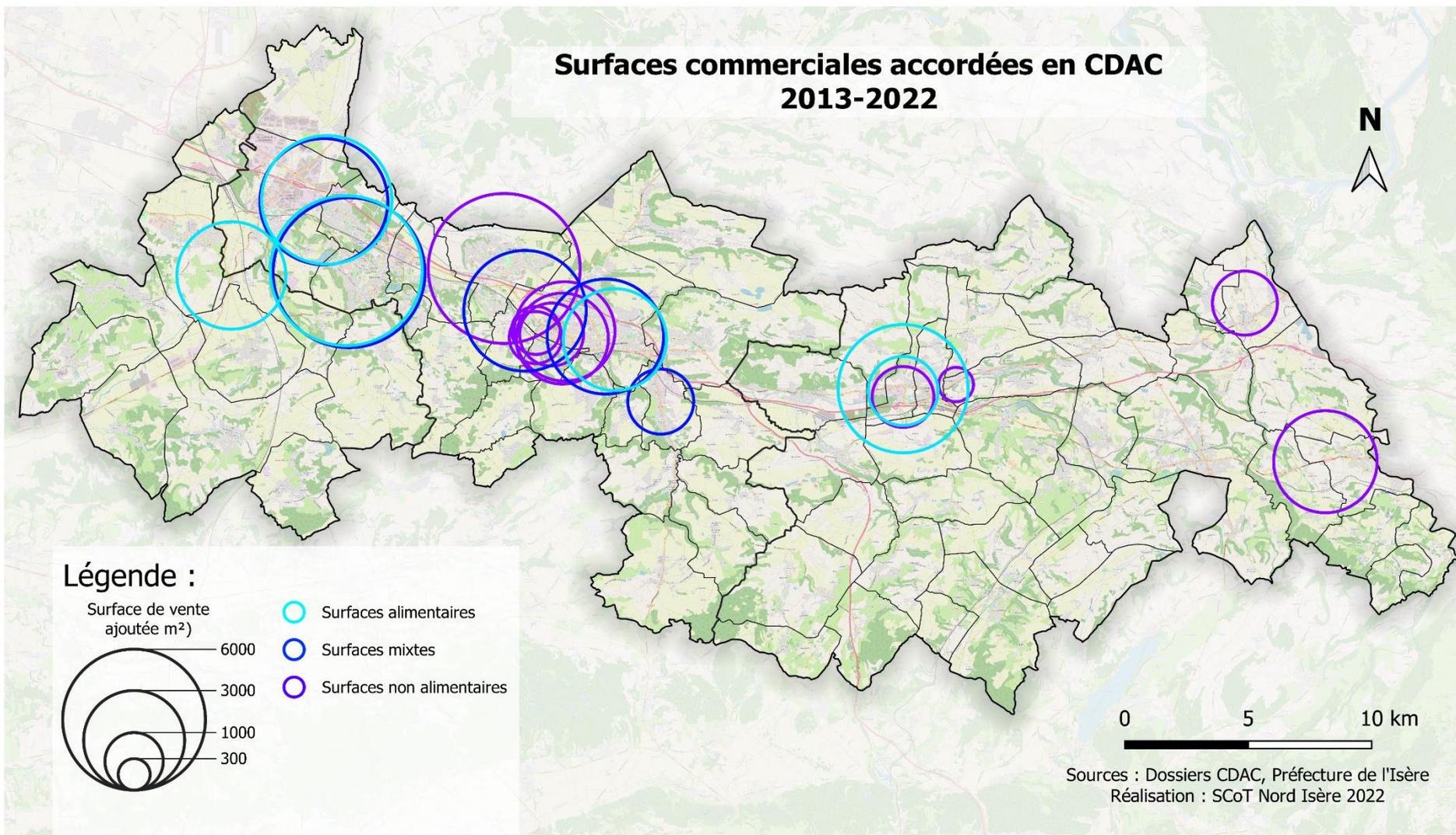


Similairement aux COLL'in, les VDD connaissent une baisse du nombre de surfaces de locaux construits, de l'ordre de -39% en comparant les deux périodes étudiées. Cette diminution se traduisant par une baisse généralisée de l'ensemble des surfaces de locaux construits, en particulier des locaux industriels, agricoles ainsi que des services publics. Les entrepôts font exception avec une augmentation des surfaces construites entre ces deux périodes.

Par ailleurs, la répartition des surfaces construites entre les communes de l'armature urbaine reste à peu de près similaire entre 2006-2012 et 2013-2019. On peut tout de même souligner l'augmentation de la part des locaux construits dans les villages et les villes-centres de +5% chacun. En effet, sur 2013-2019, les villages polarisent les constructions de locaux agricoles, industriels, et d'entrepôts. Les villes-centres regroupent quant à elles la majorité des surfaces commerciales construites ainsi que les services publics.

Source : SITADEL

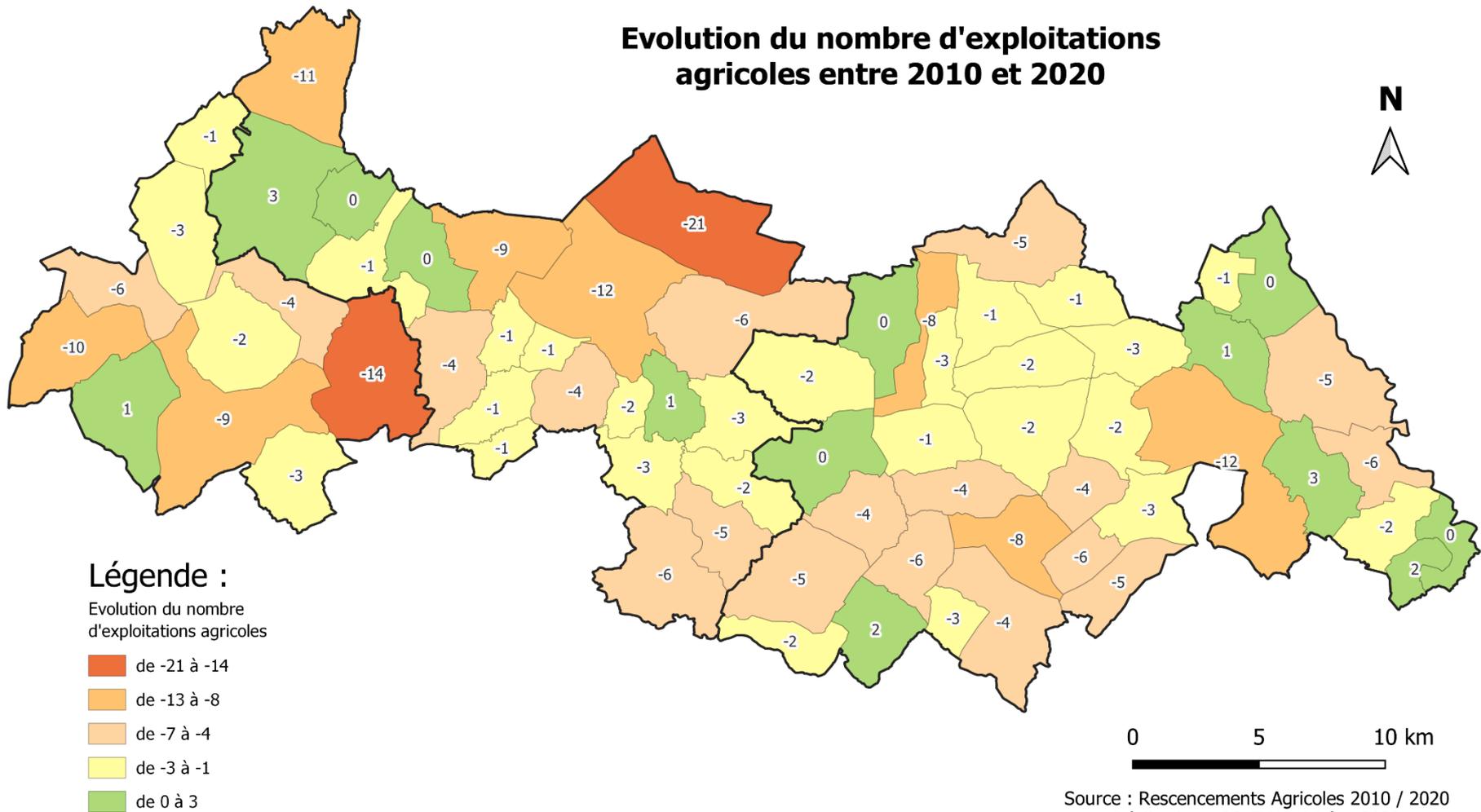
# Surfaces commerciales accordées en CDAC



# Surfaces commerciales accordées en CDAC

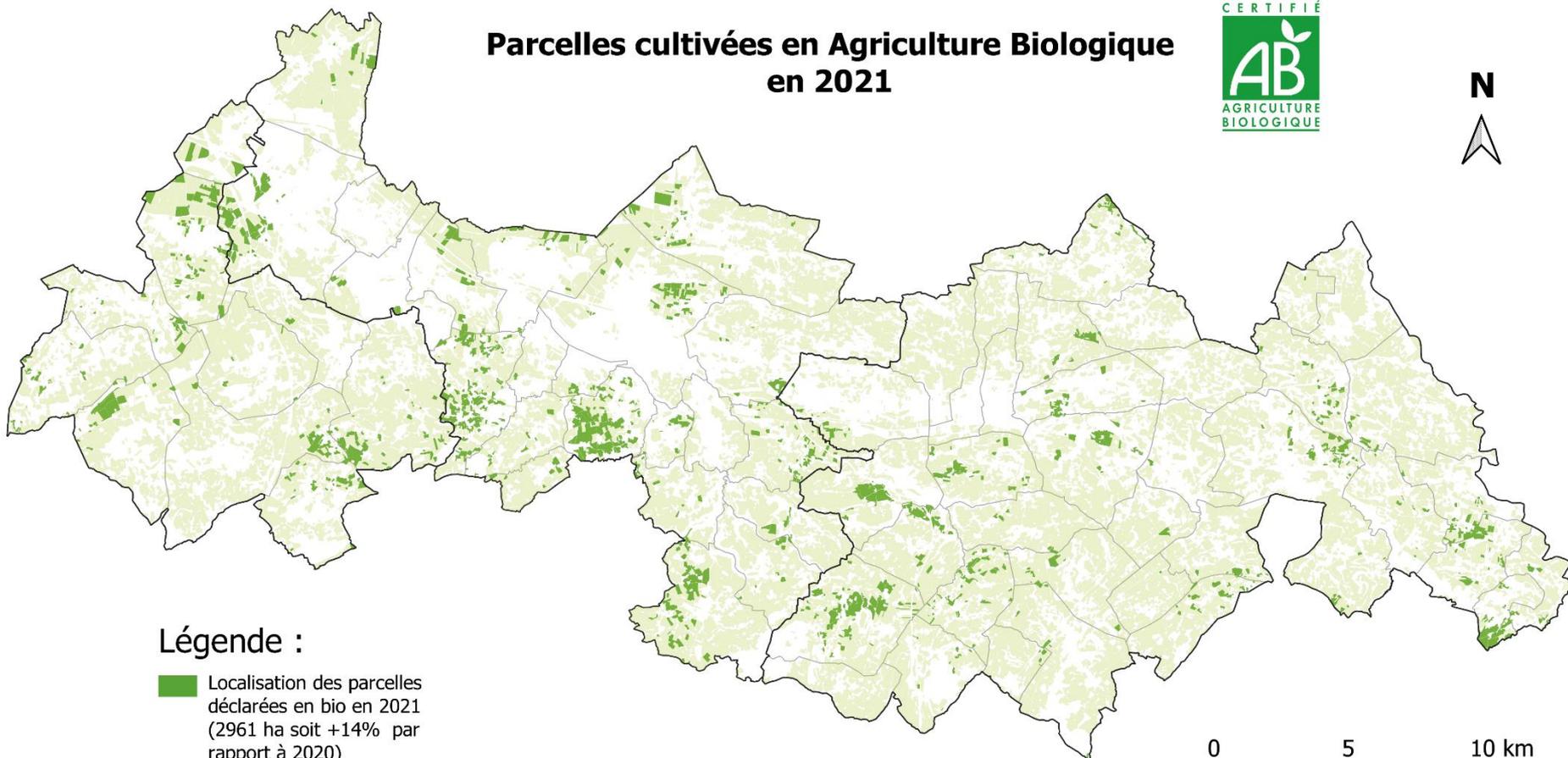
	Type d'installation	Ajout surface de vente (m <sup>2</sup> )
COLL'in	Alimentaire	998
	sous-total	<b>998</b>
CAPI	Alimentaire	4 265
	Mixte	12 650
	Non-alimentaire	14 991
	sous-total	<b>31 906</b>
CCVDD	Alimentaire	1 835
	Non-alimentaire	5 869
	sous-total	<b>7 704</b>
<b>Total général</b>		<b>40 608</b>

## Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 2010 et 2020



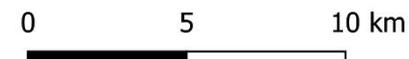
# Evolution des espaces et de l'activité agricole

## Parcelles cultivées en Agriculture Biologique en 2021



### Légende :

-  Localisation des parcelles déclarées en bio en 2021 (2961 ha soit +14% par rapport à 2020)
-  Parcelles agricoles déclarées (37 554 ha)

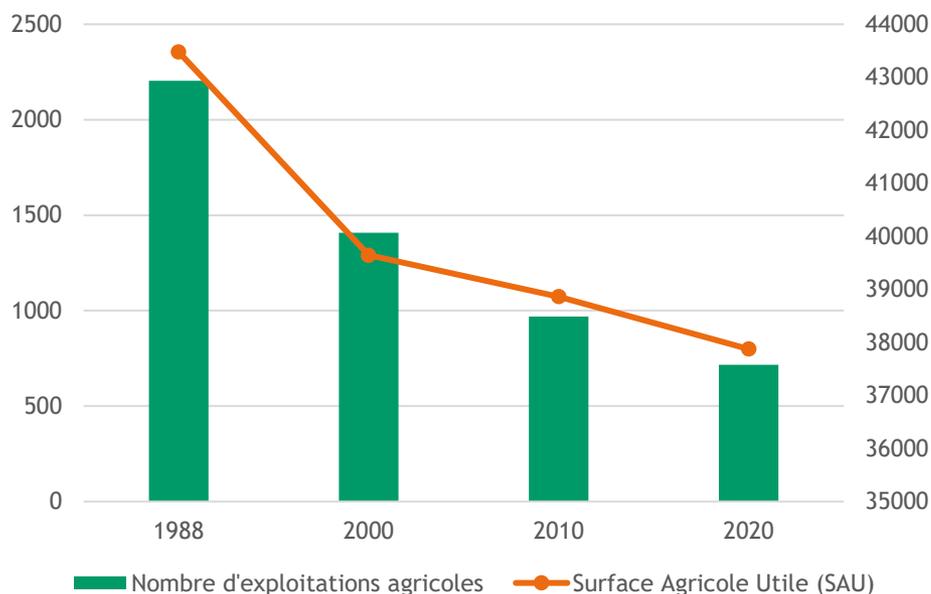


Source : RPG 2021  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

# Evolution des espaces et de l'activité agricole

	SAU 2010 (en ha)	SAU 2020 (en ha)	Evol SAU 2010 - 2020	Nb d'exploitations 2010	Nb d'exploitations 2020	Evol Nb exploitations 2010 - 2020
<b>COLL'in</b>	6 979	6 630	-5%	174	123	-29%
<b>CAPI</b>	11 944	11 711	-2%	293	204	-30%
<b>CCVDD</b>	19 942	19 547	-2%	503	401	-20%
<b>SCoT</b>	38 865	37 888	-2,5%	970	728	-25%

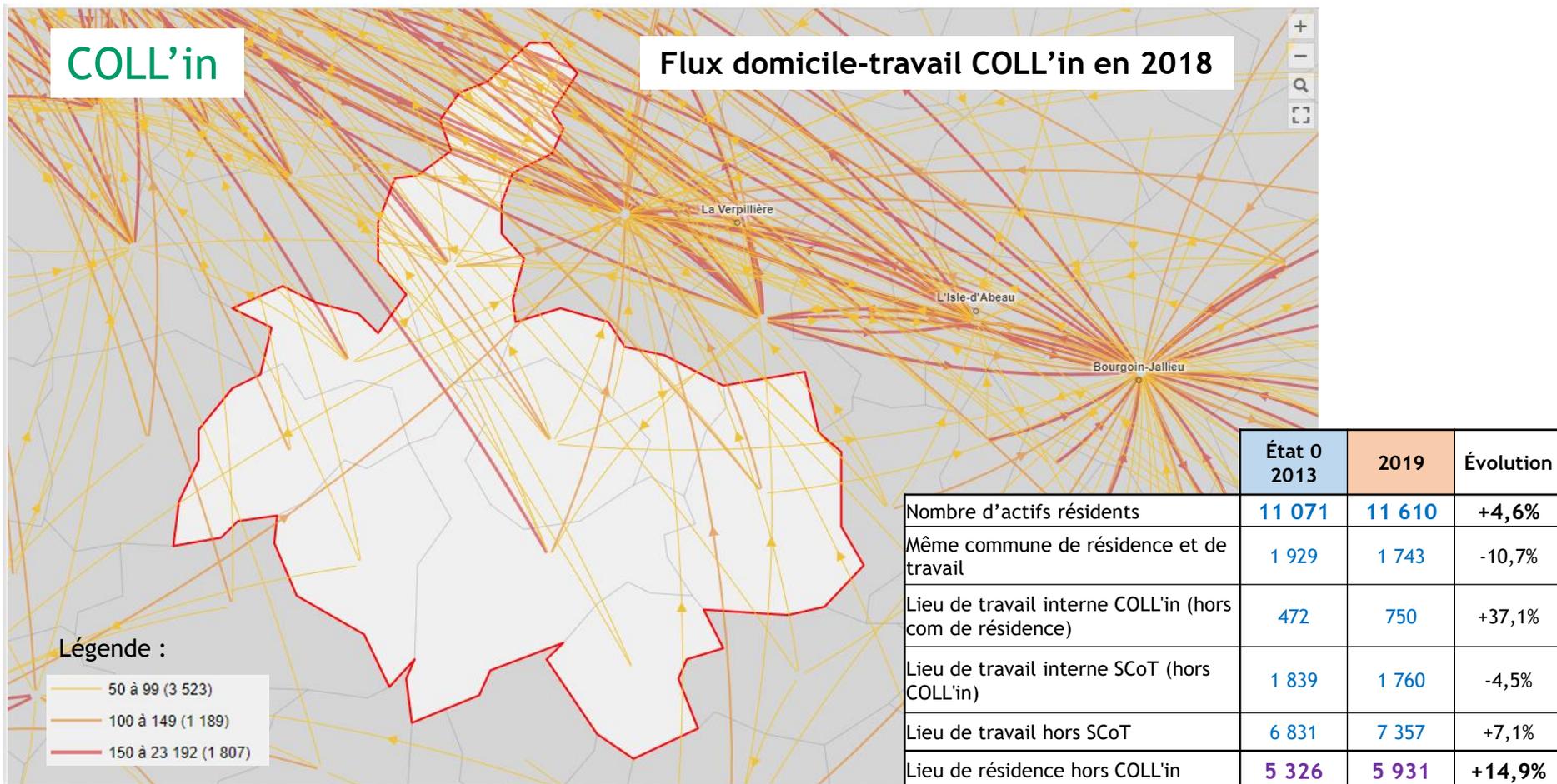
Evolution du nombre d'exploitations agricoles et de la SAU sur le territoire du SCoT Nord Isère depuis 1988



Sur la période 2010-2020 la surface agricole utile (SAU) du SCoT a reculé d'environ 980ha passant de 39 865 à 37 888ha. Cette diminution des surfaces agricoles s'accompagne également d'une diminution du nombre des exploitations passant de 970 en 2010 à 728 en 2020, soit une baisse de -25% en 10 ans. Cette dynamique n'est cependant pas spécifique au Nord-Isère, car ces diminutions sont également observées aux échelles départementale et nationale.

Sur le temps long (1988-2020) on observe une forte diminution de la SAU ainsi qu'une baisse tout aussi importante du nombre des exploitations agricoles. Ainsi, en 1988 les plus de 2 200 exploitations agricoles du SCoT exploitaient 43 476ha de SAU soit 59.1% du territoire. Entre 1988 et 2020, le nombre d'exploitation agricole du territoire a été divisé par trois et la surface de SAU a elle diminuée de 5 600ha soit une baisse de 13%.

Source : Recensements Agricoles



Sur les COLL'in, les flux de déplacement sont majoritairement polarisés par l'agglomération lyonnaise (Nombreux flux de plus de 100 déplacements et quelques flux de plus de 150). Les navetteurs externes au territoire des COLL'in et SCoT représentent plus de 60% des actifs résidents en 2019. Par ailleurs, le nombre d'emplois locaux semble être en augmentation depuis 2013 avec une part plus importante de travailleurs résidents dans l'intercommunalité et provenant de l'extérieur (respectivement +37 et +15%).

Source : INSEE

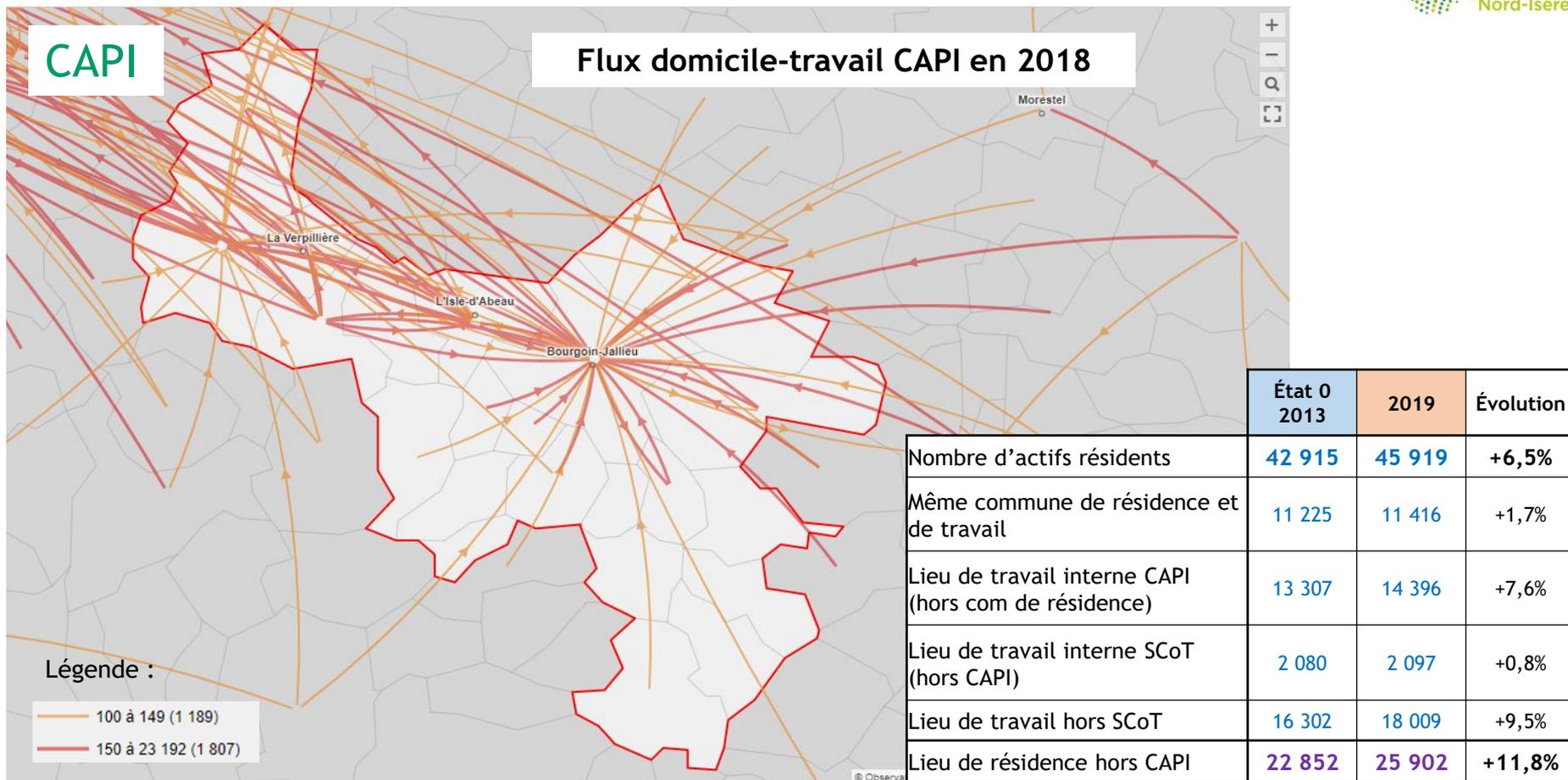
## COLL'in

COLL'in	Modes de déplacement	
	2013	2019
Pas de transport	3,9%	3,3%
Marche à pied	2,6%	1,6%
Vélo		0,3%
Deux roues motorisées	1,3%	0,9%
Voiture	82,3%	91,4%
Transports en commun	9,9%	2,5%

COLL'in	Modes de déplacement dans la commune de résidence	
	2013	2019
Pas de transport	23,6%	21,6%
Marche à pied	14,1%	9,8%
Vélo		0,3%
Deux roues motorisées	2%	0,6%
Voiture	59,9%	67,7%
Transports en commun	0,4%	0,0%

Le mode de déplacement favorisé des habitants des COLL'in est incontestablement la voiture avec plus de 90% des trajets domicile-travail effectués. La part de ce mode de transport tend même à augmenter entre 2013 et 2019 avec un accroissement d'environ +10%. Ce report modal se fait au détriment de l'ensemble des autres modes de transport et notamment de la part des transports en commun qui enregistre la diminution la plus importante sur la période (-10%). Pour les habitants des COLL'in travaillant dans leur commune de résidence, on constate également une place importante de la voiture, de l'ordre des 2/3, des déplacements, qui tend également à augmenter sur la période 2013-2019. La proportion des travailleurs ne se déplaçant pas pour aller travailler y est la plus importante du SCoT avec 1/5 des habitants travaillant dans leur commune de résidence. A noter qu'il n'y a pas de gare SNCF sur les COLL'in.

Source : INSEE



Les communes de la CAPI ont la particularité d'émettre et d'attirer de nombreux flux domicile-travail. Concernant les flux sortants, le constat est similaire à celui fait sur les COLL'in avec de nombreux flux s'orientant vers Lyon et sa périphérie. En 2019, 40% des actifs résidents de la CAPI vont travailler hors SCoT. Cependant, la majorité des actifs résidents de l'intercommunalité travaillent soit dans leur commune de résidence, soit dans une autre commune de la CAPI. Les flux, entre et vers les communes de la vallée urbaine, sont particulièrement denses. Concernant les flux entrants, force est de constater le poids très important de Bourgoin-Jallieu comme pôle d'activité majeur attirant les actifs de l'ensemble du SCoT et au-delà. Saint-Quentin-Fallavier avec la zone de Chesnes capte également de nombreux travailleurs des communes environnantes. De plus, le nombre de navetteurs entrant sur la CAPI est en augmentation de 12% depuis 2013.

Source : INSEE

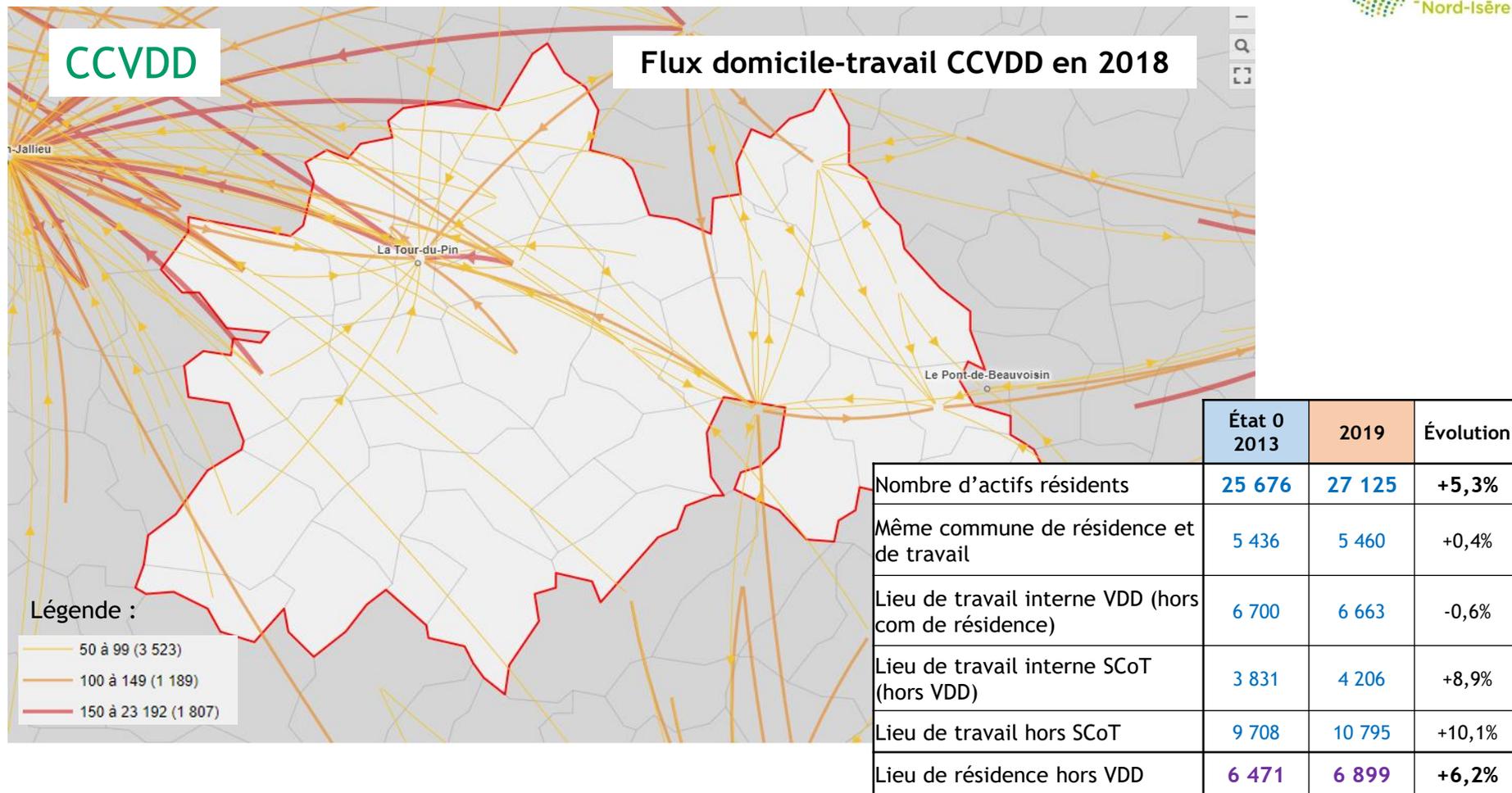
## CAPI

CAPI	Modes de déplacement	
	2013	2019
Pas de transport	3,7%	3,5%
Marche à pied	5,2%	4,2%
Vélo	2,1%	1,1%
Deux roues motorisées		0,6%
Voiture	84,3%	80,6%
Transports en commun	4,6%	9,9%

CAPI	Modes de déplacement dans la commune de résidence	
	2013	2019
Pas de transport	12,8%	14%
Marche à pied	17,3%	9,1%
Vélo	2,6%	3%
Deux roues motorisées		0,7%
Voiture	62,8%	68,6%
Transports en commun	4,5%	4,6%

La CAPI est la seule intercommunalité du SCoT à être Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). La répartition des différents modes de déplacement domicile-travail sur le territoire de la CAPI diffère légèrement de ce que l'on observe aux COLL'in. La part des déplacements effectués en voiture y est légèrement moins importante et tend à diminuer sur la période 2013-2019. Sur cette même période, on observe un report modal vers les transports en commun qui augmente de +5%. Pour les déplacements effectués dans la commune de résidence, on observe sur la période une chute des déplacements effectués à pied à la faveur de ceux effectués en voiture.

Source : INSEE



Sur ce territoire, c'est la ville de la Tour-du-Pin qui constitue le principal pôle d'activité attirant des travailleurs des communes environnantes pouvant se situer au-delà du territoire intercommunal. D'autres communes telles qu'Aoste, le Pont-de-Beauvoisin ou encore Les Abrets-en-Dauphiné constituent des pôles captant et émettant des flux. De manière générale, les flux internes à l'intercommunalité n'ont que très peu évolués depuis 2013. Cependant, les flux sortant vers les autres communes du SCoT et au-delà sont en augmentation de respectivement +9 et +10%. On constate également une légère augmentation des flux de travailleurs provenant d'au-delà des limites de l'intercommunalité.

Source : INSEE

## CCVDD

CCVDD	Modes de déplacement	
	2013	2019
Pas de transport	3,9%	4,4%
Marche à pied	4%	3,2%
Vélo	1,6%	0,7%
Deux roues motorisées		0,8%
Voiture	78,5	85%
Transports en commun	12%	6%

CCVDD	Modes de déplacement dans la commune de résidence	
	2013	2019
Pas de transport	18,3%	20,9%
Marche à pied	17,6%	13,6%
Vélo	2%	1,9%
Deux roues motorisées		0,6%
Voiture	61,1%	61,6%
Transports en commun	1%	1,4%

Les VDD ne font pas exception aux deux autres EPCI du SCoT avec une part écrasante de la voiture dans les modes de déplacement, part qui tend même à augmenter sur la période étudiée. Cette augmentation s'est faite au détriment des transports en commun dont la proportion diminue de moitié sur cette même période. Concernant les déplacements domicile-travail effectués dans la commune de résidence, la part de la voiture n'évolue pas, cependant celle de la marche à pied tend à légèrement diminuer.

# Evolution de la fréquentation des gares

Gare	État 0 Voyageurs 2015	Voyageurs 2021	Tx d'évol
St Quentin Fallavier	198 437	188 923	-4,80%
La Verpillière	750 245	777 685	3,70%
L'Isle d'Abeau	229 555	215 285	-6,20%
Bourgoin-Jallieu	1 605 895	1 381 493	-14%
Cessieu	29 255	34 699	18,60%
La Tour du Pin	820 231	726 612	-11,40%
St André le Gaz	130 306	138 154	6%
Val-de-Virieu	16 332	22 014	34,80%
Les Abrets en Dauphiné	5 059	4 491	-11,20%
Pont de Beauvoisin	208 662	101 027	-51,60%
<b>SCoT</b>	<b>3 993 977</b>	<b>3 590 383</b>	<b>-3,60%</b>

Entre 2015 et 2021, la fréquentation des gares SNCF du territoire a globalement diminuée de -3,6%. Cette baisse de fréquentation est à noter sur les deux plus importantes gares du territoire à savoir Bourgoin-Jallieu et la Tour du Pin avec respectivement -14 et -11,4%. La chute la plus importante de la fréquentation a été observée sur la gare de Pont-de-Beauvoisin enregistrant une baisse de moitié du nombre de voyageurs entre ces deux dates. D'autres gares tirent cependant leur épingle du jeu, notamment des petites gares à savoir celles de Val-de-Virieu et Cessieu où l'on observe une augmentation de la fréquentation de +34,8% et +18,6%. La gare de la Verpillière, 3<sup>e</sup> plus fréquentée du territoire en nombre de voyageurs, enregistre également une augmentation de sa fréquentation.

La baisse globale de fréquentation des trains entre 2015 et 2021 est à mettre en perspective avec la pandémie de COVID 19 qui s'est abattue sur la France début 2020. En 2019, on recensait 4 495 549 voyageurs sur l'ensemble des gares du territoire, soit 1 million de plus qu'en 2021. Concernant l'importante chute de fréquentation de la gare de Pont-de-Beauvoisin, elle peut s'expliquer par la baisse du nombre d'usagers en activité professionnelle sur cette même période (*source : région AURA*).

# Localisation des parkings relais et de covoiturage

## Répartition des parkings de covoiturage sur le territoire du SCOT

### Légende :

-  Parkings de covoiturage aménagés par la CAPI
-  Parkings de covoiturage aménagés par l'ancienne agence de mobilité du Nord-Isère
-  Parking de covoiturage prévu par les VDD

0 5 10 km



Source : CAPI, CCVDD 2021  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2022

# Localisation des parkings relais et de covoiturage

Le territoire du SCoT dispose aujourd'hui de 20 parkings relais et de covoiturage fonctionnels et un projet d'aménagement porté par les VDD.

La CAPI, seule collectivité AMO, dispose aujourd'hui de 7 parkings relais / covoiturage :

- A. parking relais de Saint-Quentin-Fallavier (150 places, 5 quais bus et des arceaux vélos) en intermodalité avec réseaux Ruban et Transisère
- B. parking relais de la Verpillière (322 places, proximité de la gare SNCF)
- C. parking de covoiturage et relais du Stade de la Prairie à Villefontaine (40 places, 3 box vélo) en intermodalité avec réseaux Ruban et Transisère
- D. parking de covoiturage A43 La Grive (125 places et arceaux vélos)
- E. Parking de covoiturage de Flossailles à Saint-Savin (36 places) en intermodalité avec réseaux Ruban et Transisère
- F. parking de covoiturage de Lavaizin à Ruy-Montceau (48 places, des arceaux vélos) en **intermodalité avec réseaux Ruban**
- G. parking de covoiturage de Ruffieu à Nivolas-Vermelle (32 places) en intermodalité avec réseaux Ruban et Transisère

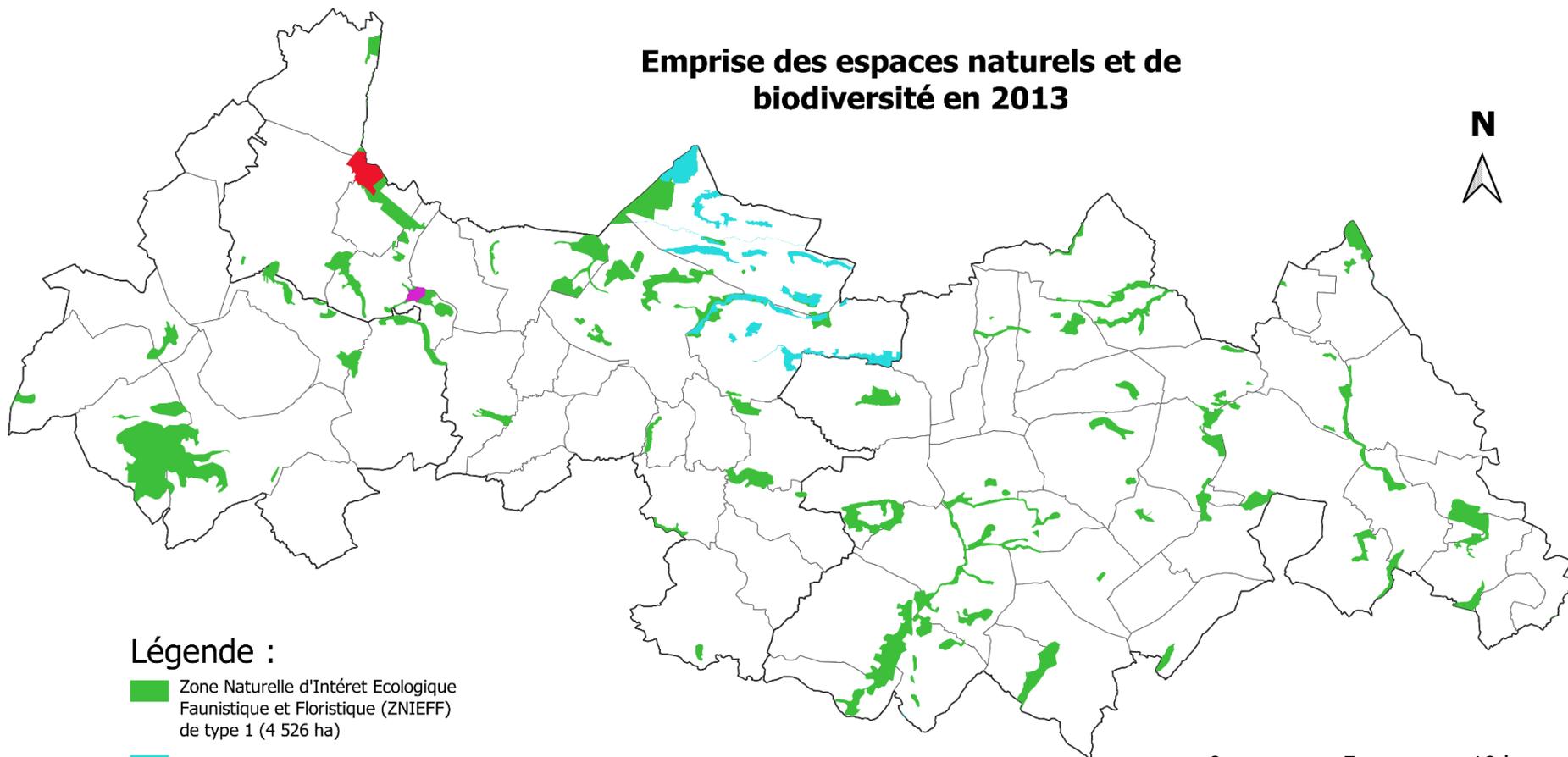
Les parkings aménagés par la CAPI sont situés essentiellement à proximité des échangeurs autoroutiers ou placés stratégiquement pour mailler le territoire et convergent avec les orientations du SCoT en matière de déplacement.

Depuis 2013, l'ancienne agence de mobilité du Nord-Isère (dissoute en 2013) a procédé à la signalisation de parkings de covoiturage en concertation avec les communes. On dénombre 13 de ces parkings sur le territoire du SCoT Nord-Isère.

La CCVDD a conventionné avec la région AURA, AMO sur son territoire, pour récupérer la compétence sur les parkings relais et le covoiturage. Un projet d'aménagement de parking est donc engagé à Chimilin à proximité de l'échangeur de l'A43.

Par ailleurs, COLL'in Communauté est en cours d'élaboration d'une stratégie sur les mobilités.

## Emprise des espaces naturels et de biodiversité en 2013



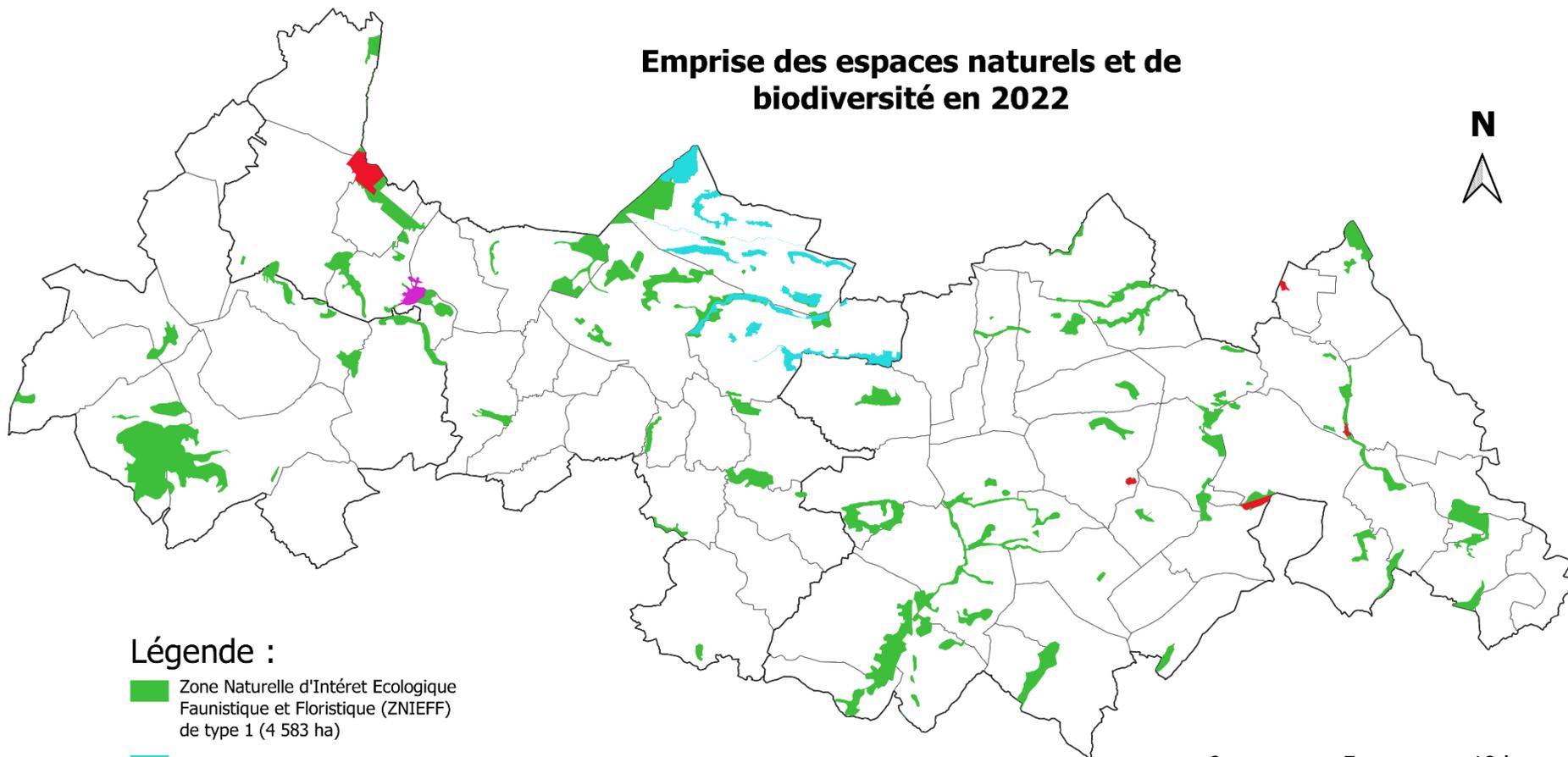
### Légende :

-  Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 (4 526 ha)
-  Zones Natura 2000 (602 ha)
-  Arrêtés de Protection du Biotope (APB) (104 ha)
-  Réserve Naturelle Régionale (RNR) (28.5 ha)

0 5 10 km

Source : INPN 2022  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

## Emprise des espaces naturels et de biodiversité en 2022



### Légende :

-  Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 (4 583 ha)
-  Zones Natura 2000 (599 ha)
-  Arrêtés de Protection du Biotope (APB) (154.5 ha)
-  Réserve Naturelle Régionale (RNR) (52.6 ha)

0 5 10 km

Source : INPN 2022  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

# Evolution de l'emprise des espaces naturels

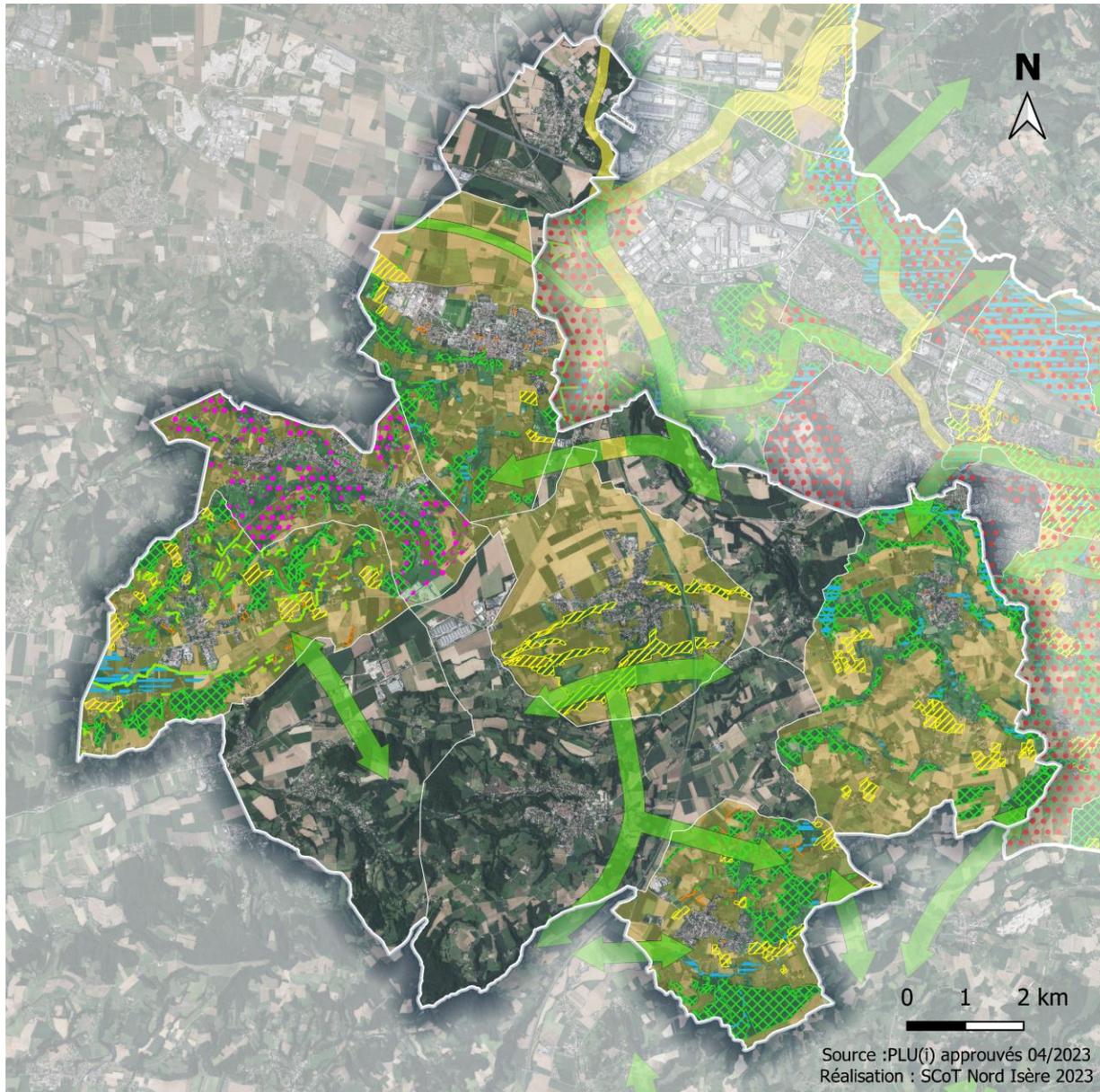
État 0 2013				
Type d'espace naturel	Surface totale (en ha)	Dont espaces agricoles et naturels (en ha)	Dont espaces artificialisés (en ha)	Part d'espaces agricoles et naturels
Natura 2000	602	601	1	99.8%
Arrêté de protection de biotope (APB)	104	103.7	0.3	99.7%
Réserve Naturelle Régionale	28.5	24.4	4.1	85.6%
ZNIEFF type 1	4 526	4 412	114	97.5%

Les surfaces des espaces naturels et de biodiversité ont globalement augmenté sur la période étudiée. Avec ces augmentations de surface, la part des espaces agricoles et naturels est restée stable voir a quelque peu augmenté pour les réserves naturelles régionales.

2021				
Type d'espace naturel	Surface total (en ha)	Dont espaces agricoles et naturels (en ha)	Dont espaces artificialisés (en ha)	Part d'espaces agricoles et naturels
Natura 2000	599	598	1	99.8%
Arrêté de protection de biotope (APB)	154.5	154.3	0.2	99.9%
Réserve Naturelle Régionale	52.6	46.8	5.8	89%
ZNIEFF type 1	4 583	4 458	125	97.2%

On peut donc considérer que les PLU contribuent largement à protéger de l'urbanisation, les espaces liés à la biodiversité.

# Préservation des espaces pour la biodiversité dans les PLU(i)



## COLL'in

### Légende :

Zonages des PLU compatibles avec le SCoT favorables à la biodiversité

- Agricole (5 716 ha)
- Naturel (2 959 ha)

### Éléments de protection linéaire

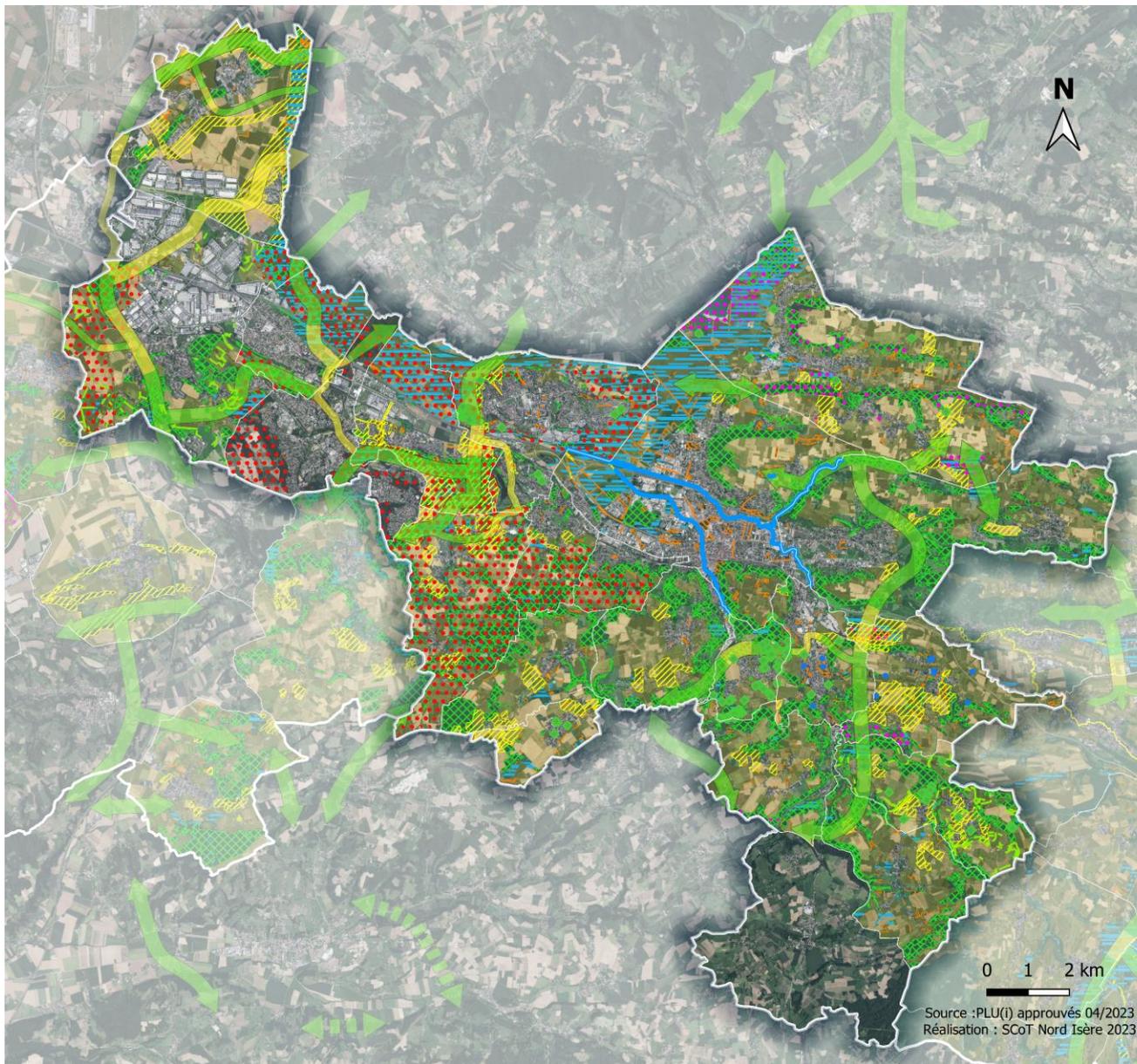
- Haie (16 km)

### Éléments de protection surfacique

- Élément protégé au titre de la TVB (405 ha)
- Corridor écologique (377 ha)
- Élément naturel remarquable du paysage (18 ha)
- Espace boisé classé (930 ha)
- Zone Humide (309 ha)

- Corridors altérés ou non fonctionnels
- Secteurs de fragilisation des corridors

Source : PLU(i) approuvés 04/2023  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023



## CAPI

### Légende :

Zonages des PLU compatibles avec le SCoT favorables à la biodiversité

- Agricole (18 247 ha)
- Naturel (10 015 ha)

### Eléments de protection ponctuelle

- Arbre isolé (247)
- Zone Humide (12)

### Eléments de protection linéaire

- Cours d'eau (16km)
- Haie (24 km)

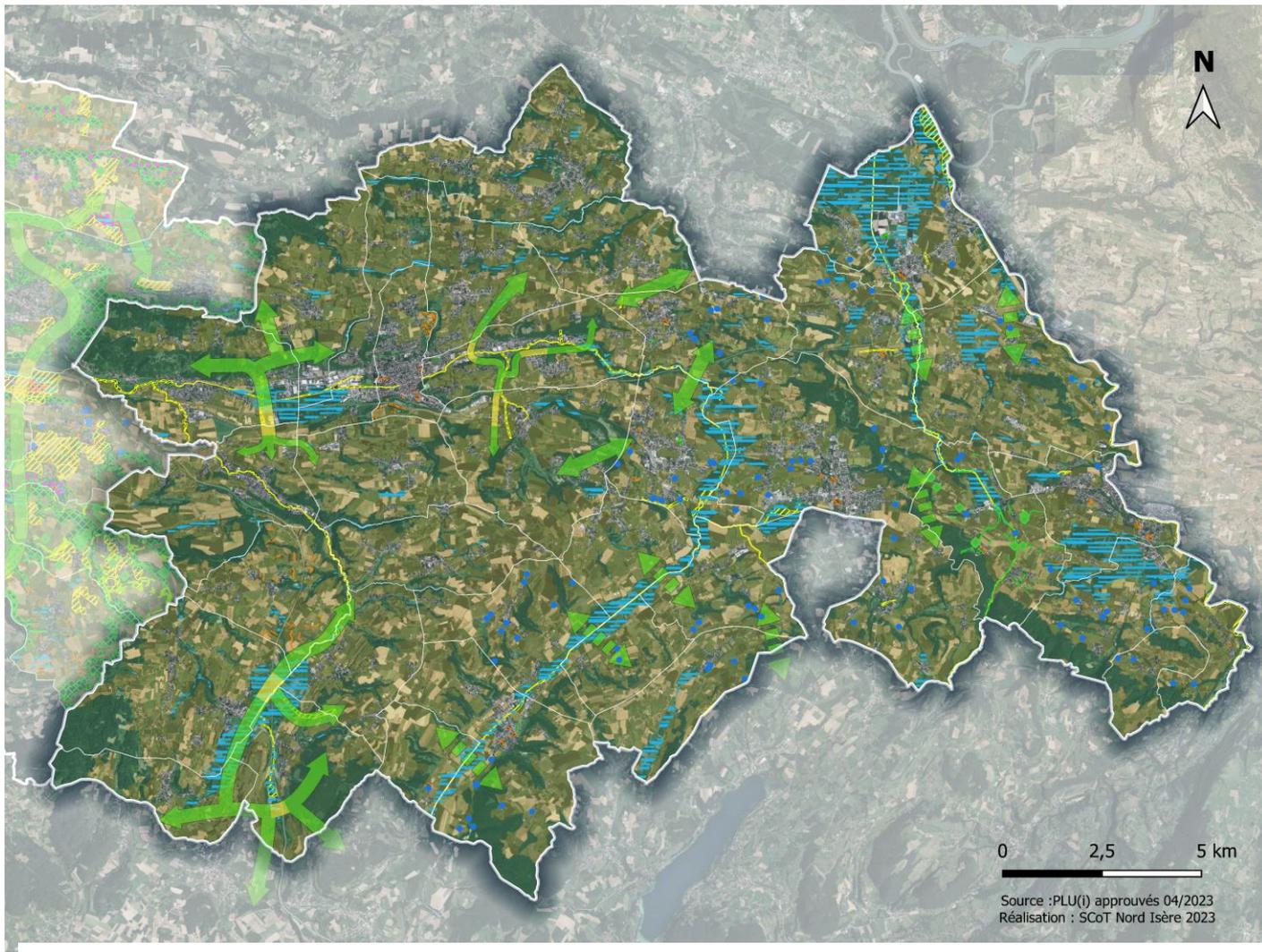
### Eléments de protection surfacique

- Élément protégé au titre de la TVB (665 ha)
- Corridor écologique (1 971 ha)
- Élément naturel remarquable du paysage (233 ha)
- Espace boisé classé (2 950 ha)
- Zone Humide (2 814 ha)

PAEN CAPI (3 630 ha)

- Corridors altérés ou non fonctionnels
- Secteurs de fragilisation des corridors

Source : PLU(i) approuvés 04/2023  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023



## CCVDD

### Légende :

Zonages des PLU compatibles avec le SCoT favorables à la biodiversité

■ Agricole (22 423 ha)

■ Naturel (10 368 ha)

### Éléments de protection ponctuelle

◆ Arbre isolé (15)

● Zone Humide (102)

### Éléments de protection surfacique

▨ Corridor écologique (372 ha)

▨ Élément naturel remarquable du paysage (40 ha)

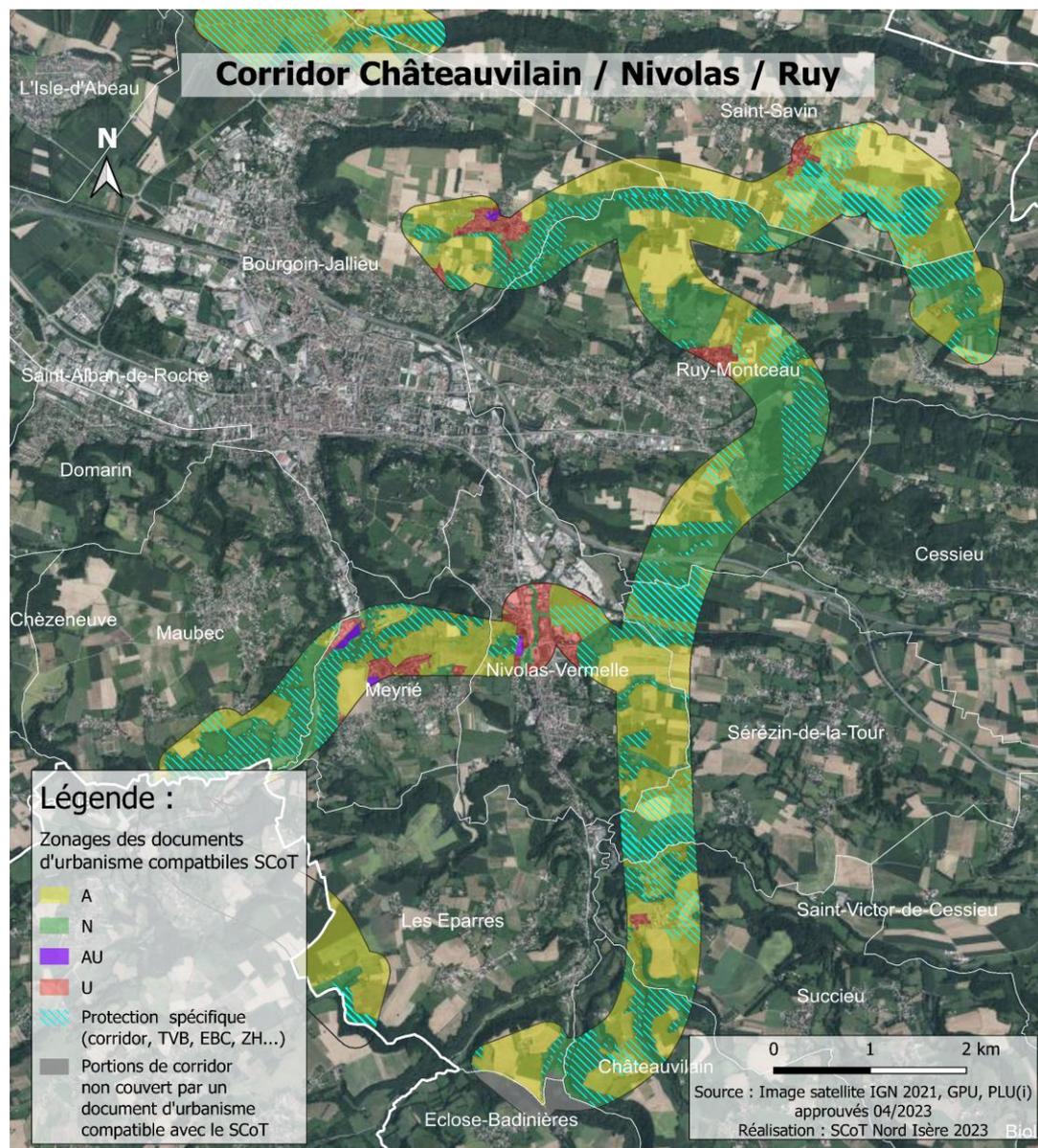
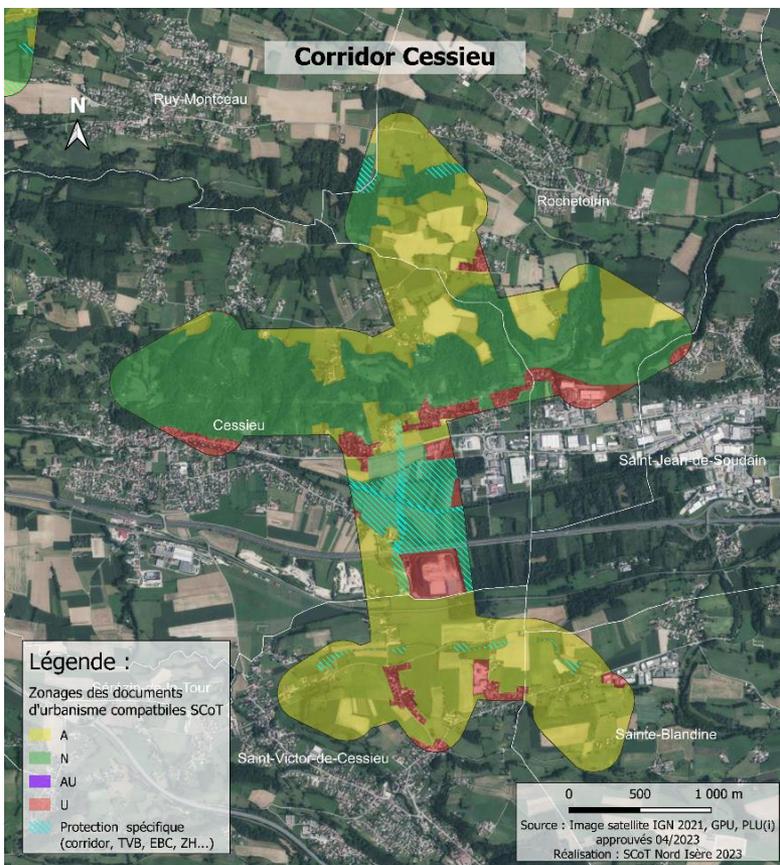
▨ Espace boisé classé (252 ha)

▨ Zone Humide (2956 ha)

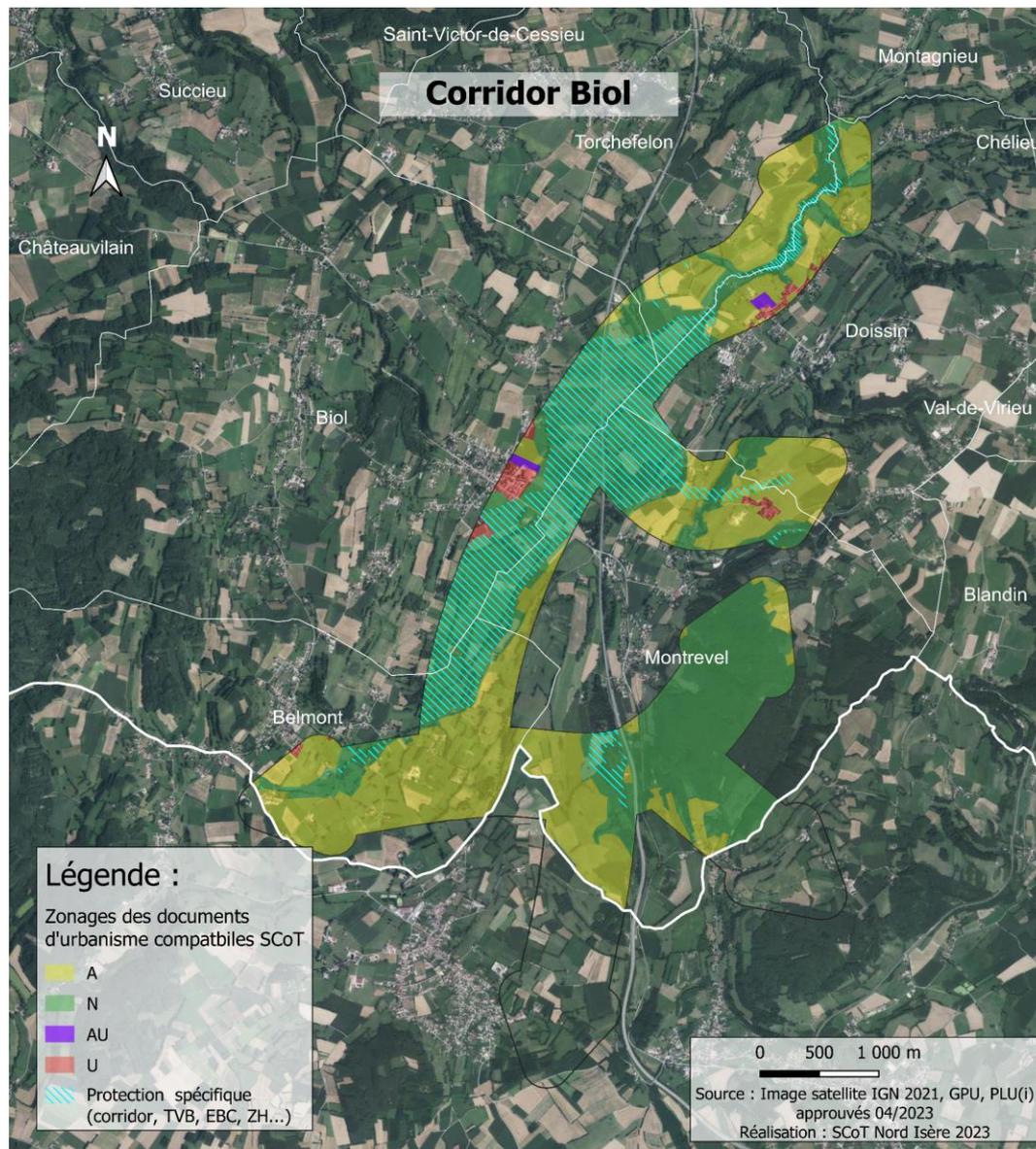
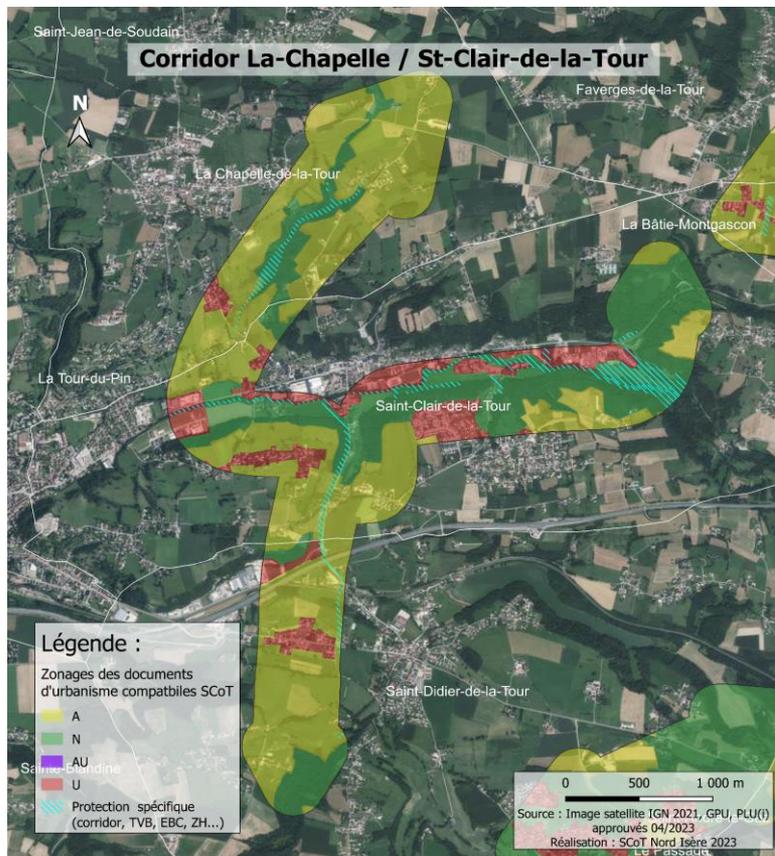
▨ Corridors altérés ou non fonctionnels

▨ Secteurs de fragilisation des corridors

# Prise en compte des corridors règlementaires dans les PLU(i)



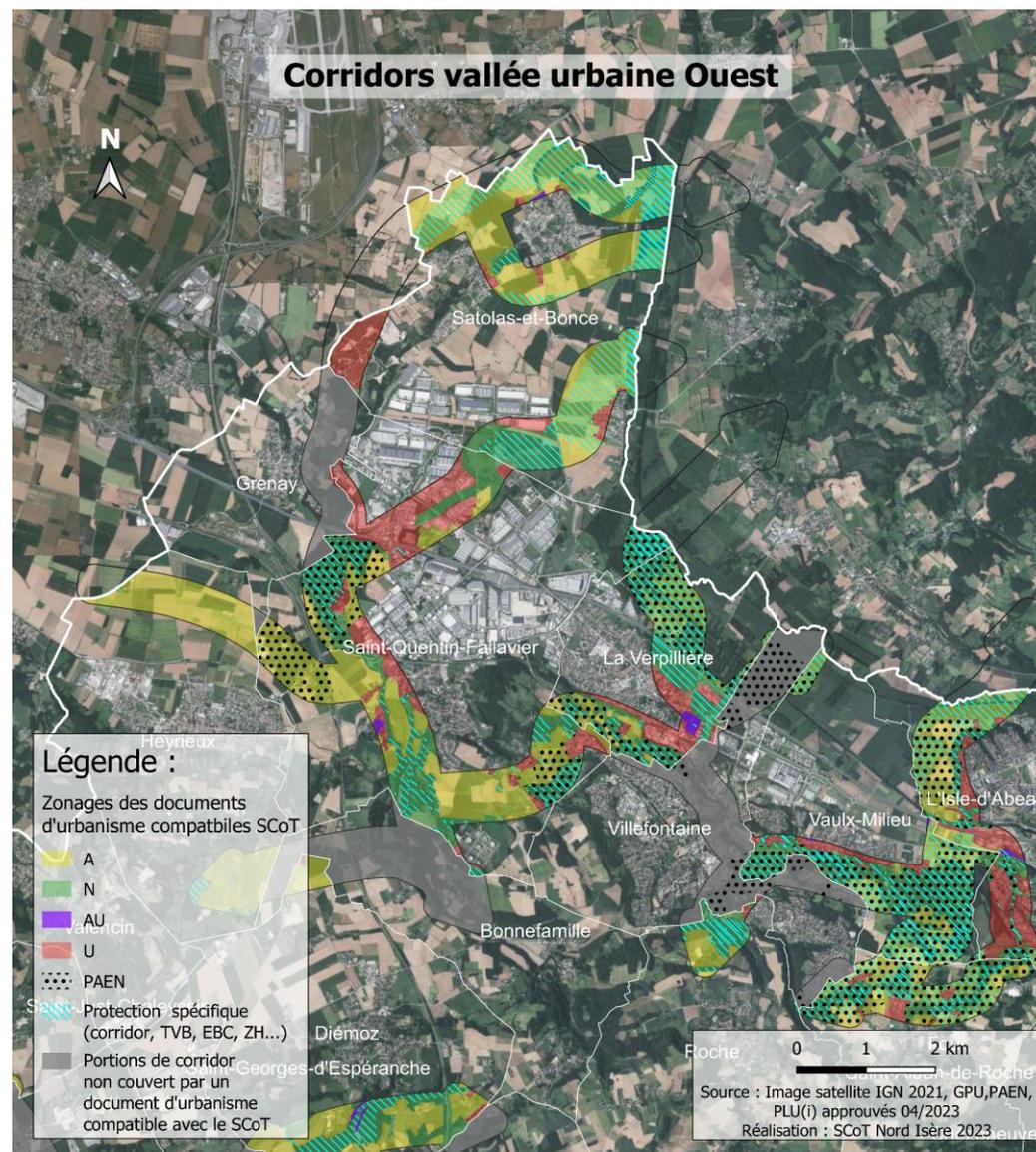
# Prise en compte des corridors règlementaires dans les PLU(i)



# Prise en compte des corridors réglementaires dans les PLU(i)

	Corridors vallée urbaine ouest	Corridor Cessieu	Corridor Châteautilain / Nivolais / Ruy
Surfaces A	41%	50%	50%
Surfaces N	26%	41%	44%
Surfaces U	13%	9%	5%
Surfaces AU	0,3%	x	0,3%
Non couvert par un doc d'urba compatible	19%	x	1%
Protection surfacique (corridor, zone humide, EBC, etc.)	41%	9%	40%
PAEN	30%	x	x

	Corridor La-chapelle / St-Clair-de-la-Tour	Corridor Biol	Total corridors
Surfaces A	57%	44%	45%
Surfaces N	31%	54%	36%
Surfaces U	12%	2%	9%
Surfaces AU	x	0,3%	0,2%
Non couvert par un doc d'urba compatible	x	x	10%
Protection surfacique (corridor, zone humide, EBC, etc.)	6%	29%	34%
PAEN	x	x	14%



# Evolution de la qualité des eaux superficielles

## Qualité écologique des eaux superficielles en 2015



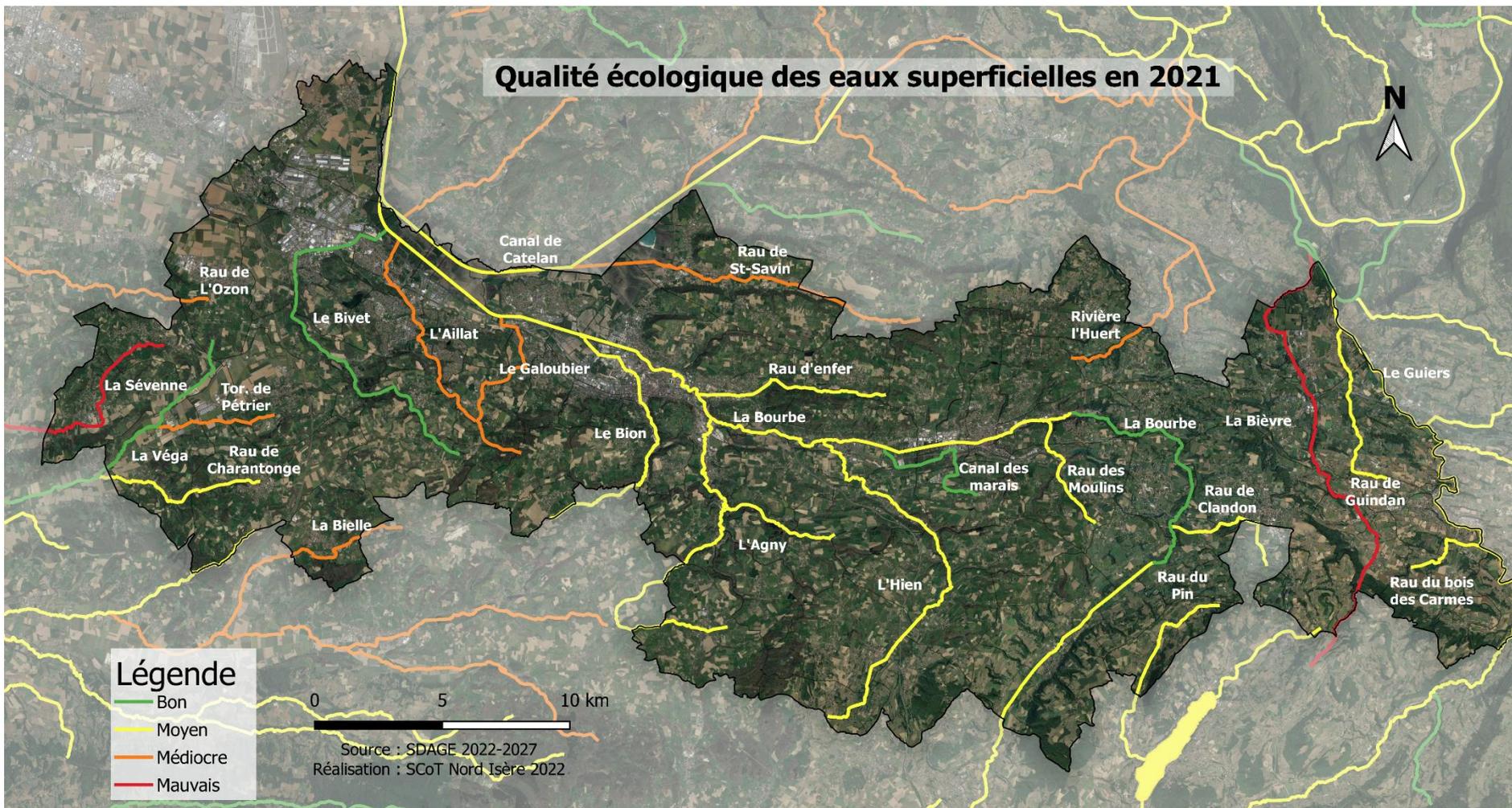
### Légende :

- Bon
- Moyen
- Médiocre

0 5 10 km

Source : SDAGE 2016-2021  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2022

# Evolution de la qualité des eaux superficielles



L'état écologique des cours d'eau a évolué entre 2015 et 2021 sans pour autant laisser apparaître de dynamique globale d'amélioration. L'état du Bivet et de la Véga semble s'être amélioré. En revanche celui de la Bièvre, de la Sévenne et de nombreux autres cours d'eau s'est dégradé.

État 0 2013				
Type de protection	Surface totale (en ha)	Dont espaces agricoles et naturels (en ha)	Dont espaces artificialisés (en ha)	Part d'espaces agricoles et naturels
Périmètre de protection immédiate	121	94	8	92,2%
Périmètre de protection rapprochée	1 785	1 147	159	87,8%
Périmètre de protection éloignée	5 187	2 631	810	76,5%
<b>Total</b>	<b>7 093</b>	<b>3 872</b>	<b>977</b>	<b>79,9%</b>

2021				
Type d'espace naturel	Surface total (en ha)	Dont espaces agricoles et naturels (en ha)	Dont espaces artificialisés (en ha)	Part d'espaces agricoles et naturels
Périmètre de protection immédiate	197	93	9	91,2%
Périmètre de protection rapprochée	2 792	1 156	185	86,2%
Périmètre de protection éloignée	8 155	2 714	920	74,7%
<b>Total</b>	<b>11 144</b>	<b>3 963</b>	<b>1 114</b>	<b>78,1%</b>

Les surfaces concernées par des périmètres de protection de captages d'AEP ont augmenté de plus de 4 000ha entre 2013 et 2021. Cette augmentation significative des surfaces protégées s'est faite indépendamment de la baisse du nombre de captages sur la période étudiée (-14). Cette baisse est due au fait que certains captages ont été abandonnés ou ont changé d'usage.

Cependant, ces périmètres, notamment ceux de protection éloignée, sont occupés davantage par des surfaces artificialisées en 2021 qu'en 2013.

De manière globale les périmètres de captages bénéficient d'une bonne protection par les PLU même s'ils ont perdu 2% de surfaces agricoles et naturelles entre 2013 et 2021.

# Emission de gaz à effet de serre et production d'énergie renouvelable

Emissions de GES par secteur en KteqCO<sup>2</sup>

Secteur	2012	2020	Evolution
Transport	567	521	-8%
Agriculture	127	128	+1%
Résidentiel	205	146	-29%
Tertiaire	104	101	-3%
Industrie et gestion des déchets	240	262	+9%
<b>Total</b>	<b>1 244</b>	<b>1 158</b>	<b>-7%</b>

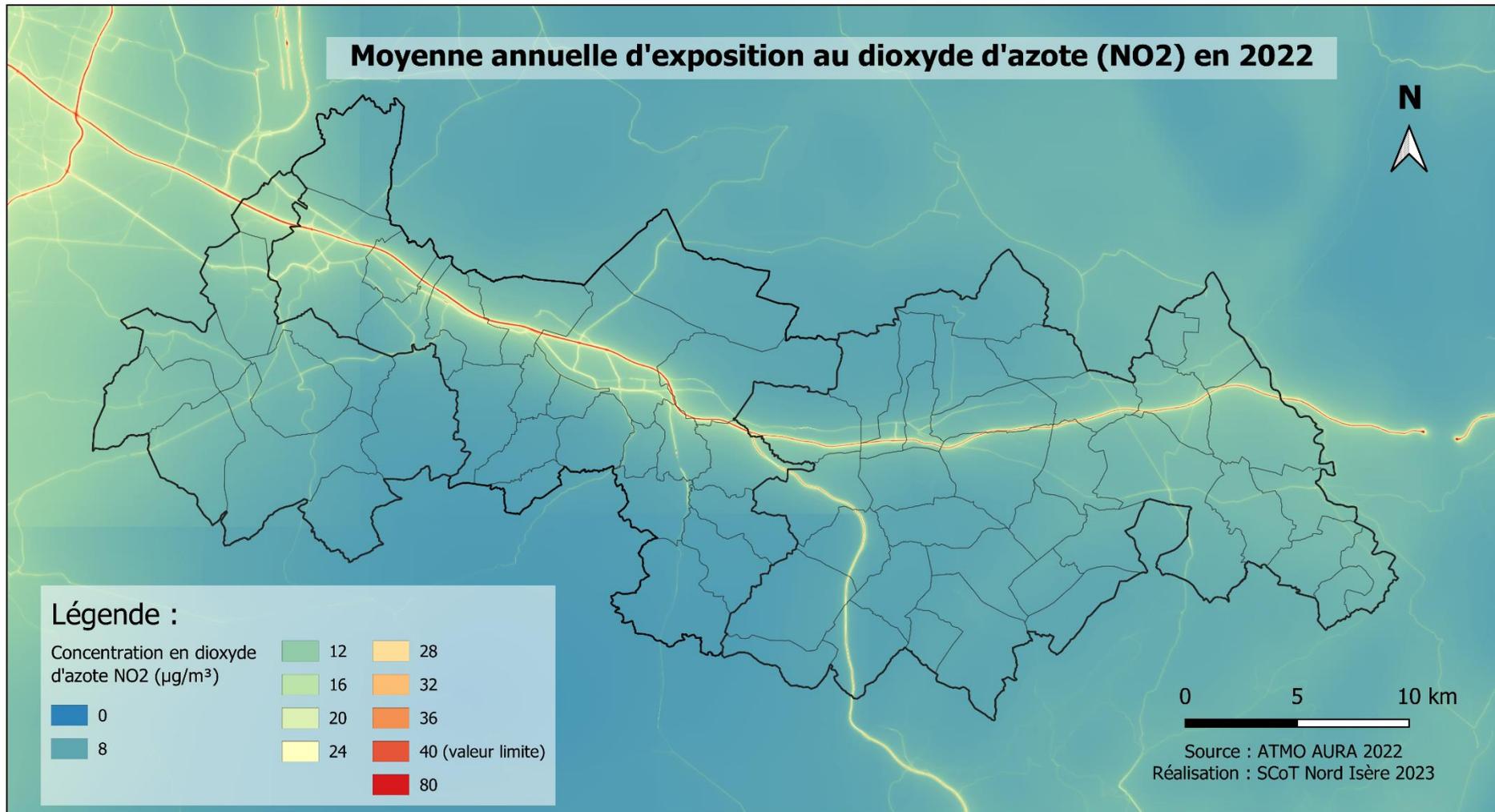
Les émissions de GES ont globalement baissé de -7% entre 2012 et 2020, malgré une augmentation de population de +4,4% sur la même période. Le secteur résidentiel enregistre une nette baisse de ces émissions de -29%. L'industrie et la gestion des déchets enregistrent cependant une augmentation de +9%. Le secteur des transports reste par ailleurs le premier émetteur de GES à l'échelle du SCoT avec 521 KteqCO<sup>2</sup> soit environ la moitié des émissions du territoire.

Production d'EnR en MWh

Type de production	2012	2019	Évolution
Hydroélectricité	2 787	2 382	-14%
Biogaz	30 675	63 823	+108%
Déchets	207 122	185 851	-10%
Photovoltaïque	5 639	14 698	+161%
Solaire thermique	5 031	6 459	+28%
Bois et autres biomasses	322 099	284 184	-12%
Pompe à chaleur	38 401	79 056	+106%
<b>Total</b>	<b>611 754</b>	<b>636 453</b>	<b>+4%</b>

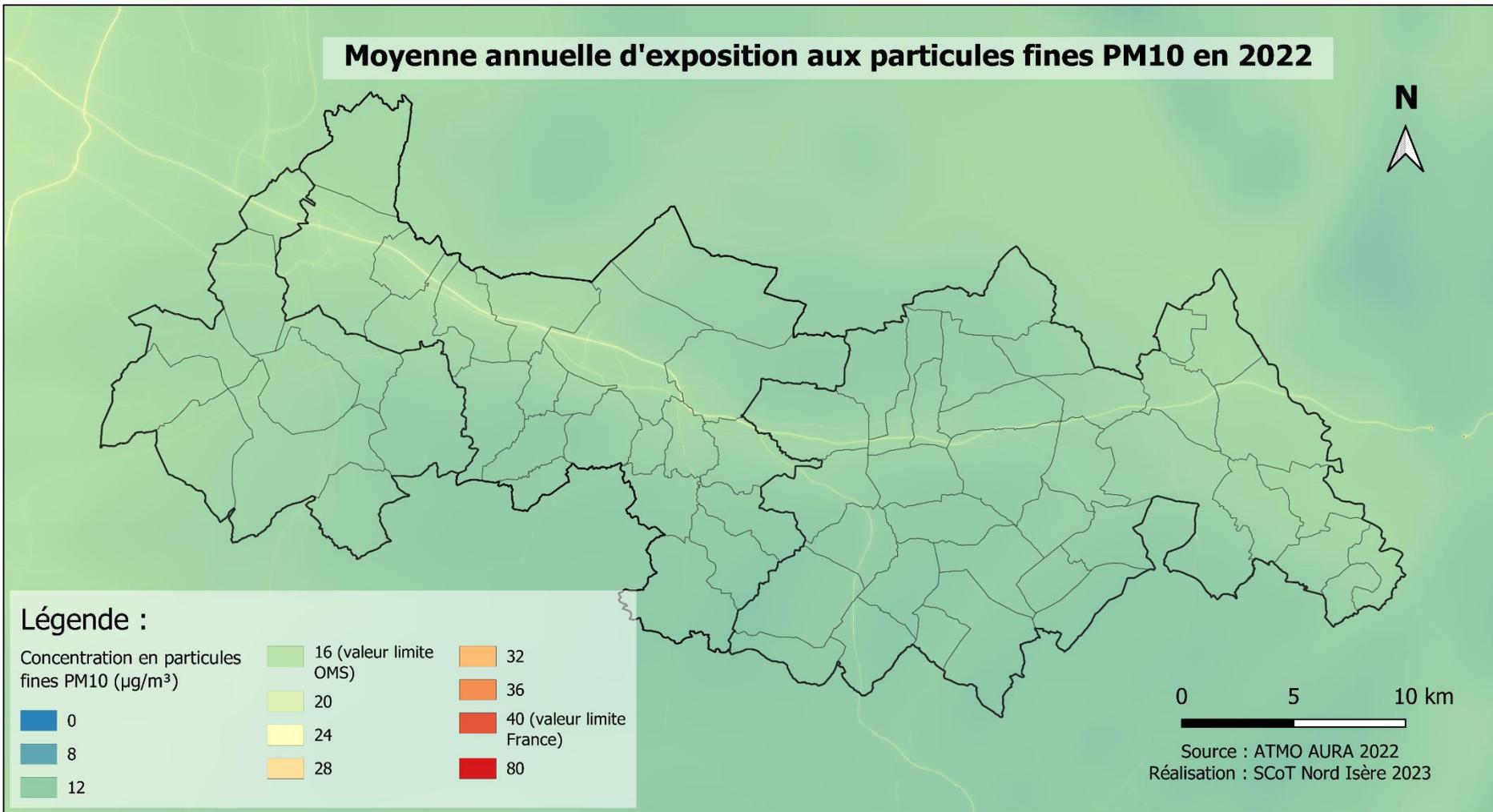
Le secteur de production d'énergies renouvelables connaît des transformations majeures. Ainsi, la production photovoltaïque a augmenté de +161%, le biogaz de +108% et la production des pompes à chaleur de +106% sur 2012-2019. Cependant, la production d'énergie par l'usage du bois ou de biomasses, qui est en volume la première source de production, a diminué de 12%. Toutes sources de production d'énergies confondues, la production renouvelable a augmenté de +4% sur le territoire du SCoT entre 2012 et 2019.

Pour la production d'EnR, les données 2020 présentaient des écarts trop importants par rapport à celles de 2019, probablement à cause de la pandémie de COVID 19 et des différents confinements. Dans ce contexte les données 2019 ont été conservées.



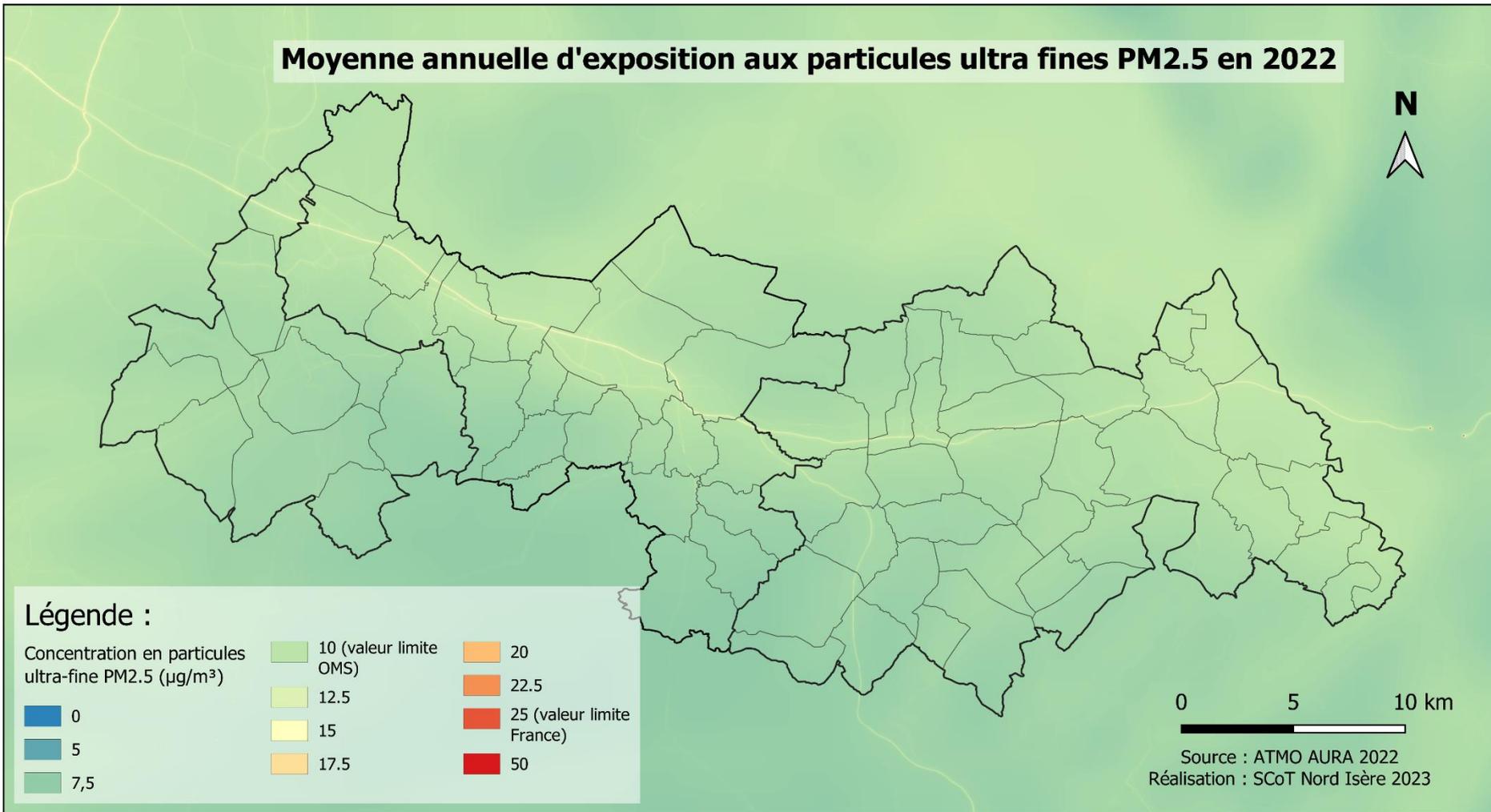
Le dioxyde d'azote est un polluant atmosphérique principalement issu des émissions liées aux transports, aux industries ainsi qu'aux chauffages au bois non-performants. En Nord-Isère, c'est le long des axes autoroutiers (A43 et A48) et routiers majeurs que la population est la plus exposée à cette pollution. La majorité du territoire est cependant peu exposée au NO<sub>2</sub>.

## Moyenne annuelle d'exposition aux particules fines PM10 en 2022



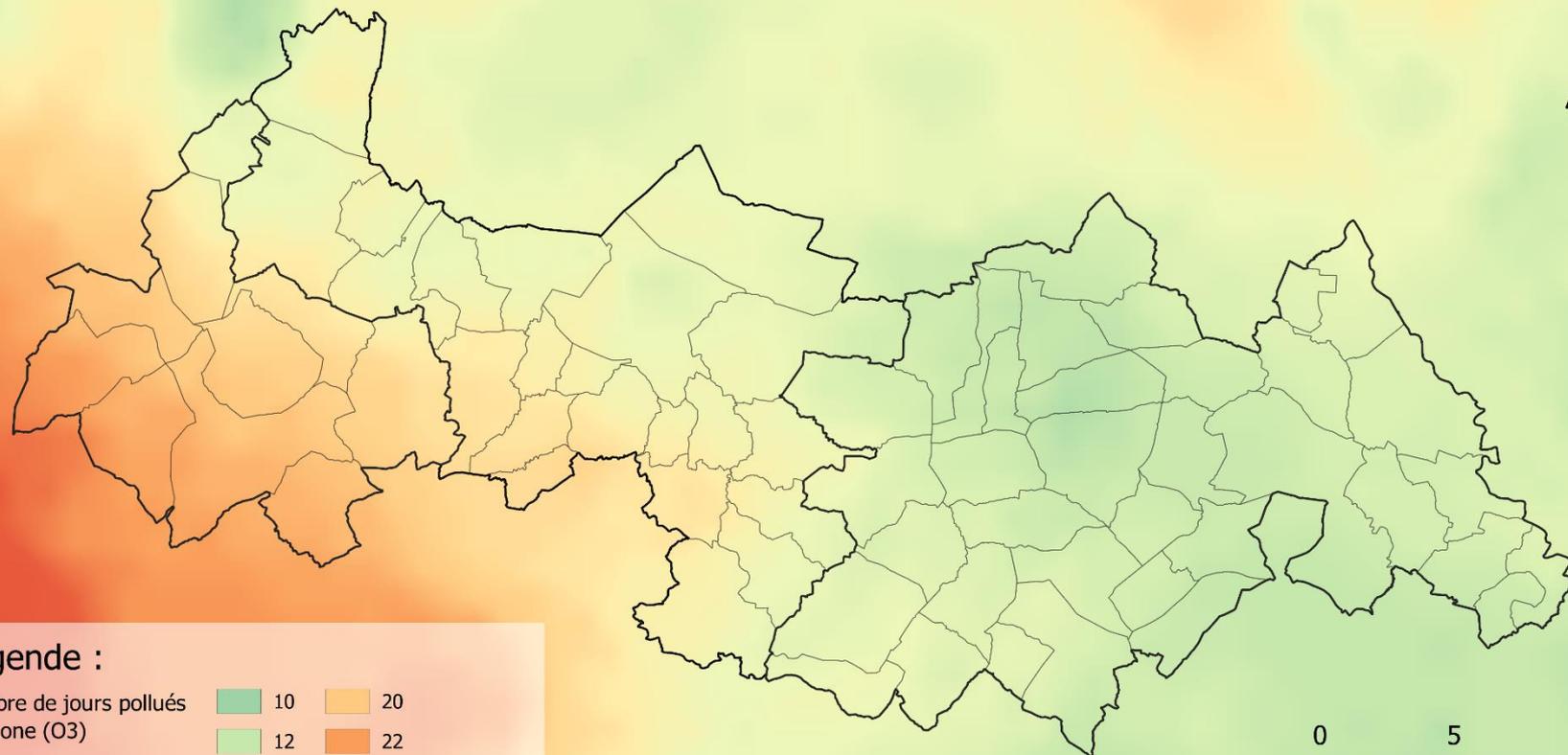
Les particules fines PM10 sont d'origine anthropique ou naturelle. Le chauffage (particulièrement au bois) et la combustion de combustibles fossiles sont générateurs de ce type de particules. Les PM10 sont stockées majoritairement en fond de vallées ou en secteur de plaine notamment en période hivernale. Si les valeurs limites françaises sont respectées annuellement, celles de l'OMS ne le sont pas sur une grande partie du territoire. Les PM10 sont à l'origine des principales activations de dispositifs d'alerte en région.

## Moyenne annuelle d'exposition aux particules ultra fines PM2.5 en 2022



La valeur limite française concernant les particules ultra fines PM2.5 est respectée toute l'année en Nord Isère. Tout comme pour les PM10, aucun habitant n'est exposé aux seuils réglementaires mais en revanche, la quasi-totalité du territoire est soumise à des valeurs de concentration proches voire supérieures à la valeur seuil recommandée par l'OMS.

## Nombre de jours "pollués" à l'ozone (O3) dans l'air ambiant en 2021



### Légende :

Nombre de jours pollués à l'ozone (O3)	10	20
	12	22
	15	25 (valeur limite)
	17	50
	0	
	7	

0 5 10 km

Source : ATMO AURA 2021  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

L'ozone O3 est un gaz particulièrement irritant et incolore. Sa formation est très dépendante des rayons solaires et de la chaleur. L'O3 est particulièrement une problématique estivale. Le territoire des COLL'in est davantage sujet aux dépassements des valeurs cibles que les deux autres intercommunalités, correspondant à la partie la plus proche de la vallée du Rhône.

# Suivi des émissions des principaux polluants

Station de Bourgoin-Jallieu		
Dioxyde d'azote (NO <sub>2</sub> )		
Année	(µg/m <sup>3</sup> )	Validation
2013	16	validée
2014	16	validée
2015	16	validée
2016	16	validée
2017	13,7	validée
2018		non validée
2019	11,4	validée
2020	10,2	validée
2021	10,1	validée
2022		non validée

Station de Bourgoin-Jallieu		
Monoxyde d'azote (NO)		
Année	(µg/m <sup>3</sup> )	Validation
2013	6	validée
2014	5	validée
2015	6	non validée
2016	6	validée
2017	3,7	validée
2018		non validée
2019	3,1	validée
2020	3,1	validée
2021	2,6	validée
2022		non validée

Station de Bourgoin-Jallieu		
Ozone (O <sub>3</sub> )		
Année	(µg/m <sup>3</sup> )	Validation
2013	45	validée
2014	45	validée
2015	46	validée
2016	41,6	validée
2017	47,6	validée
2018		non validée
2019	19,9	validée
2020	51	validée
2021	44,6	validée
2022	55,5	validée

Station de Bourgoin-Jallieu		
Particules PM10		
Année	(µg/m <sup>3</sup> )	Validation
2013	17	validée
2014	16	validée
2015	18	validée
2016	19	non validée
2017	19	non validée
2018		non validée
2019	15,4	validée
2020	14,1	validée
2021	13,5	validée
2022	15,7	validée

Polluants	Tx d'évol 2013-2021	Tx d'évol 2013-2022
Dioxyde d'Azote (NO <sub>2</sub> )	<b>-58%</b>	
Monoxyde d'Azote (NO)	<b>-130%</b>	
Ozone (O <sub>3</sub> )		<b>+23%</b>
Particules PM10		<b>-8%</b>

Les analyses effectuées par Atmo AURA sur une période allant de 2013 jusqu'à 2022 mettent en évidence des évolutions de niveaux de concentration qui diffèrent en fonction des polluants. Il est à noter une baisse notable des concentrations de NO<sub>2</sub> et de NO. Les concentrations NO enregistrent même la baisse très importante de -130% entre 2013 et 2022. L'évolution des concentrations de PM10 est cependant plus hachée avec des années où les niveaux sont plus élevés que d'autres. Une baisse de 8% est cependant à noter sur la période 2013-2022.

Contrairement aux autres polluants, les concentrations d'O<sub>3</sub> semblent ne pas connaître la même dynamique avec des niveaux assez hétérogène d'une année sur l'autre. De plus, les trois dernières années enregistrent globalement des niveaux de concentration plus élevés qu'au début de la période étudiée.

Source : Atmo AURA

## Présentation :

Cet Atlas constitue un inventaire exhaustif de l'ensemble du foncier à vocation économique sur la base des documents d'urbanisme en vigueur : PLU(i) approuvés compatibles ou non avec le SCoT. Les zonages économiques des anciens POS y sont également référencés pour les communes au RNU.

Dans un souci d'exhaustivité, c'est l'ensemble des surfaces à vocation économique des documents d'urbanisme qui ont été cartographiées et pas seulement les grandes zones d'activités économiques.

Les parcelles situées au sein des sites économiques sont catégorisées en fonction du type de foncier : (bâti éco, habitat, public, friche, inoccupé).

Les contraintes de constructibilité intégrées à l'Atlas sont les zonages des PPRI, les aléas bleus et rouges des PLU ainsi que les périmètres immédiats et rapprochés des captages d'AEP. D'autres contraintes de constructibilité n'ont pas été retenues afin de ne pas complexifier davantage l'outil (exemple: les espaces boisés classés, corridors écologiques, autres protections environnementales, la topographie, les emplacements réservés). L'ensemble de ces éléments peut cependant influencer sur les disponibilités foncières identifiées dans cet Atlas.

## Définition des termes employés dans l'Atlas :

Limite du site économique : zonage à vocation économique issu des documents d'urbanisme.

Bâti : parcelle occupée par un bâtiment d'activité pouvant comprendre des surfaces de stockages, du stationnement, des espaces libres ou d'agrément autour des bâtiments.

Inoccupé : parcelle libre de construction en zone U, 1AU ou 2AU des PLU(i).

Friche : site urbanisé qui a perdu son usage antérieur sur tout ou partie de son emprise, qu'il soit bâti ou pas.

Habitat : parcelle occupée par de l'habitat enclavé dans les sites à vocation économique.

Public : voiries, espaces verts, parkings publics, etc.

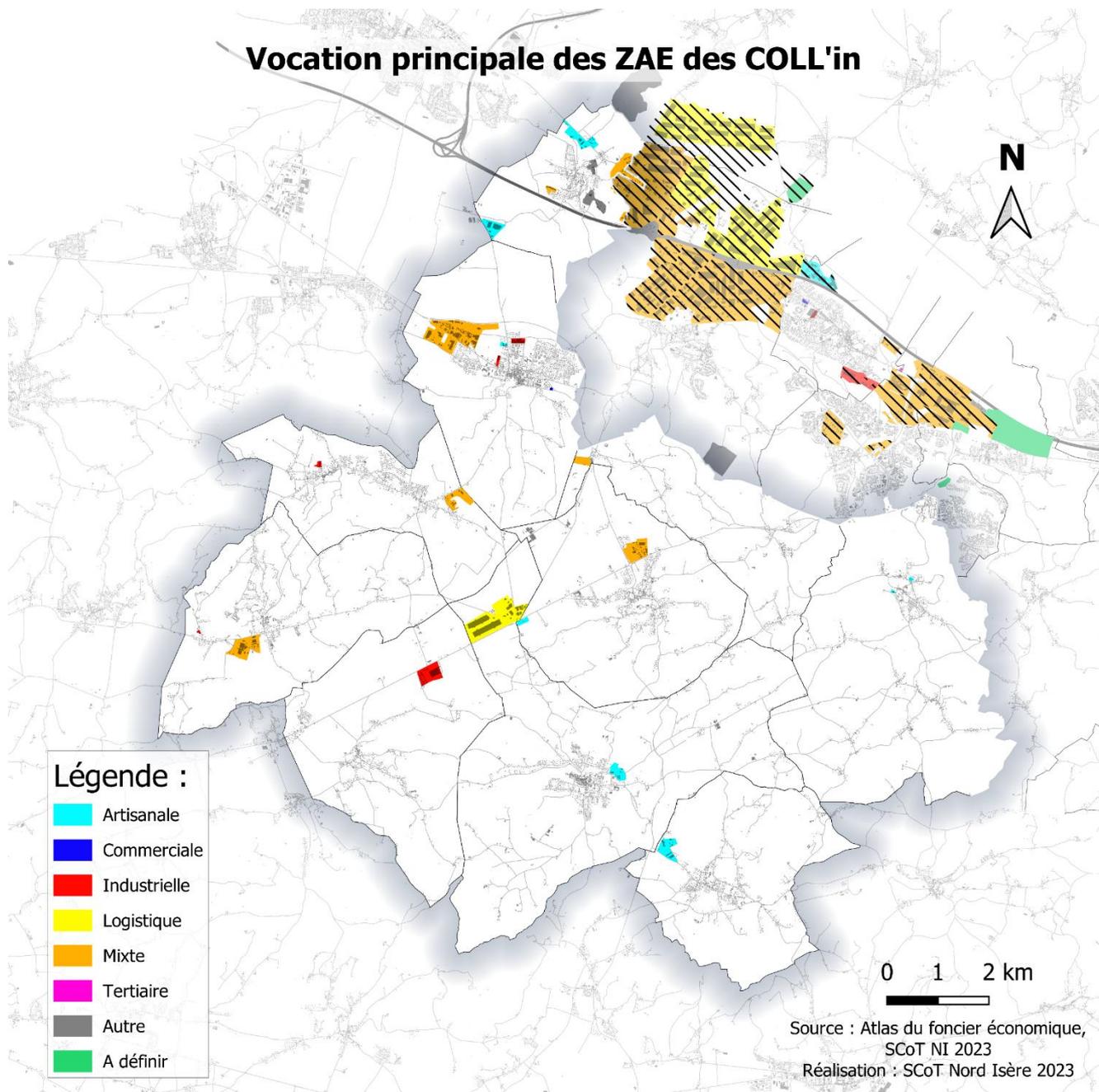
Contrainte Bleue / Rouge : issu du PPRI ou de la carte des aléas des PLU(i).

Périmètre de captage immédiat / rapproché : Données ARS régionales.

8 classes ont été déterminées afin de définir l'activité prédominante sur chacun des sites : logistique, artisanale, industrielle, commerciale, tertiaire, mixte (regroupant plusieurs vocations), autres (décharges, STEP...), à définir (absence de toute construction).

Les périmètres de ZAE issus de délibération des EPCI sont intégrés dans cet atlas.

### Vocation principale des ZAE des COLL'in



Source : Atlas du foncier économique,  
SCoT NI 2023  
Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

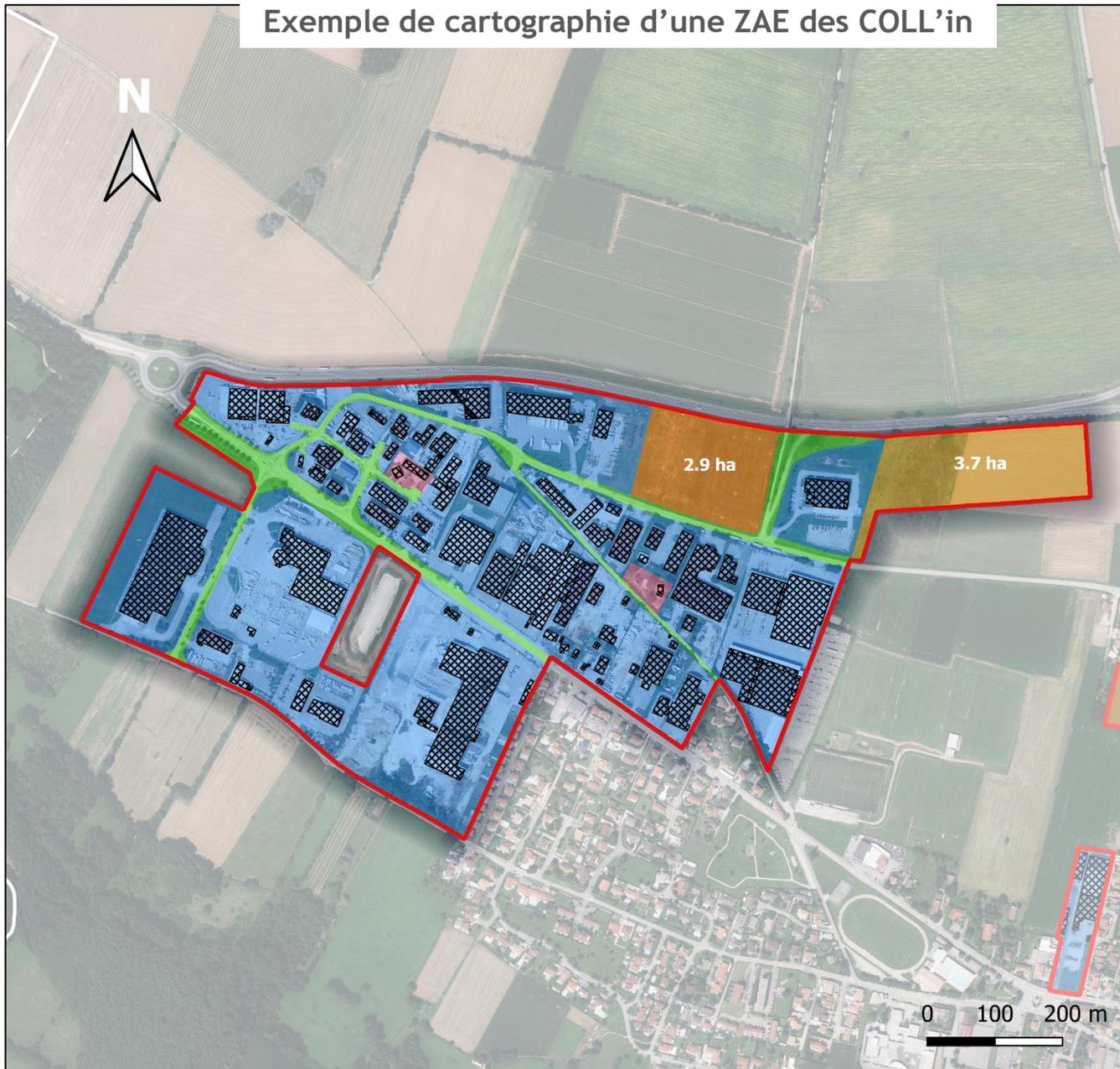
Vocation principale	Nombre de sites	Surface
Artisanale	9	43 ha
Commerciale	1	0 ha
Industrielle	5	20 ha
Logistique	1	51 ha
Mixte	6	108 ha
Autre	3	12 ha
<b>Total général</b>	<b>25</b>	<b>234 ha</b>

Type de site	Nombre	Surface
Site isolé	13	24 ha
Zone d'activité locale	8	75 ha
Zone d'activité économique	4	135 ha
<b>Total général</b>	<b>25</b>	<b>234 ha</b>

Espace inoccupé (hors contraintes)	Surface
1AU	10,3 ha
2AU	0,4 ha
U	21 ha
<b>Total général</b>	<b>31,7 ha</b>

*inoccupé anciens POS = 10,8 ha*

## Exemple de cartographie d'une ZAE des COLL'in



### LES BROSSES

#### Heyrieux

**Surface : 53.7 ha**

Zone d'activité  
économique à vocation  
mixte

#### Légende :

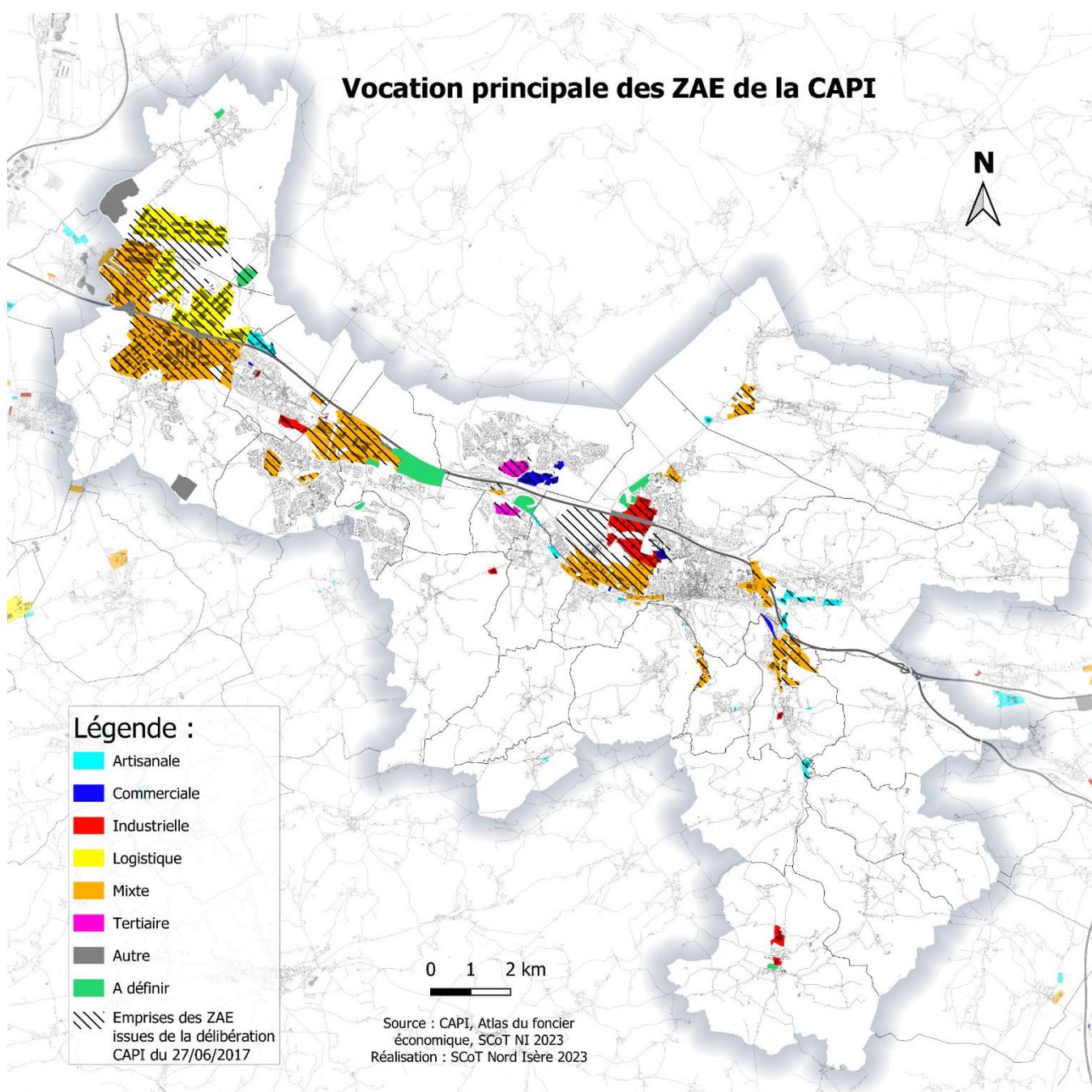
-  Limite du site économique
  -  Bâti
  -  Habitat
  -  Public
  -  Emprise bâtiments
  -  Inoccupé U
  -  Inoccupé 1AU
- 6.6 ha** Surface des espaces inoccupés

Sources : PLU(i) compatibles SCoT,  
Géoportail de l'urbanisme, Fichiers  
fonciers 2021, PCI 2021, images satellites  
IGN 2021

Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

Les cartographies des 25 sites économiques des COLL'in sont disponibles sur demande à l'équipe technique du SCoT.

### Vocation principale des ZAE de la CAPI



**Légende :**

- Artisanale
- Commerciale
- Industrielle
- Logistique
- Mixte
- Tertiaire
- Autre
- A définir
- Emprises des ZAE issues de la délibération CAPI du 27/06/2017

0 1 2 km

Source : CAPI, Atlas du foncier économique, SCoT NI 2023  
 Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

Vocation principale	Nombre de sites	Surface
Artisanale	15	63 ha
Commerciale	5	40 ha
Industrielle	8	136 ha
Logistique	2	363 ha
Mixte	20	1 070 ha
Tertiaire	3	37 ha
Autre	6	143 ha
A définir	8	127 ha
<b>Total général</b>	<b>67</b>	<b>1980 ha</b>

Nombre de sites (ZAE CAPI)	Surface (ZAE CAPI)
10	53 ha
2	52 ha
3	122 ha
3	521 ha
20	1173 ha
2	43 ha
x	x
x	x
<b>40</b>	<b>1964 ha</b>

Espace inoccupé (hors contraintes)	Surface
1AU	34,4 ha
2AU	71,4 ha
U	166,3 ha
<b>Total général</b>	<b>272,1</b>

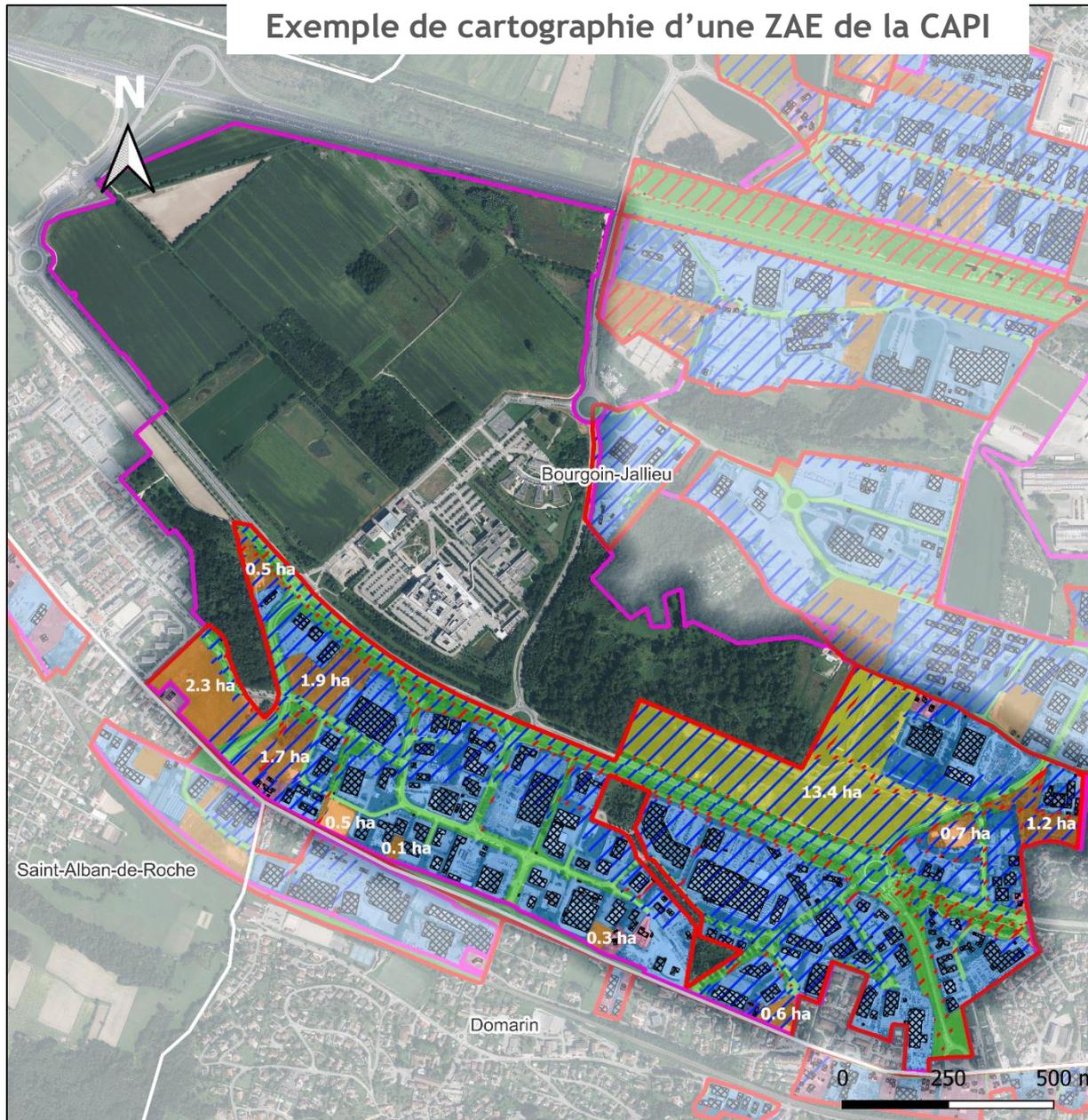
*265,5 ha hors contrainte rouge*

*inoccupé anciens POS = 6 ha*

Type de site	Nombre	Surface
Autoroute	1	38 ha
Site isolé	25	169 ha
Zone d'activité locale	19	200 ha
Zone d'activité économique	22	1573 ha
<b>Total général</b>	<b>67</b>	<b>1980 ha</b>

Nombre de sites (ZAE CAPI)	Surface (ZAE CAPI)
x	x
3	11 ha
18	184 ha
19	1770 ha
<b>40</b>	<b>1964 ha</b>

## Exemple de cartographie d'une ZAE de la CAPI



### LA MALADIÈRE

### Bourgoin-Jallieu

**Surface PLU : 116.9 ha**

**Surface ZAE CAPI : 264.9 ha**

Zone d'activité économique à vocation mixte

#### Légende :

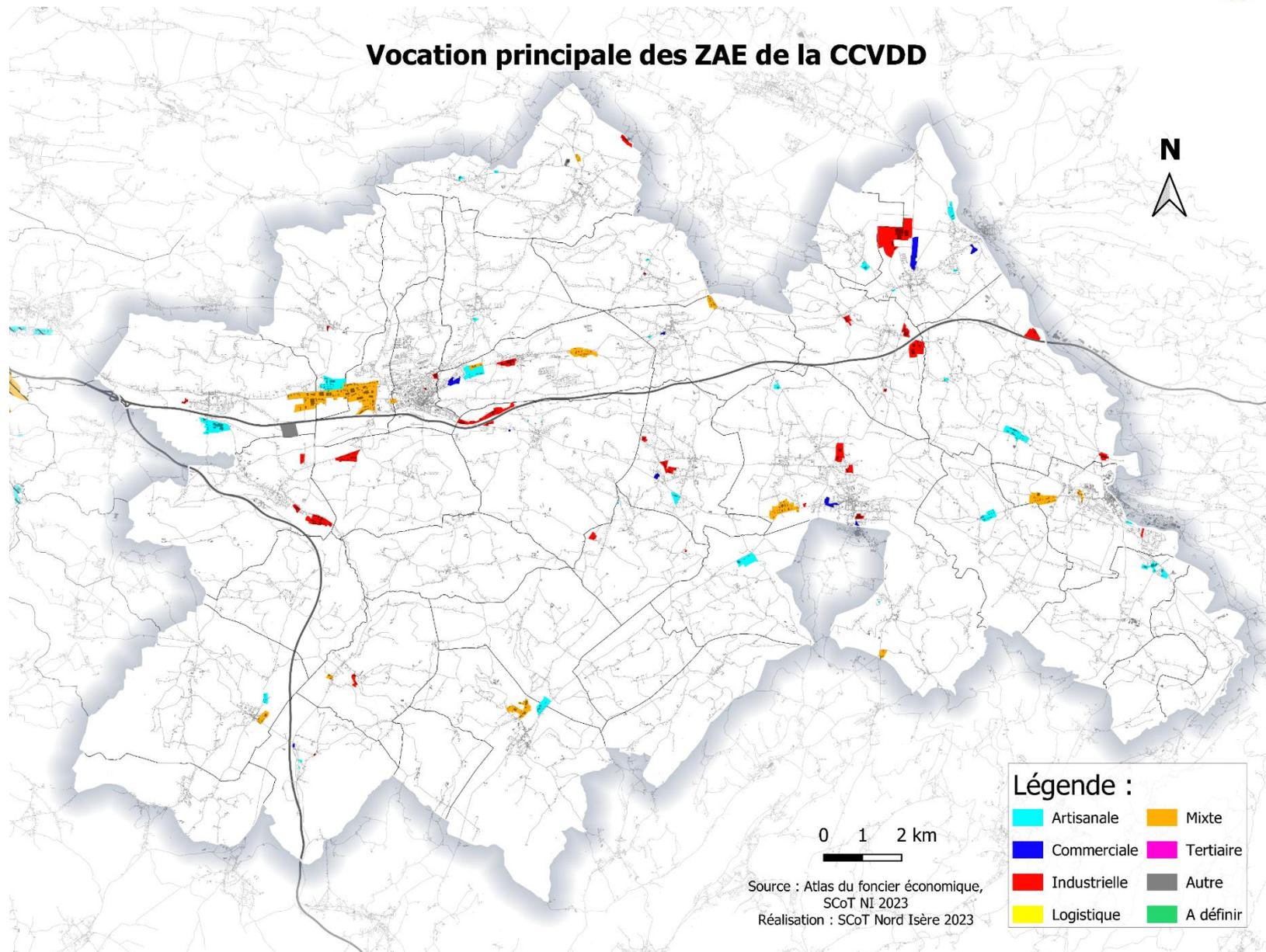
- Limite du site économique
- Limite du site économique CAPI
- Bâti
- Habitat
- Public
- Innocupé U
- Innocupé 2AU
- Emprise bâtiments
- Contrainte Bleue
- Contrainte Rouge
- 23.2 ha** Surface des espaces innocupés (hors contrainte rouge)

Sources : PLU(i) compatibles SCoT, Géoportail de l'urbanisme, Fichiers fonciers 2021, PCI 2021, images satellites IGN 2021

Réalisation : SCoT Nord Isère 2023

Les cartographies des 67 sites économiques de la CAPI sont disponibles sur demande à l'équipe technique du SCoT.

### Vocation principale des ZAE de la CCVDD



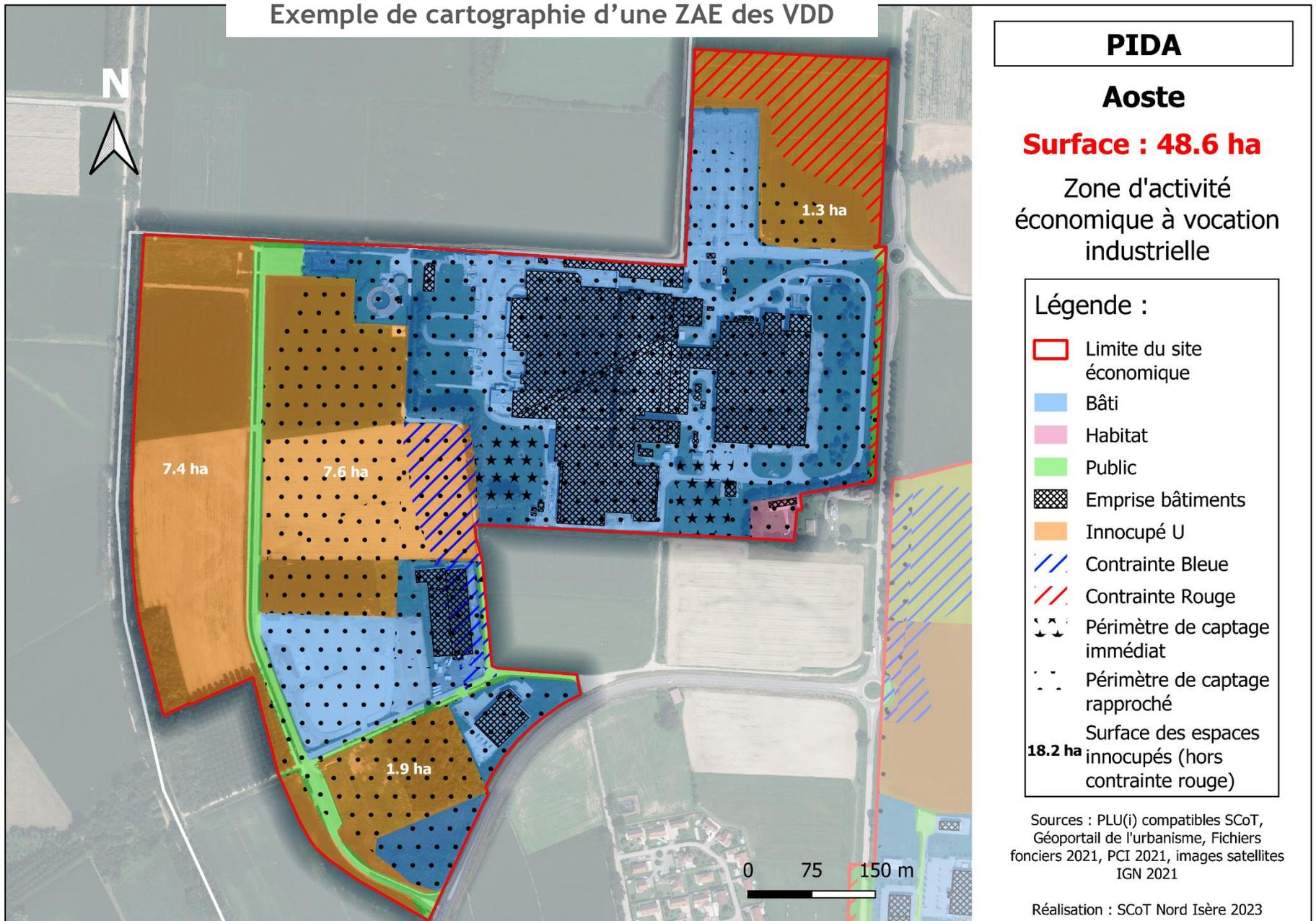
Vocation principale	Nombre de sites	Surface
Artisanale	28	120 ha
Commerciale	9	27 ha
Industrielle	29	170 ha
Mixte	15	181 ha
Autre	3	15 ha
<b>Total général</b>	<b>84</b>	<b>513 ha</b>

Type de site	Nombre	Surface
Site isolé	50	96 ha
Zone d'activité locale	17	133 ha
Zone d'activité économique	17	284 ha
<b>Total général</b>	<b>84</b>	<b>513 ha</b>

Espace inoccupé (hors contraintes)	Surface
2AU	2,7
U	83,7 ha
<b>Total général</b>	<b>86,4 ha</b>

*77 ha hors contrainte Rouge*

## Exemple de cartographie d'une ZAE des VDD



Les cartographies des 84 sites économiques des VDD sont disponibles sur demande à l'équipe technique du SCoT.



Conception, rédaction : SM SCoT Nord-Isère

Publication : Avril 2023

Contacts : [sig@scot-nordisere.fr](mailto:sig@scot-nordisere.fr)

[mc.evrard@scot-nordisere.fr](mailto:mc.evrard@scot-nordisere.fr)

04 74 33 52 71

[www.scot-nordisere.fr](http://www.scot-nordisere.fr)